



Auvergne, Puy-de-Dôme
Clermont-Ferrand

Villes en Auvergne : les formes urbaines

Références du dossier

Numéro de dossier : IA00141347

Date de l'enquête initiale : 2009

Date(s) de rédaction : 2014

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale villes en Auvergne

Auteur(s) du dossier : Bénédicte Renaud-Morand

Copyright(s) : © Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel

Désignation

Dénomination : ville

Localisations :

Auvergne, Puy-de-Dôme

Clermont-Ferrand

Auvergne, Puy-de-Dôme

Aigueperse

Auvergne, Cantal

Allanche

Auvergne, Puy-de-Dôme

Ambert

Auvergne, Puy-de-Dôme

Ardes

Auvergne, Puy-de-Dôme

Arlanc

Auvergne, Puy-de-Dôme

Aubière

Auvergne, Haute-Loire

Aurec-sur-Loire

Auvergne, Cantal

Aurillac

Auvergne, Haute-Loire

Bas-en-Basset

Auvergne, Haute-Loire

Beaumont

Auvergne, Allier

Bellerive-sur-Allier

Auvergne, Puy-de-Dôme

Besse-et-Saint-Anastaise

Auvergne, Puy-de-Dôme

Billom

Auvergne, Allier

Bourbon-l'Archambault

Auvergne, Puy-de-Dôme

Brassac-les-Mines

Auvergne, Haute-Loire

Brioude

Auvergne, Puy-de-Dôme

Cébazat
Auvergne, Puy-de-Dôme
Ceyrat
Auvergne, Haute-Loire
La Chaise-Dieu
Auvergne, Puy-de-Dôme
Chamalières
Auvergne, Haute-Loire
Le Chambon-sur-Lignon
Auvergne, Puy-de-Dôme
Châteauneuf-les-Bains
Auvergne, Puy-de-Dôme
Châtel-Guyon
Auvergne, Cantal
Chaudes-Aigues
Auvergne, Puy-de-Dôme
Combronde
Auvergne, Allier
Commentry
Auvergne, Allier
Cosne-d'Allier
Auvergne, Puy-de-Dôme
Cournon-d'Auvergne
Auvergne, Puy-de-Dôme
Courpière
Auvergne, Haute-Loire
Craponne-sur-Arzon
Auvergne, Allier
Cusset
Auvergne, Allier
Dompierre-sur-Besbre
Auvergne, Haute-Loire
Dunières
Auvergne, Puy-de-Dôme
Durtol
Auvergne, Allier
Gannat
Auvergne, Puy-de-Dôme
Issoire
Auvergne, Puy-de-Dôme
La Bourboule
Auvergne, Puy-de-Dôme
La Monnerie-le-Montel
Auvergne, Haute-Loire
Langeac
Auvergne, Allier
Lapalisse
Auvergne, Cantal
Laroquebrou
Auvergne, Haute-Loire
Le Monastier-sur-Gazeille
Auvergne, Puy-de-Dôme
Lezoux
Auvergne, Puy-de-Dôme
Maringues
Auvergne, Cantal
Massiac
Auvergne, Cantal
Mauriac
Auvergne, Cantal

Maurs
Auvergne, Haute-Loire
Monistrol-sur-Loire
Auvergne, Puy-de-Dôme
Mont-Dore
Auvergne, Allier
Montluçon
Auvergne, Allier
Montmarault
Auvergne, Cantal
Montsalvy
Auvergne, Allier
Moulins
Auvergne, Cantal
Murat
Auvergne, Allier
Néris-les-Bains
Auvergne, Cantal
Neussargues-Moissac
Auvergne, Haute-Loire
Paulhaguet
Auvergne, Puy-de-Dôme
Pont-du-Château
Auvergne, Haute-Loire
Pradelles
Auvergne, Haute-Loire
Le Puy-en-Velay
Auvergne, Puy-de-Dôme
Puy-Guillaume
Auvergne, Puy-de-Dôme
Riom
Auvergne, Cantal
Riom-ès-Montagnes
Auvergne, Puy-de-Dôme
Royat
Auvergne, Haute-Loire
Saint-Didier-en-Velay
Auvergne, Haute-Loire
Sainte-Florine
Auvergne, Puy-de-Dôme
Saint-Éloy-les-Mines
Auvergne, Haute-Loire
Sainte-Sigolène
Auvergne, Cantal
Saint-Flour
Auvergne, Puy-de-Dôme
Saint-Georges-de-Mons
Auvergne, Allier
Saint-Germain-des-Fossés
Auvergne, Puy-de-Dôme
Saint-Germain-Lembron
Auvergne, Puy-de-Dôme
Saint-Gervais-d'Auvergne
Auvergne, Haute-Loire
Saint-Just-Malmont
Auvergne, Haute-Loire
Saint-Paulien
Auvergne, Allier
Saint-Pourçain-sur-Sioule
Auvergne, Allier

Saint-Yorre
Auvergne, Cantal
Salers
Auvergne, Haute-Loire
Saugues
Auvergne, Puy-de-Dôme
Sauxillanges
Auvergne, Allier
Souvigny
Auvergne, Haute-Loire
Tence
Auvergne, Puy-de-Dôme
Thiers
Auvergne, Allier
Varennes-sur-Allier
Auvergne, Allier
Vichy
Auvergne, Puy-de-Dôme
Vic-le-Comte
Auvergne, Cantal
Vic-sur-Cère
Auvergne, Haute-Loire
Yssingaux
Auvergne, Puy-de-Dôme
Montaigut
Auvergne, Puy-de-Dôme
Ennezat

Historique

Saisir les caractères morphologiques de la famille de villes dans leur évolution historique.

Éléments de chronologie des formes urbaines.

-Le grand point commun entre la plupart des membres de la famille est d'avoir hérité au milieu du XVIII^e siècle d'un tissu qualifié de labyrinthique. Concernant l'origine de ce trait (notamment un réseau viaire tortueux), nous rapportons des hypothèses de portée générale, puisque ce labyrinthe constituerait finalement un invariant anthropologique, c'est-à-dire une manière d'organiser et de penser la vie en société commune à tous les groupes humains. À l'origine il y aurait eu des chemins dont le degré de sinuosité dépendait de la topographie, les maisons auraient ensuite été construites en bordure de ces chemins. Il se pourrait aussi que les pâtés de maisons aient été érigés indifféremment l'un de l'autre, puis les espaces laissés entre eux seraient devenus des rues serpentant suivant une largeur variable. Dans l'Italie médiévale, ces pâtés de maisons générant leur propre système de circulation seraient l'expression de la prééminence de la cellule familiale sur le corps municipal. Des dispositions en chicane de la voirie pourraient répondre aux besoins défensifs contre l'homme et le vent, ou bien aux besoins de protection pour la fuite des habitants en cas d'invasion. Quant aux escaliers extérieurs en saillie sur l'actuel espace public, il pourrait s'agir d'une modalité de l'évolution de la maison vers l'immeuble, et les galeries entre maisons représenter des organes de stabilité en cas de séisme.

-La loi du 16 septembre 1807 avait pour but en particulier de gommer tous ces caractères au profit de plans de ville ordonnés : au profit de la circulation et de "l'embellissement" des villes.

Depuis cette date, il apparaît qu'on envisage assez "naturellement" d'élargir les rues étroites, percer des voies rectilignes, couper ou arrondir les angles des rues, régulariser les fronts de façades, cureter (des coeurs d'îlots ou bien des îlots entiers), dégager les édifices importants. Mais en parallèle, des contre-feux émergent en Europe et se développent (goût pour le pittoresque qui devient en partie le patrimoine) qui aboutissent dans un premier temps à la publication des ouvrages de Camillo Sitte et de Stübben (1880, 1889), et ainsi aux efforts de sensibilisation aux tissus anciens, par exemple de la part des membres de la Commission supérieure des plans d'aménagement, d'embellissement et d'extension des villes (créée en 1919). Localement, dès 1922 les Amis du Vieux-Puy-en-Velay font leurs ces préconisations. Et dans cette ville notamment de nombreuses modifications au plan d'alignement consistant à sauvegarder la ville ancienne sont enregistrées dans les années 1940.

L'examen de quelques cas de figure s'impose. Pour ce qui concerne par exemple la régularisation des fronts de rues alignées :

-dès 1768, à Riom, la maison dite des Consuls est exclue d'une procédure d'alignement, avant même sa protection au titre des Monuments historiques qui n'est effective qu'en 1862, et cela pourtant dans une ville championne de la régularité,

lorsqu'on sait qu'en 1851 un projet d'arrêté municipal empêchant la construction en saillie de balcons avait été bloqué par le préfet,

-il est prévu sur le plan d'alignement du Puy, en 1843, de démolir la tour Panessac, qui est finalement protégée au titre des Monuments historiques en 1897,

-en 1833, à Issoire, le même plan d'alignement prévoit d'une part la démolition de trois maisons sur la place principale de la ville (les gros-oeuvres sont médiévaux, les reprises sont du XVIIIe siècle), de manière à faciliter la circulation, d'autre part, celle d'une série de maisons situées en saillie sur le front d'une rue menant du boulevard au palais de justice, de manière à le dégager ; les premières sont protégées au titre des Monuments historiques en 1981, en revanche, les secondes ont bien disparu,

-sur le plan d'alignement de Moulins, en 1828, la base de la tour de l'ancien rempart, en saillie sur le front du cours, doit être démolie mais elle est protégée officiellement dans le cadre d'une Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine en 2013.

Dans le registre des percées, dont il a souvent été dit qu'il s'agissait d'une idée parisienne du XIXe siècle et dont M. Darin a montré que la première création datait de 1750 et était orléanaise, il semblerait que la percée destinée à relier l'église au boulevard d'enceinte soit particulièrement bien représentée, sur plan, mais pas dans les faits : par exemple, le projet apparaît sur le plan d'alignement de Saint-Flour daté de 1826, sur celui de Brioude, daté de 1852, mais aucune des deux n'est réalisée. Ce dispositif reprend, on peut le noter, un schéma médiéval, celui des parvis d'église relié assez directement à une porte de ville, comme on le voit à Clermont-Ferrand ou à Courpière. On peut observer également que l'organisation d'une perspective depuis l'entrée de la ville sur un édifice emblématique a été repérée à plusieurs reprises : si elle semble être étrangère et remonter au Moyen Âge (Florence, 1284), elle peut être datée de 1767 à Saint-Flour, de 1946 à Issoire, de 1960 à Montluçon (de la gare vers le château, le projet est parachevé en 1960).

Intellectuellement, la percée semble satisfaire particulièrement l'esprit : sur un plan d'alignement proposé en 1863 pour Clermont-Ferrand par Jarrier et Mallay un réseau de percées en témoigne. La proposition n'a pas été validée.

Le dégagement des édifices est une oeuvre de longue haleine. Même à Mauriac où l'hôtel de ville avait été construit dans un secteur assez peu dense au début du XIXe siècle, le projet de son dégagement de 1846 n'aboutit que dans l'entre-deux-guerres.

Quant aux pans coupés destinés essentiellement à améliorer la circulation, on peut en faire remonter l'origine aux chanfreins larges (autrement dit entre-coupes) d'époque médiévale (Langeac). On en repère de nombreux exemplaires au XVIIIe siècle (projet de 1781 de Deval pour la rue Neuve de Clermont-Ferrand, réalisé sur ce point notamment). Dans nos sondages dans les autorisations de voirie du XIXe siècle, plusieurs d'entre elles sont assorties de la condition de prévoir des pans coupés aux angles des rues (1831, 1847, 1910, 1932, 1937, 1938, 1954). Sur le plan d'embellissement de Vichy daté de 1858, Le Faure en prévoit à tous les angles de rues. Dans la seconde moitié du XIXe siècle, des modèles gravés d'édifices publics ayant leur façade sur le pan coupé sont diffusés qui aboutissent par exemple à l'exemplaire de l'hôtel de ville et des postes du Mont-Dore (1904-1908), mais aussi à la façade de la préfecture de l'Allier à Moulins, construite en 1955 par G. Brière.

Période(s) principale(s) : Epoque contemporaine

Description

Réurrence de caractères morphologiques et singularité.

Mise en lumière des caractères morphologiques de la famille de villes.

L'objectif de l'étude consistait à décrire les villes à l'aide d'une liste de caractéristiques morphologiques. La liste, pour être pertinente, a été dressée après avoir arpenté sept premières localités. Dans un second temps, l'enquête de terrain a ainsi consisté essentiellement à repérer de manière systématique :

-les caractères liés au legs (les centres "labyrinthiques") :

--la rue étroite, rue-corridor, sinueuse ou courbe, avec saillies (escaliers, galeries de liaison entre immeubles situés de part et d'autre de la rue, encorbellements, avant-toits), générant des effets de coulisses (échappées) et de labyrinthe ; les impasses aux mêmes caractéristiques,

--mais aussi la rue médiévale relativement droite dont la fonction est de relier le portail de l'église à la porte de ville,

-les caractères liés à la "mise en ordre" ou régularisation du tissu, favorisant la circulation et la symétrie :

--les fronts des rues alignés,

--les effets de régularisation des fronts de rue alignés : lignes de corniches filantes ou de lignes de balcons (à l'étage-noble), voire absence notable de saillie (avant-toit, encorbellement, balcon, escalier) ;

--les axiations : la mise en perspective d'édifices ou d'édicules dans l'axe d'une voie,

-la mise en perspective de buttes (suc, puy, dyke) : le relief naturel s'intègre dans l'espace urbain au même titre que les édifices (cela conjugue la mise en ordre du réseau viaire et les caractéristiques physiques du territoire),

--le positionnement dans l'axe d'une rue d'une travée de balcons aux garde-corps ouvragés, ou bien d'une porte d'entrée ornée, témoignant de la volonté d'un particulier d'inscrire le décor de la façade dans la composition de l'espace public,

--les pans coupés (ou arrondis) aux angles des rues,

--les traitements d'angles : plus ou moins monumentaux (niche, tour) ;

-les caractères liés aux irrégularités occasionnées par certaines tentatives de mise en ordre :

--mise en valeur de fronts de façades secondaires (après curetage d'îlot), pignons aveugles dévoilés (après recul d'alignement), effets de collage ou fragmentation ("fruit d'une évolution différentielle des tissus urbains, par opération de rénovation urbaine, mise en place d'infrastructures par percée, etc.", *Espace urbain. Vocabulaire et morphologie*, p. 219).

-les caractères liés aux places :

--présence de place-carrefour, place en belvédère, promenade, champ de foire, avec le cas particulier des places mixtes comme les foirails- promenade, trait auquel on peut ajouter l'analyse de la capacité pour les avenues de la gare à récupérer la fonction promenade des foirails,

-les caractères liés aux édifices et équipements publics :

--le dégagement des mairies (sur 91 mairies, 21 sont incorporés au tissu urbain et 43 bénéficient d'aménagements spécifiques du type place-parvis),

--l'emplacement des mairies par rapport à la voirie (sur 91 mairies, 39 sont situées sur une voie traversante, au sens Ponts et Chaussées du terme, c'est-à-dire lorsque les traverses sont d'anciennes routes royales, impériales ou nationales, y compris les traverses devenues boulevards (comme à Issoire ou Montluçon, par exemple),

--l'emplacement des mairies en relation à d'autres équipements ou édifices : c'est ainsi qu'une association "gare ferroviaire/square avec monument aux morts/voie de liaison menant au boulevard d'enceinte" peut être mise en évidence (à Moulins ou Riom, par exemple, tandis que dans les stations thermales de Châtel-Guyon ou Nérès-les-Bains, le monument aux morts est rejeté loin de la gare),

--l'emplacement des champs de foire à proximité des traverses (voire tangents aux traverses) pourrait figurer également dans l'élaboration définitive d'une typologie de villes.

La notion de famille de villes.

Présentation du dossier.

François Loyer observait en l'an 2000, lors des Entretiens du patrimoine ayant pour thème "Ville d'hier, ville d'aujourd'hui en Europe", qu'on appréhendait toujours la ville par ses bâtiments et jamais par ses espaces "alors qu'ils sont décisifs". "Comment qualifier les formes urbaines ?" continuait-il, "non pas seulement à partir des structures bâties, mais à partir des vides qu'elles engendrent, du statut de ces vides [...]", de l'histoire de ces vides, ajoutons-nous. "On peut décrire des typologies de vides urbains tout à fait évidentes, fortes, démonstratives". Il s'agit d'associer "la morphologie des vides avec l'analyse des paysages".

Du point de vue méthodologique, l'Inventaire général du patrimoine culturel dispose de la notion de famille ("formée par tous les individus d'un même genre présents sur un territoire"). Nous l'appliquons aux villes du territoire auvergnat (dans ses limites administratives de 2014). Cela permet de faire apparaître la récurrence des caractères morphologiques des membres de la famille constituée. Cela permet d'établir des comparaisons entre ses membres, de les classer, de mettre en lumière et tenter d'expliquer les caractères originaux de la famille, de la saisir dans son évolution historique¹. Dans la rubrique Illustrations du présent dossier, on trouvera les cartes des différents individus qui composent la famille².

La liste des caractères morphologiques qui a servi à décrire les villes reste à compléter (il s'agissait de voir dans quelle mesure certains caractères se retrouvaient d'une ville à l'autre).

Il s'agirait également de trouver comment mesurer l'intensité d'application d'un même règlement de voirie : à partir de combien de mètres linéaires, ou de combien de rues, ou de combien d'édifices reliés entre eux, considérer que la ligne de corniche est caractéristique d'une ville, sachant que toutes les villes, petites ou grandes, en présentent une, à au moins un endroit ? Comment désigner puis comptabiliser les types de voies les plus représentés d'une ville³ ? Comment qualifier l'orchestration de ces différents fragments qui font la spécificité de chacune ? Et finalement, comment affiner la grille d'analyse des villes de manière à en tirer une typologie ?

L'identification des vides repérés dans la famille des 91 villes d'Auvergne est l'objet principal du dossier (champ "Description"). Tenter d'expliquer leur origine et leur évolution entre la fin du XVIII^e siècle et les années 1960 en est un autre (champ "Historique")⁴. Ce travail revêt un caractère expérimental car jusqu'à présent la méthode était adaptée au bâti. Observations générales (au terme de seulement quatre années consacrées à 91 localités).

À ce stade, aucune certitude sur les modalités précises du développement des villes d'Auvergne ne peut être avancée. Seules une série de clefs de lecture a pu être livrée. Parmi elles, on peut retenir la volonté, plus ou moins affirmée que l'on soit du côté du législateur ou des acteurs locaux (préfet, municipalité, habitants), de réorganiser les tissus anciens, puis d'étendre la ville de manière rationnelle. Certes il s'agit d'un point commun aux autres agglomérations du territoire national, mais dans une région épargnée par les récents conflits, les tissus anciens "à aérer" figurent probablement en plus grand nombre. Quant à la réponse au phénomène général d'extension, le débat national qui agite au XX^e siècle les tenants du zonage et ceux de la croissance organique des villes a laissé des traces en Auvergne aussi.

L'ampleur de la réflexion des municipalités au moment de désigner un emplacement aux différents équipements urbains a été mis en évidence⁵ : des logiques d'implantation, aujourd'hui oubliées, ont été mises en lumière, particulièrement concernant les stations thermales⁶. Une question lancinante a émergé clairement : faut-il disséminer ou concentrer les équipements publics ? Faut-il privilégier le "branchement" de l'équipement sur la traverse⁷ ? Du point de vue de la structure urbaine général, l'attractivité des traverses sur les mairies a été remarquée, de même que celle existant entre gare, square

et monument aux morts, sauf dans les stations thermales. Parmi les particularités auvergnates, on note l'absence de places royales et autres places monumentales. En revanche, il resterait à déterminer si la connivence entre foirail et promenade publique (voire parvis de mairie, comme à Saint-Germain-Lembron) peut être affichée comme la spécificité d'une région d'élevage. La présence forte des pitons volcaniques qui s'invitent dans la composition des formes urbaines d'Auvergne, à la manière de monuments isolés est également à remarquer. Cependant, la question du caractère fortuit ou calculé de ces points de fuite occupés par des puys, sucs ou autres promontoires reste ouverte. Vichy affirme sa singularité à l'échelle de la région concernant la monumentalité octroyée aux angles de rues.

Les plans d'alignement issus de la loi de 1807 ont eu des durées de vie respectables (plus d'un siècle) et malgré cela, on s'en rend compte en Auvergne comme partout ailleurs en France, les aménagements réalisés ont été rares : les superpositions des cadastres ancien et actuel en témoignent. On pourrait arriver à la même conclusion concernant l'application de la loi Cornudet (dont sont issus les PAEE pour Plan d'aménagement, d'extension et d'embellissement, ou PAE, auquel cas les embellissements font plutôt l'objet de règlement ou servitudes). Les dits aménagements sont même parfois à l'origine de nouveaux désordres. D'une manière générale, on observe un décalage entre l'ambition de certains projets et la réalité (par exemple, le projet de réorganisation de Brioude au début du XIXe siècle à partir de deux places ordonnancées concernant six édifices publics dont la seule trace dans la réalité tiendrait dans la prise en compte du point de vue sur les monts du Livradois-Forez dans l'architecture de l'hôtel de ville) ; pour d'autres, la persistance d'objectifs simples sur plusieurs siècles aboutit à un résultat monumental (par exemple, la volonté de régularisation des fronts de rues à Riom entre l'époque médiévale et le XIXe siècle). L'évolution du goût met à mal en partie les plans d'aménagement puisque progressivement le pittoresque et le patrimoine remplacent la notion d'embellissement : les modifications prenant en compte cette évolution sont bien archivées pour la ville du Puy-en-Velay, par exemple. La table rase de Cusset, dans les années 1960, sur tout un secteur de la ville d'Ancien Régime fait figure d'exception.

1. Voir Ministère de la Culture et de la Communication, Principes, méthode et conduite de l'Inventaire général du patrimoine culturel, par Xavier de Massary et Georges Coste, ("Documents et méthodes, n°9), 2007 (2e éd.), p. 29, 34-35, 101-102, 120-121.
2. La carte synthétique illustre le dossier "Présentation de l'opération Villes d'Auvergne" et on trouvera une carte de mise en relation de ces 91 localités avec les réseaux ferré, routier et fluvial dans le dossier d'aire d'étude "L'Auvergne des villes".
3. L'idée vient de la consultation de l'ouvrage de B. Gruet sur la rue à Rome, dans lequel l'auteur reproduit une planche de Kenneth Brown et Ivor de Wolfe représentant une compilation de rues italiennes. Voir GRUET, Brice, La rue à Rome, miroir de la ville. Entre l'émotion et la norme, Paris : Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2006, p. 470.
4. Pour la justification des bornes chronologiques de l'étude, voir le Cahier des clauses scientifiques et techniques, situé dans le dossier "Présentation de l'opération Villes d'Auvergne".
5. L'auteur d'un rapport daté de 1861-1862 (sur les embellissements à envisager pour la ville de Moulins), estime que cette question de l'emplacement [de la nouvelle halle au blé] est la plus difficile car elle oblige à "deviner l'avenir".
6. Au cours de cette étude, on a eu l'occasion d'observer que des décisions apparemment notables n'apparaissaient pas dans les registres des délibérations municipales. Plusieurs hypothèses sont plausibles : volonté de discrétion ? crainte de la réaction préfectorale (une telle réaction n'est pourtant mentionnée qu'en 1941 sous l'État de Vichy) ? Ces décisions seraient prises de manière informelle, en marge des réunions ? Ou bien seraient-elles prises par des commissions, dont les délibérations ne seraient pas conservées ?
7. La greffe des foirails sur les traverses peut s'expliquer à plusieurs titres et notamment parce que les foires se tenaient auparavant sur les traverses, comme à Saint-Yorre ou Saint-Germain-Lembron.

Références documentaires

Documents d'archive

- **PAEE de Durtol, 1931**
AD Puy-de-Dôme. M 60836. **Projet de règlement pour la mise en application du plan d'extension et d'aménagement établi par l'auteur du plan**, 5 janvier 1931, par Lombardy.
Le plan n'est pas conservé sous cette cote. Pas retrouvé.
AD Puy-de-Dôme : M 60836
- **Avant-projet du plan d'aménagement du groupement d'urbanisme, Clermont-Ferrand, 1949-1951**
AD Puy-de-Dôme. 1709 W 333. **Avant-projet du plan d'aménagement du groupement d'urbanisme**, par Roger Puget, 1951, dont plan "Opérations principales", 1949,
AD Puy-de-Dôme : 1709 W 333
- **Schéma de structure [de la ville de Clermont-Ferrand], 1964-1965.**

AM Clermont-Ferrand. 881 W 2. **Schéma de structure** [de la ville de Clermont-Ferrand], octobre 1964-mars 1965, par André Pointet.

AC Clermont-Ferrand : 881 W 2

- **Issoire et ses projets d'urbanisme, 1947**

AM Issoire. 1 C 11. **Issoire et ses projets d'urbanisme. Rapport présenté au conseil municipal**, séance du 20 décembre 1946, par J-B. Pourchon, rapporteur. Imprimé à Clermont-Ferrand en 1947.

AC Issoire : 1 C 11

- **Exposé joint au PAEE de Moulins, 1922**

AM Moulins. Registre des délibérations du conseil municipal, n°52. **Exposé concernant le Plan d'embellissement de Moulins (loi du 4 mars 1919)**, rapporté par M. Galfione le 18 mars 1922, par l'ingénieur-voyer Lavilatte.

AC Moulins : Registre des délibérations du conseil municipal, n°52

- **Commentaire de Michel Bataille, Riom-ès-Montagnes**

AM Riom-ès-Montagnes. T. Documents d'urbanisme, 1945-1983. **Lettre de Michel Bataille au maire de Riom-ès-Montagnes**, au sujet du Plan d'urbanisme directeur de la ville, datée du 1er septembre 1952.

AC Riom-ès-Montagnes : T

- **Rapport sur les types de construction à adopter dans le plan d'embellissement de la ville de Royat, 1936**

AC Royat. 3 T 1. Plans d'extension et d'embellissement, 1926-1934. **Rapport sur les types de construction à adopter dans le plan d'embellissement de la ville de Royat**, 5 octobre 1936, par A. Aubert.

Transcrit p. 164 de *Les villes en Auvergne, fragments choisis*. Coll. "Les Cahiers du patrimoine", n° 109.

AC Royat : 3 T 1

- **Où doit-on construire le nouvel hôtel de ville ? Vichy, 1912**

CHARDONNET, Fernand. **Où doit-on construire le nouvel hôtel de ville ?** [Vichy] : s.n., 1912.

Rapport présenté le 19 octobre 1912 au conseil municipal de Vichy par Fernand Chardonnet.

Médiathèque de Vichy : Fonds patrimonial : V 10 725.1 CHA

Documents figurés

- **Traverse de Clermont / Lomet, 1780**

Traverse de Clermont / Lomet (ingénieur des Ponts et Chaussées), 1780. 1 plan : coul. sur papier ; 85 x 85 cm. Ech. 1,1 cm pour 10 toises (AD Puy-de-Dôme, 22 Fi 248)

Extrait de 1 C 6358

AD Puy-de-Dôme : 22 Fi 248

- **Plan du village du Mont-Dore, 1811**

Archives privées (ancien fonds Jarrier). **Plan du village du Mont-d'Or**, 5 mars 1811, par Louis-Charles-François Ledru.

Fig. 151 de *Villes d'Auvergne, fragments choisis*.

Fig. p. 8 de *Le Mont-Dore, une villes d'eaux en Auvergne*, coll. "Images du patrimoine", n° 175, Clermont-Ferrand : EPA, 1998.

Cliché n° IVR83_19936301677XA

Archives privées

- **Plan de la place de l'hôtel de ville de Mauriac, 1846**

AD Cantal. 2 O 120/11. **Plan développé de la place de l'hôtel de ville de Mauriac**, par R. Vaissier, 29 juin 1846.

Fig. 128 de *Les villes d'Auvergne, fragments choisis*.

AD Cantal : 2 O 120/11

- **Plan des embellissements de Vichy, 1858**
AD Allier. 1 X 376 (1). **Projet des embellissements de Vichy**, 8 décembre 1858, par Jean Le Faure.
Fig. 60 de *Villes en Auvergne, fragments choisis*.
Cliché n° IVR83_19840300091VA_P
AD Allier : 1 X 376
- **Prolongement de la rue de l'hôtel-Dieu (percée), 1863**
AD Puy-de-Dôme. 33 Fi 113/615. **Prolongement de la rue de l'hôtel-Dieu jusqu'à la place Saint-Herem**, 15 octobre 1863, par Agis-Léon Ledru.
Fig. 70 de *Villes d'Auvergne, fragments choisis*.
AD Puy-de-Dôme : 33 Fi 113/615
- **Plan d'alignement du Mont-Dore, 1871**
AD Puy-de-Dôme. Meuble à plans 731 (cote en 1998, la cote a probablement changé). **Plan d'alignement du Mont-Dore**, 1871, par Bonnin.
AD Puy-de-Dôme : Meuble à plans 731
- **Plan d'alignement du Mont-Dore, 1890**
AD Puy-de-Dôme. Meuble à plans 749 (extrait de O 0425). **Plan d'alignement du Mont-Dore**, par Tavera, sous la direction de Chigot, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, 18 octobre 1890, 4 feuilles.
Fig. p. 11 de *Le Mont-Dore, une ville d'eaux en Auvergne*, coll. "Images du patrimoine", n° 175, C-F : EPA, 1998.
Clichés n° 19976303462X et 19976303463X.
AD Puy-de-Dôme : Meuble à plans 749
- **PAE de Néris-les-Bains, 1922**
Bibliothèque du Patrimoine, Clermont-Ferrand. CA 5097. **Plan d'aménagement et d'extension : ville de Néris-les-Bains**, par Mercier, 1922 (registre).
DUP obtenue le 12/12/1923.
En ligne sur *Overnia* : voir bloc liens web.
Je remercie Christophe Laurent de m'avoir signalé la présence de ce registre dans ce fonds.
B Patrimoine, Clermont-Ferrand : CA 5097
- **Plan d'aménagement et d'embellissement de Commentry, 1923**
AM Commentry. 3 D 1 (2). **Plan d'aménagement et d'embellissement de Commentry**, par Nuret, architecte, 1923.
AC Commentry : 3 D 1 (2)
- **PAEE de Montluçon, 1926**
AM Montluçon. **Plan Extension et aménagement de Montluçon**, par le bureau d'étude Topoplan (ingénieur topographe Pontaby) et A. Auclair, ingénieur, 1924-1925 (1926).
AC Montluçon : 4 Fi 4
- **Plan d'aménagement et d'extension de Bellerive-sur-Allier, 1927**
Bibliothèque Poète et Sellier. Institut d'urbanisme de Paris, Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne UPEC. Fonds historique, 1927 (15). **Aménagement et extension d'une station thermale du bassin de Vichy, Bellerive-sur-Allier**, par Jean Descoutures, 1927.
DUP obtenue le 15/12/1931.
Voir fig. a de l'encart "Le projet de Jean Descoutures pour Bellerive-sur-Allier" dans l'article "Placer la première loi de planification urbaine [...]" (références dans le bloc des liens web).
Institut d'urbanisme de Paris : fonds historique, 1927 (15)
- **PAEE de Vichy, projet A, 1928**

Médiathèque de Vichy. Non coté. **Plan d'extension et d'embellissement de Vichy**, pat I-A. Passignat, 12928 (projet A).

Médiathèque de Vichy : sans

- **PAE de Chamalières, 1930**
AD Puy-de-Dôme. M 60846. **Plan d'extension et d'aménagement de Chamalières**, par Vaurs, Férérol et Bergoin, 29/08/1930.
DUP obtenue le 15/3/1932.
AD Puy-de-Dôme : M 60846
- **PAEE de La Bourboule, 1932**
AD Puy-de-Dôme. O 02028. **PAEE de La Bourboule**, par Neyrial, Sens-Cazenave et Puliquen, 1932.
AD Puy-de-Dôme : O 02028
- **PAEE de Saint-Nectaire, 1933**
AD Puy-de-Dôme. M 60841. **Plan d'aménagement de Saint-Nectaire**, par le bureau d'étude Topoplan (pour le relevé topographique seulement ?), signé Jean Descoutures, 1933.
À noter : le PAEE de Saint-Nectaire est cité ici à titre indicatif puisque la station thermale n'a pas pu être retenue dans le corpus des localités à prendre en compte (certains critères l'ayant éliminée).
AD Puy-de-Dôme : M 60841
- **Plan d'aménagement et d'extension de Cusset, 1933**
AN (en 2012, site de Fontainebleau). **Plan d'aménagement et d'extension de Cusset** (Allier), par le bureau d'étude Topoplan, 1933.
Voir fig. 2 de l'article "Placer la première loi de planification urbaine [...]" (références dans le bloc des liens web).
AN : versement 19790426, AFU 3842
- **Plan d'aménagement de détail à Aurillac, 1958**
AN (site de Fontainebleau). Versement AFU 4179 (19790426*). **Aménagement de détail d'un secteur d'Aurillac**, février 1958, par Elie Mauret.
AN : Versement AFU 4179 (19790426*)

Bibliographie

- **Clermont-Ferrand, ville paradoxale**
CHIGNIER-RIBOULON, Franck (dir.). **Clermont-Ferrand, ville paradoxale**. Clermont-Ferrand : Presses universitaires Blaise Pascal (CERAMAC ; hors- série, 2), 2009.
Région Auvergne-Rhône-Alpes, SRI, site de Clermont : CDP M109
- **Canton de Vic-sur-Cère, Cantal**
Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France. Commission régionale d'Auvergne. **Cantal. Canton. Vic-sur-Cère**. réd. Marie-Claude Boissé, Pierre Boissé, Jean-Paul Leclerc, et al. Paris : Imprimerie nationale (Inventaire topographique), 1984.
- **Le Mont-Dore**
INVENTAIRE GENERAL. Service régional d'Auvergne. **Le Mont-Dore, une ville d'eaux en Auvergne**. Réd. Brigitte Ceroni, Bernadette Fizellier-Sauget, Annie Lafont, et al. Clermont-Ferrand : Étude du patrimoine auvergnat (Images du patrimoine ; 175), 1998.
- **La Bourboule**
INVENTAIRE GENERAL. Service régional d'Auvergne. **La Bourboule, thermalisme et villégiature**. Réd. Brigitte Ceroni, Jean-François Luneau. Clermont-Ferrand : Étude du patrimoine auvergnat (Images du patrimoine, 201), 2000.

- **Riom, une ville à l'oeuvre**
Inventaire général. Service régional de l'Inventaire d'Auvergne. **Riom, une ville à l'oeuvre**. Réd. Bénédicte Renaud. Lyon : Lieux dits (Cahiers du patrimoine ; 86), 2007.
- **Inventaire général, Les villes en Auvergne. Fragments choisis**
Inventaire général. Service régional de l'Inventaire d'Auvergne. **Les villes en Auvergne. Fragments choisis**. Réd. RENAUD-MORAND, Bénédicte. Lyon : Lieux dits (Cahiers du patrimoine ; 109), 2014.
- **Beaumont du village à la ville**
LAURENT, Christophe. **Du village à la ville. Beaumont (Puy-de-Dôme). Histoire et patrimoine**. Beaumont : mairie de Beaumont, 2004.
- **La forme d'une ville : Moulins, 990-1990. Cata. exposition, Moulins, 1990.**
[Exposition. Moulins.1990]. **La forme d'une ville : Moulins 990-1990**. Réd. François Voinchet. Moulins : imp. A. Pottier, 1990.
Région Auvergne-Rhône-Alpes, SRI, site de Clermont : CDP J013
- **GAUTHIEZ Bernard, Espace urbain. Vocabulaire et morphologie**
Ministère de la Culture et de la Communication. Direction de l'Architecture et du Patrimoine. **Espace urbain. Vocabulaire et morphologie**. Réd. Bernard Gauthiez. Paris : Centre des Monuments nationaux / Monum, Éditions du patrimoine (coll. "Principes d'analyse scientifique"), 2003.
Espace urbain. Vocabulaire et morphologie, par Bernard Gauthiez
CDP Clermont-Ferrand

Périodiques

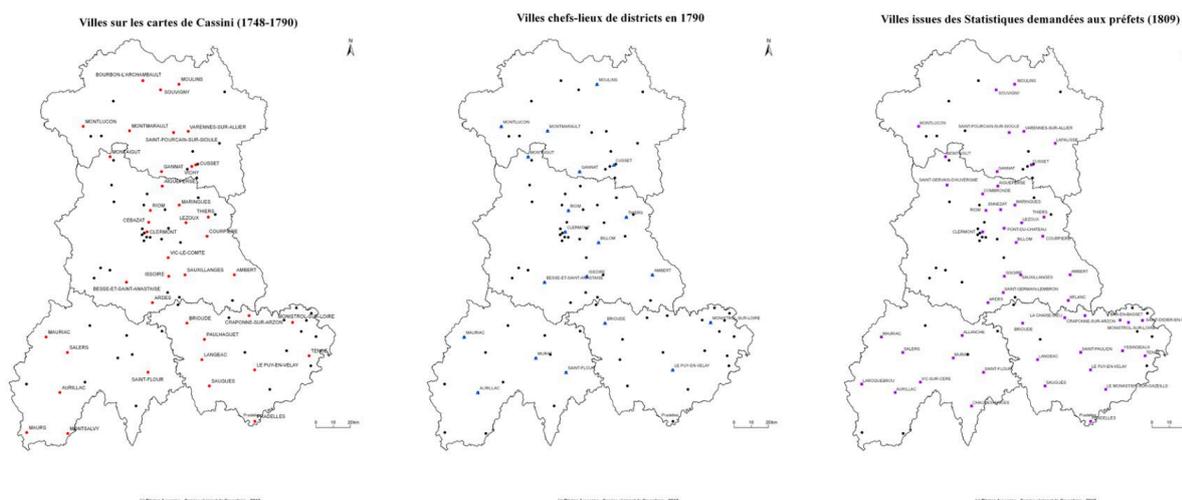
- **PAEE du Puy-en-Velay, PAEE de Nérès-les-Bains**
Architecture d'aujourd'hui, n°3, mars 1939. Sur le thème "20 ans d'urbanisme appliqué".
-Plan d'aménagement du Puy-en-Velay par, Jean Descoutures, p. 4.
-Plan d'aménagement de Nérès-les-Bains, par Mercier, p. 60 (le même plan, ou presque (voir le titre), est publié dans GRENIER, Lise, *Villes d'eaux en France*, Paris : IFA, 1985, p. 42).
- **Plan d'alignement de Clermont-Ferrand en 1688**
BOYER, François. **Ville de Clermont-Ferrand. Premier plan d'alignement et population en 1688**. *Bulletin de la Société historique et scientifique de l'Auvergne*, 1882, p. 207-208.
- **La rue : l'exemple clermontois**
ESTIENNE, Pierre. **La rue dans la ville moderne : l'exemple clermontois**. *Revue d'Auvergne*, 1984, n°4, p. 187-213.
- **Aux origines de la réglementation urbanistique : un accord passé entre les consuls de Montluçon et Pierre Alexandre, propriétaire d'une maison qui encombre la voie publique**
GIBIAT, Samuel. **Aux origines de la réglementation urbanistique : un accord passé entre les consuls de Montluçon et Pierre Alexandre, propriétaire d'une maison qui encombre la voie publique**. *Bulletin des amis de Montluçon*, 2008, n°59, p. 177-182.
- **Banlieue clermontoise : Cournon**
GIRARDET, A.M. **L'essor d'une banlieue clermontoise : Cournon**. *Revue d'Auvergne*, 1985, n°4, p. 35-46.
- **Clermont-Ferrand par C. Jamot**
JAMOT, Christian. **Clermont-Ferrand**. *Mappemonde*, 2001, n°64, p. 30-35.

- **Le Breuil (quartier du Puy-en-Velay) aux XIXe et XXe siècles**
PICHON, Claire-Lise, VIDAL, Jean-Marc. **Le Breuil aux XIXe et XXe siècles : étude urbaine**. *Cahiers de la Haute-Loire*, 1980, p. 97-130.
- **Observations sur le PAEE du Puy-en-Velay, 1922**
VISSAGUET, Louis. "Observations présentées à l'enquête de commodo et incommodo ouverte à la mairie du Puy sur le projet d'aménagement, d'embellissement et d'extension de la ville du Puy par la Commission des amis du vieux Puy [...]". **Bulletin historique, scientifique, littéraire, artistique et agricole de la Haute-Loire**, t. VII, 1922, p. 345-364.
B Patrimoine, Clermont-Ferrand : A 70015 VII-1922

Liens web

- Superposition des plans cadastraux anciens et actuels, pour les 91 villes d'Auvergne. : <http://www.auvergne-inventaire.fr/Les-inventaires/Villes-en-Auvergne/PLANS-CADASTRAUX>
- Placer la première loi de planification urbaine (1919-1924) dans la réflexion actuelle : le cas de l'Auvergne. : <http://www.auvergne-inventaire.fr/Les-inventaires/Villes-en-Auvergne/Articles>
- Vers les Archives départementales du Puy-de-Dôme : <http://www.archivesdepartementales.puydedome.fr/>
- Vers les archives départementales du Cantal : <http://www.cantal.fr/>
- Plan d'aménagement et d'extension de Nérès-les-Bains, par Mercier, 1922 : https://www.bibliotheques-clermontmetropole.eu/overnia/notice.php?q=N%C3%A9ris-les-bains&spec_expand=1&start=3
- Plan d'aménagement et d'extension du Mont-Dore, par Léon Jausse, [1923 ou 1924] : https://archiwebture.citedelarchitecture.fr/fonds/FRAPN02_JAUSS/inventaire/vignette/document-25956

Illustrations

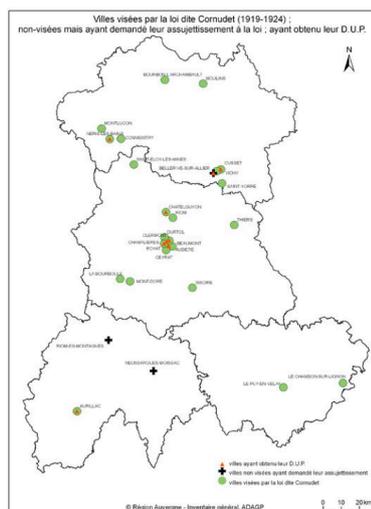


Localités représentées comme villes suivant la codification adoptée par les ingénieurs chargés de la carte de l'Académie, dite carte de Cassini (1748-1790), en rouge.

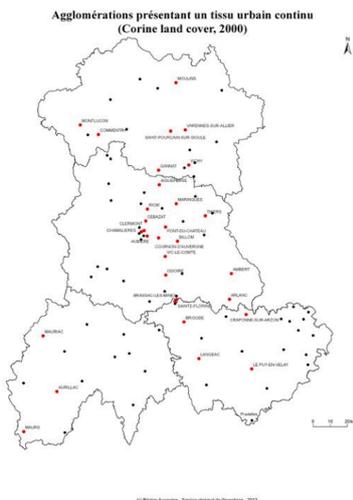
Dess. Guylaine Beuparland-Dupuy
IVR83_20120000008NUDA

Localités chefs-lieux de districts en 1790 (en bleu).
Dess. Guylaine Beuparland-Dupuy
IVR83_20120000007NUDA

Localités dont les préfets ont dit en 1809 qu'elles étaient des villes (réponses en vue de statistiques à l'échelle nationale), en violet. Par rapport au corpus total de l'étude.
Dess. Guylaine Beuparland-Dupuy
IVR83_20120000006NUDA



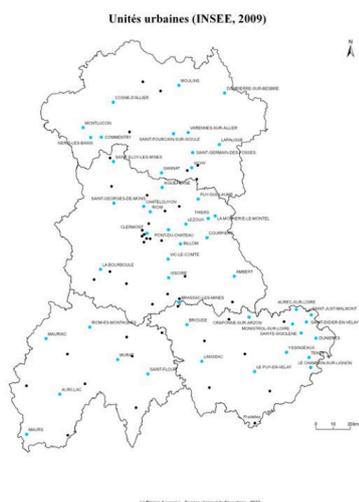
Carte des localités visées par la loi Cornudet de 1919-1924 (1ère loi française obligeant les municipalités à faire oeuvre de planification urbaine), non visées mais ayant demandé leur assujettissement, et parmi elles, localités ayant obtenu leur DUP (déclaration d'utilité publique).
Dess. Guylaine Beuparland-Dupuy
IVR83_2012000001NUDA



Localités présentant un tissu urbain continu sur la base Corine Land Cover (année 2000), en rouge.
Dess. Guylaine Beuparland-Dupuy
IVR83_2012000005NUDA



Localités répondant au critère "pôle de bassin de vie autonome" d'après l'INSEE (2004), en marron. Par rapport au corpus définitif (en noir).
Dess. Guylaine Beuparland-Dupuy
IVR83_2012000004NUDA



Localités répondant au critère "unité urbaine" selon la définition de l'INSEE en 2009 (en bleu turquoise), et passées à travers les fourches caudines de notre critère éliminatoire. Par rapport au corpus définitif (en noir).
Dess. Guylaine Beuparland-Dupuy
IVR83_2012000003NUDA



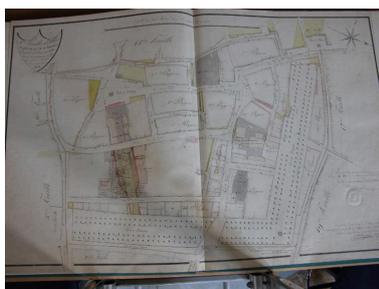
"Plan géométrique de la ville de Brioude avec le tracé des embellissements et des alignements arrêtés par le conseil de la commune", [1817-1818 ?].
(NB : le cliché original n'existe qu'en basse définition).
Phot. Jean-Michel Périn
IVR83_20136300231NUC4A



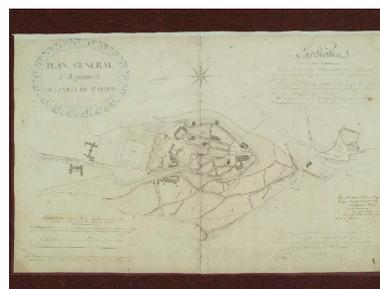
Plan d'alignement de Moulins (Allier) 1822-1828. (Photo chercheure).
Repro. Bénédicte Renaud-Morand
IVR83_20110300016NUCA



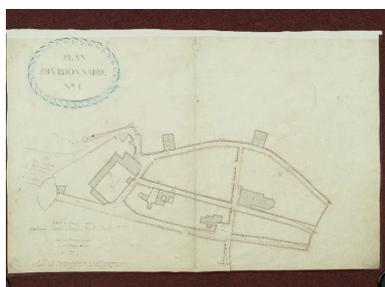
Plan d'alignement de Moulins (Allier), 1822-1828. Seizième feuille : secteur du cours de Bercy. (Photo chercheur). Le cours aurait été prolongé jusqu'à la place de Paris en formant une sorte de rotule. Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR83_20110300017NUCA



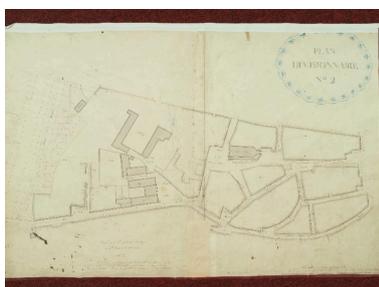
Plan d'alignement de Moulins (Allier). Première feuille : secteur de l'hôtel de ville. Le projet consistait à relier la mairie au cours Daquin par une percée, qui n'a pas été entièrement réalisée. (Photo chercheur). Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR83_20110300018NUCA



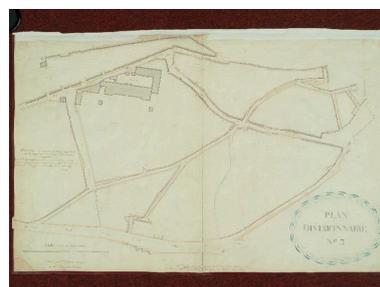
Plan d'alignement de Saint-Flour (Cantal). Plan général, 1826-1829. Phot. Jean-Michel Périn
IVR83_20131500014NUCA4A



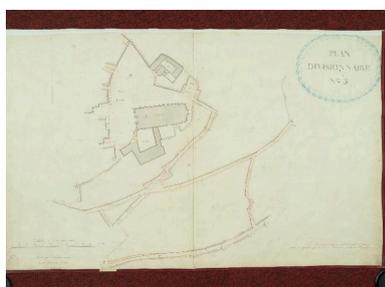
Plan d'alignement de Saint-Flour (Cantal), 1826-1829. Division n°1. Phot. Jean-Michel Périn
IVR83_20131500017NUCA4A



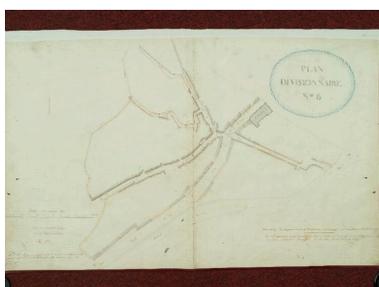
Plan d'alignement de Saint-Flour (Cantal), 1826-1829. Division n°2. Repro. Jean-Michel Périn
IVR83_20131500018NUCA4A



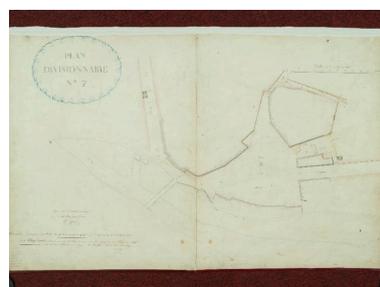
Plan d'alignement de Saint-Flour (Cantal), 1826-1829. Division n°3. Phot. Jean-Michel Périn
IVR83_20131500019NUCA4A



Plan d'alignement de Saint-Flour (Cantal), 1826-1829. Division n°5 (secteur de la cathédrale). Phot. Jean-Michel Périn
IVR83_20131500021NUCA4A



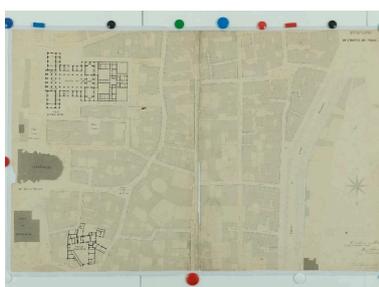
Plan d'alignement de Saint-Flour (Cantal), 1826-1829. Division n°6. Phot. Jean-Michel Périn
IVR83_20131500022NUCA4A



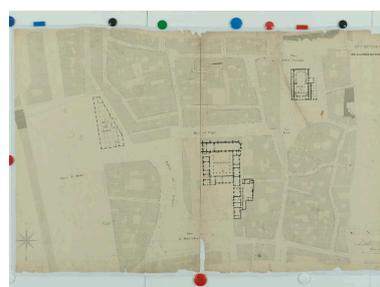
Plan d'alignement de Saint-Flour (Cantal), 1826-1829. Division n°7. Phot. Jean-Michel Périn
IVR83_20131500023NUCA4A



Plan d'alignement d'Yssingeaux (Haute-Loire), 1828-1833. (Photo chercheur). Phot. Bénédicte Renaud-Morand

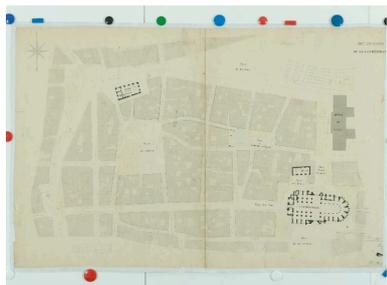


Plan d'alignement de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), 1828-1845. 23e division : de l'hôtel de ville. Phot. Jean-Michel Périn



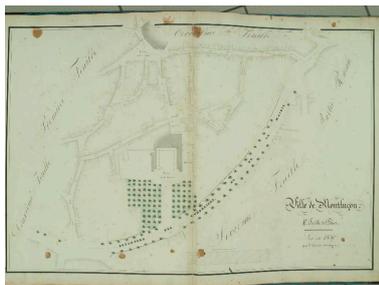
Plan d'alignement de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), 1828-1845. 27e division : de la préfecture. Phot. Jean-Michel Périn

IVR83_20114300017NUCA



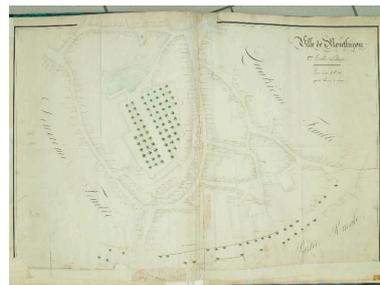
Plan d'alignement de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), 1828-1845. 28e division : de la cathédrale .
Phot. Jean-Michel Périn
IVR83_20106300373NUCA4A

IVR83_20106300371NUC4A

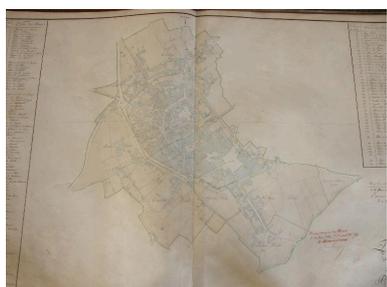


Plan d'alignement de Montluçon (Allier), 1830, rectifié 1853. 4e feuille (centrée sur la mairie).
Phot. Jean-Michel Périn
IVR83_20130300012NUC4A

IVR83_20106300372NUC4A



Plan d'alignement de Montluçon (Allier), 1830, rectifié 1853. Sur cette feuille sont indiqués en plus les noms des habitants dont les propriétés bordent l'espace public.
Phot. Jean-Michel Périn
IVR83_20130300008NUC4A



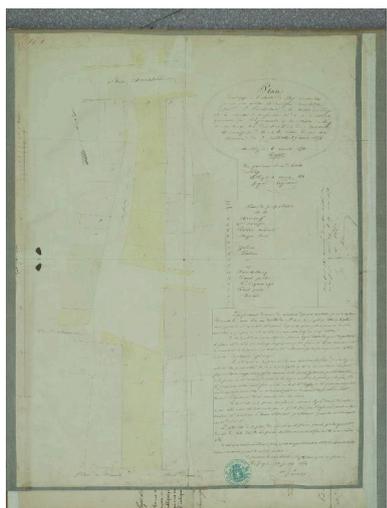
Plan d'alignement de Brioude (Haute-Loire), 1839-1841. Projet définitif. Plan général (photo chercheure).
Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR83_20114300015NUCA



Plan d'alignement de Brioude (Haute-Loire), 1839-1841. Troisième feuille : secteur de l'église Saint-Julien. Remarquer le projet de percement dans l'axe de la porte d'entrée ouest de l'église, non réalisé. (Photo chercheure).
Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR83_20114300016NUCA



Plan d'alignement du Puy-en-Velay (Haute-Loire), 1843-1848. Feuille n°1 de l'atlas. Secteur de la mairie. En bas, à droite, mention que des modifications ont été apportées par le Conseil des bâtiments civils et adoptées par le Conseil municipal en 1845.
Phot. Jean-Michel Périn
IVR83_20134300023NUC4A



Plan d'alignement du Puy-en-Velay (Haute-Loire), 1843-1848 : plan partiel annexé aux feuilles de l'atlas original, 1853-1854. Élargissement de la rue des Cordelières.
Phot. Jean-Michel Périn



Plan d'alignement du Puy-en-Velay (Haute-Loire), 1843-1848. Feuille n°5 de l'atlas. Secteur de la cathédrale : en jaune figurent les démolitions à prévoir au-devant de la cathédrale. Projet réalisé, l'entrée de la cathédrale étant actuellement bien dégagée.
Phot. Jean-Michel Périn
IVR83_20134300027NUC4A



Plan d'alignement de Monistrol-sur-Loire (Haute-Loire), 1861.
Phot. Jean-Michel Périn
IVR83_20134300089NUC4A

IVR83_2013430005NUC4A



Détail du plan d'alignement de Monistrol-sur-Loire (Haute-Loire), 1861.
Phot. Jean-Michel Périn
IVR83_20134300090NUC4A



Plan d'alignement de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), une proposition de L. Jarrier et A. Mallay, 1863. (NB : le cliché original n'existe qu'en basse définition).
Autr. François-Louis Jarrier, Autr. Emile Mallay, Autr. Auguste Sauty, Phot. Service phot. Bibliothèque du Patrimoine Clermont Auvergne Métropole
IVR83_20226304699NUC4A



Plan d'alignement de Comtentry (Allier), 1865-1866. Cette feuille est centrée sur l'église, la halle (remplacée par l'hôtel de ville depuis 1894) et la place du marché (actuellement place-parvis de l'hôtel de ville). Certains immeubles sont indiqués "en construction", notamment le fond de place avec pan coupé.
Phot. Jean-Michel Périn
IVR83_20130300066NUC4A



Plan d'alignement de Mauriac (Cantal), 1880-1881.
Feuille A (le centre).
Phot. Jean-Michel Périn
IVR83_20131500096NUC4A



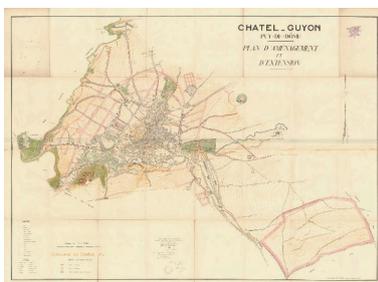
PAE d'Aurillac, 1922
Phot. Jean-Michel Périn
IVR84_20091500002XA



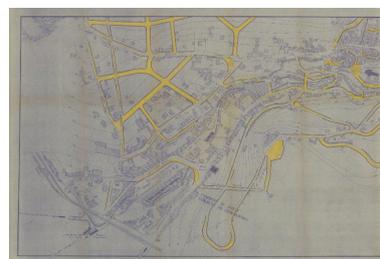
PAE du Mont-Dore, [1923 ou 1924]
IVR84_20186300016NUC4A



PAE de Clermont-Ferrand, 1925



PAE de Châtel-Guyon, 1929
Phot. Da Costa-Vigne
IVR84_20186300014NUC4A

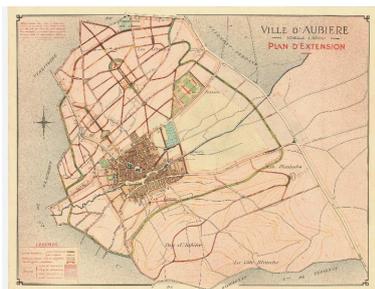


PAE de Royat (Puy-de-Dôme), 2e feuille sur 3, 1931
Phot. Da Costa-Vigne, Autr. Bergoin, Autr. Férérol, Autr. Vours
IVR84_20186300015NUC4A

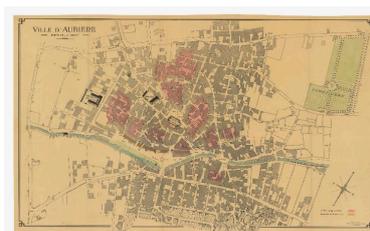
Repro. Jean-Michel Périn,
Autr. J. Morel
IVR84_20106300366NUC4A



Plan d'aménagement d'Aubière,
centre de la ville, 1938.
Phot. Da Costa-Vigne
IVR84_20186300010NUC4A



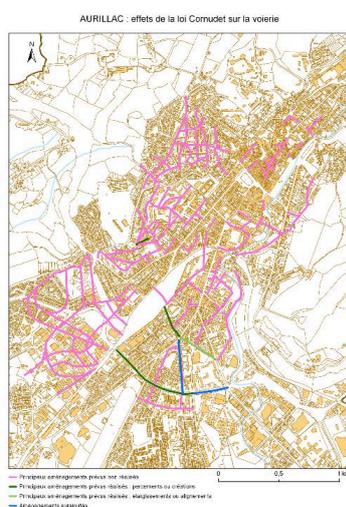
Plan d'extension d'Aubière, 1938
Phot. Da Costa-Vigne
IVR84_20186300011NUC4A



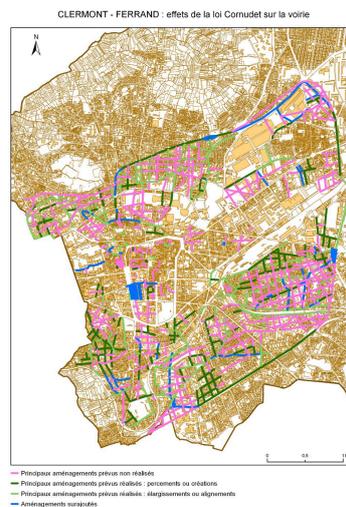
PAEE d'Aubière : îlots insalubres
et façades pittoresques, 1938
Phot. Da Costa-Vigne
IVR84_20186300012NUCA



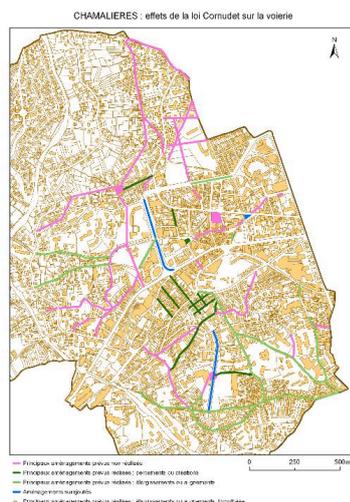
PAE de Beaumont (Puy-
de-Dôme), 1938-1939
Phot. Da Costa-Vigne
IVR84_20186300013NUC4A



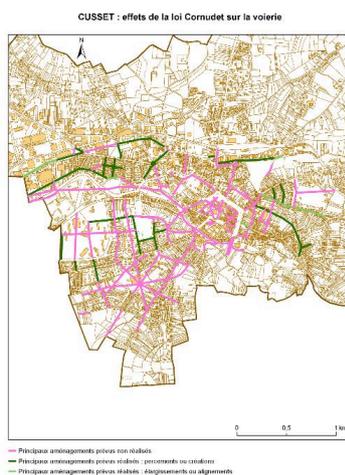
Aurillac (Cantal). Montage effectué
à partir du Plan d'aménagement
et d'extension daté de 1922.
le réseau de voirie envisagé, à
courbes et contrecourbes, s'inspirait
de celui de parcs paysagers.
Dess. Guylaine Beuparland-Dupuy
IVR84_20121500022NUDA



Clermont-Ferrand (Puy-de-
Dôme). Montage faisant ressortir
les aménagements effectués
d'après le "Plan Cornudet" de
1925. Contrairement à Aurillac,
le quadrillage est ici la règle. Au
moment de l'aménagement du
plateau Saint-Jacques (secteur
sud de la ville), le réseau prévu
et en partie réalisé, est considéré
comme pléthorique par les auteurs
d'un grand ensemble (1959-1965).
Dess. Guylaine Beuparland-Dupuy
IVR84_20126300392NUDA



Chamalières (Puy-de-Dôme).
Montage à partir du Plan
d'aménagement et d'extension
produit par les ingénieurs
Vaurs, Férérol et Bergoin, 1930.
Dess. Guylaine Beuparland-Dupuy
IVR84_20126300391NUDA



Cusset (Allier). Montage à
partir du Plan d'extension
et d'aménagement signé du
bureau d'étude Topoplan, 1933.
Dess. Guylaine Beuparland-Dupuy
IVR84_20120300183NUDA



Royat (Puy-de-Dôme). Montage
indiquant les réalisations effectuées
suite à l'obtention de la Déclaration
d'Utilité Publique le 29 avril 1935.
Dess. Guylaine Beuparland-Dupuy
IVR84_20126300393NUDA



Beaumont (Puy-de-Dôme). Rue du
Commerce et impasse de la Liberté.
Rue courbe, banc de façade (en saillie
sur l'espace public), et à l'arrière-plan
passage surélevé et escalier extérieur :
tous ces éléments contribuent à
donner un effet de labyrinthe.
Phot. Jean-Michel Périn
IVR83_20126300270NUC4A



Beaumont (Puy-de-Dôme).
Rue et impasse de la Liberté :
escaliers en saillie et passage
surélevé entre immeubles (jouant
probablement le rôle d'arc-étré sillon).
Phot. Jean-Michel Périn
IVR83_20126300275NUC4A



Ceyrat (Puy-de-Dôme). Rue des
Caves. Rue sinueuse avec passage et
escalier courbe en saillie contribuant
à créer un effet de labyrinthe.
Phot. Jean-Michel Périn
IVR83_20126300254NUC4A



Châtel-Guyon (Puy-de-Dôme). Rue du Château. Centre ancien de la ville devenue station thermale : impasse avec maisons à escaliers en saillie.
Phot. Jean-Michel Périn
IVR83_20126300016NUC4A



Aubière (Puy-de-Dôme). Place de la République. Escaliers en saillie sur l'espace public.
Phot. Jean-Michel Périn
IVR83_20126300121NUC4A



Durtol (Puy-de-Dôme). Rue de la Gare. Escaliers en saillie.
Phot. Jean-Michel Périn
IVR83_20126300054NUC4A



Cournon (Puy-de-Dôme). Impasse de la Perche. Escaliers en saillie.
Phot. Jean-Michel Périn
IVR83_20136300901NUC4A



Brassac-les-Mines (Puy-de-Dôme). Escalier en saillie et tracé irrégulier de la rue des Lacs.
Phot. Jean-Michel Périn
IVR83_20126300025NUC4A



Maurs (Cantal). Rue du 19-Mars-1962 : une tour d'escalier en saillie sur la rue peut gêner la circulation. Ce type de disposition se retrouve dans de nombreuses villes, et notamment à Riom (Puy-de-Dôme), pourtant réputée pour la régularité de ses fronts de rues (par exemple au 15 rue Sirmond ou au 11 rue Gilbert-Romme).
Phot. Jean-Michel Périn
IVR83_20131500065NUC4A



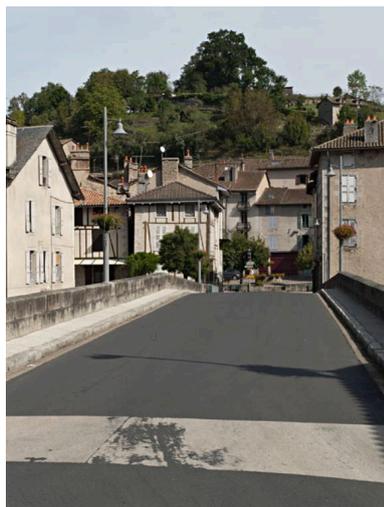
Maurs (Cantal). Rue du Temple.
Rue liant directement la porte de ville au parvis de l'église. Ce type de rue se retrouve par exemple à Courpière et à Clermont-Ferrand, dans le Puy-de-Dôme.
Phot. Jean-Michel Périn
IVR83_20131500069NUC4A



Clermont-Ferrand. Rue des Gras.
Rue d'origine médiévale menant directement de la porte de ville au parvis de la cathédrale (cette dernière est dans le dos du photographe).
Axiation : le puy de Dôme dans la perspective de la rue des Gras.
Phot. Jean-Michel Périn
IVR83_20116301258NUCA



Clermont-Ferrand. Rue Ballainvilliers. Obélisque implanté au carrefour, dans l'axe de quatre voies, dont celui de ce cardo romain.
Phot. Jean-Michel Périn
IVR83_20106300539XA



Laroquebrou (Cantal). Rue du Fort. En direction de la place de l'Église. Fontaine installée en 1836 dans l'axe du pont.
Phot. Jean-Michel Périn
IVR83_20131500059NUC4A



Laroquebrou (Cantal). Rue du Fort. Au premier plan, immeubles ayant fait l'objet d'un recul d'alignement en 1838. Ils sont en effet situés sur la traverse royale et c'est l'administration des Ponts et Chaussées qui l'imposait.
Phot. Jean-Michel Périn
IVR83_20131500057NUC4A



Issoire (Puy-de-Dôme). Rue du Ponteil. Sur le plan d'alignement de la ville, daté de 1833, il est prévu que la rue du Ponteil soit alignée, de manière manifestement à parfaire l'axiation sur la halle au blé.
Phot. Jean-Michel Périn
IVR83_20136300434NUC4A



Souvigny (Allier). Rue de la Gare : axiation.
Phot. Jean-Michel Périn
IVR83_20120300042NUC4A



Aubière (Puy-de-Dôme). Rue Victor-Hugo, percée en partie dans le tissu ancien, destinée manifestement à placer la façade de l'église dans l'axe.
Phot. Jean-Michel Périn
IVR83_20126300115NUC4A



Bourbon-l'Archambault (Allier). Avenue Charles-Louis-Philippe. Mise en perspective de l'établissement thermal dans l'avenue qui le relie à la gare (gare actuellement désaffectée).
Phot. Jean-Michel Périn
IVR83_20120300095NUC4A



Le Puy-en-velay (Haute-Loire). Axiation depuis la place du Breuil vers la rue Porte-Aiguière : arbre (planté le 14 juillet 1919 pour commémorer la victoire) et au fond statue de Notre-Dame de France.
Phot. Jean-Michel Périn
IVR83_20144300017NUC4A



Clermont-Ferrand. Boulevard Joseph-Girod : une des créations prévues sur le plan de 1925 issu de la loi Cornudet. Largeur du boulevard, jardins de façade pour les immeubles. En outre, l'axiation sur les tours de la cathédrale, même si elle n'était que fortuite, ajoute à la symétrie de la composition.
Phot. Jean-Michel Périn
IVR83_20106300552XA



Yssingaux (Haute-Loire). Mise en perspective du suc d'Ayme, dans l'axe de l'avenue Georges-Clémenceau : fortuite ou construite ?
Phot. Jean-Michel Périn
IVR83_20144300031NUC4A



Courpière (Puy-de-Dôme).
Grun de Chignore dans
l'axe de l'avenue de la Gare.
Phot. Jean-Michel Périn
IVR83_20136300341NUC4A



Aurillac (Cantal). Le puy Mary
s'invitant dans la composition
urbaine en apparaissant dans l'axe
de l'avenue de la République.
Phot. Jean-Michel Périn
IVR83_20131500087NUC4A



Le Puy-en-Velay (Haute-Loire).
Rue Becdelièvre : porte située
dans l'axe de la rue, contribuant
à composer l'espace urbain.
Phot. Jean-Michel Périn
IVR83_20144300015NUC4A



Yssingeaux (Haute-Loire). Travée
de balcons de l'immeuble d'un
particulier s'inscrivant dans
l'axe de la rue Notre-Dame.
Phot. Jean-Michel Périn
IVR83_20124300038NUC4A



Riom-ès-Montagnes (Cantal).
Particulier composant avec l'espace
urbain : le portail d'entrée de sa
clôture, puis le degré d'accès à
la maison puis la porte d'entrée,
s'inscrivent sur un pan coupé
d'une part, et surtout dans l'axe
de l'avenue Fernand-Brun.
Phot. Jean-Michel Périn
IVR83_20121500016NUC4A



Maurs (Cantal). Rue du Pauverel.
Particulier composant avec
l'espace urbain, effet de proue.
Phot. Jean-Michel Périn
IVR83_20131500063NUC4A



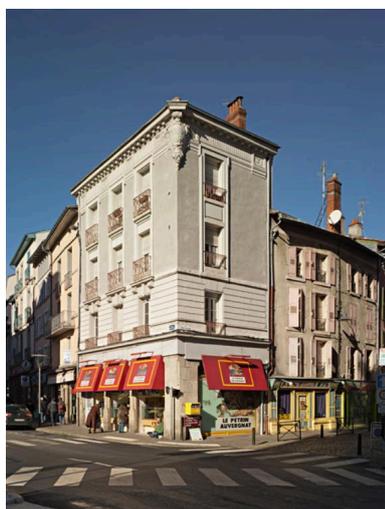
Issoire (Puy-de-Dôme). Alignement et ligne de génoises sur le boulevard Triozon-Bayle (boulevard d'enceinte).

Phot. Jean-Michel Périn
IVR83_20146300105NUC4A



Riom (Puy-de-Dôme). Rue de l'Horloge. Une régularité organisée et renforcée sur le long terme : à partir d'un tracé régulier de lotissement médiéval, une succession de prescriptions municipales de l'époque moderne a abouti à ce front de rue régulier (avec notamment des façades-écrans destinées à "masquer la vue de la tuile").

Phot. Jean-Michel Périn
IVR83_20076300065XA



Le Puy-en-Velay (Haute-Loire). Boulevard Maréchal-Fayolle. Immeuble dont le décor principal est situé sur l'angle : cartouche portant la date 1910, sur l'arête.

Phot. Jean-Michel Périn
IVR83_20144300010NUC4A

Le Puy-en-Velay (Haute-Loire). Boulevard Saint-Louis : ligne de corniche augmentant l'effet d'alignement.

Phot. Jean-Michel Périn
IVR83_20144300009NUC4A



Aurillac (Cantal). La rue des Frères-Charmes est une percée destinée à relier le champ de foire à la place Saint-Marcel et dont le projet date de 1880. Des pans coupés sont prévus aux deux extrémités de la rue, comme cela se faisait systématiquement à cette date-là.

Phot. Jean-Michel Périn
IVR83_20131500085NUC4A



Varenne-sur-Allier (Allier). Rue Claude-Labonde. Un angle arrondi, destiné à faciliter la circulation, avec effet décoratif.

Phot. Jean-Michel Périn
IVR83_20130300087NUC4A

Issoire (Puy-de-Dôme). Boulevard de la Manlière. Ligne de balcons sur le boulevard de contournement du centre ancien.

Phot. Jean-Michel Périn
IVR83_20136300436NUC4A



Vic-sur-Cère (Cantal). Avenue du Docteur-Jean-Lambert. Pan coupé, emplacement privilégié pour une mise en valeur ornementale : ici, le pan coupé porte des balcons et des amortissements.

Phot. Jean-Michel Périn
IVR83_20131500030NUC4A



Ambert (Puy-de-Dôme). Boulevard Sully et avenue du 11-Novembre.

Une des rares tours d'angle de la région (hormis Vichy) : ancienne caisse d'épargne, située au débouché de l'avenue de la gare et à proximité de la sous-préfecture.

Phot. Jean-Michel Périn
IVR83_20136300668NUC4A



Saint-Pourçain-sur-Sioule (Allier).
Avenue Pasteur. Une des rares
tours d'angle de la région, au
débouché de l'avenue menant à
la gare (actuellement désaffectée,
réutilisée en lycée). Elle concurrence
un simple pan coupé avec balcon.
Phot. Jean-Michel Périn
IVR83_20120300179NUC4A



Salers (Cantal). Place-parvis de
l'église, en belvédère sur le puy
Violent. Le même type de place-
parvis de l'église existe par exemple
à Maringues, dans le Puy-de-
Dôme, offrant un point de vue sur
la chaîne des puys (dont le puy
de Dôme) et la chaîne du Sancy.
Phot. Jean-Michel Périn
IVR83_20131500072NUC4A



Riom-ès-Montagnes (Cantal).
Place du Monument. Un probable
recul d'alignement a conduit les
propriétaires de ces villas à prévoir
des jardins de façade, à moins que



Royat (Puy-de-Dôme). Avenue
Jean-Heitz. Pan coupé : l'ampleur
donnée aux pans coupés conduit à
y prévoir les façades principales.
À Moulins, c'est la préfecture
qui est traitée sur ce mode, à
Royat, c'est le bureau de poste.
Phot. Jean-Michel Périn
IVR83_20106300516XA



Laroquebrou (Cantal). Un champ
de foire faisant office de promenade
publique, comme cela se pratiquait
également dans l'Allier, à Ainay-
le-Château par exemple, ou
dans le Puy-de-Dôme, à Saint-
Germain-Lembron par exemple.
Phot. Jean-Michel Périn
IVR83_20131500054NUC4A



Chamalières (Puy-de-Dôme). Avenue
Paul-Bert : retrait d'alignement
avec jardin de façade, fruit d'un
élargissement de la voie, prévu au
Plan d'extension et d'aménagement
(loi Cornudet), daté de 1930.
Phot. Jean-Michel Périn
IVR83_20106300524XA



Le Puy-en-Velay (Haute-
Loire). Boulevard de la
République : immeuble composant
monumentalement avec le pan coupé.
Phot. Jean-Michel Périn
IVR83_20144300001NUC4A



Commentry (Allier). Rue Jean-
Jaurès et avenue Marx-Dormoy.
À droite, avenue de la gare ayant
fait office de promenade publique.
Phot. Jean-Michel Périn
IVR83_20130300054NUC4A

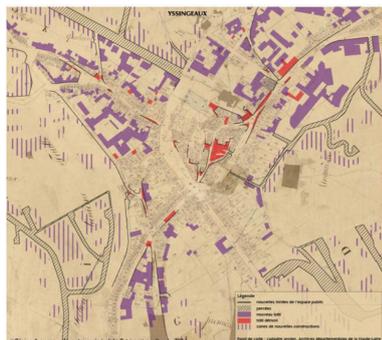


Yssingeaux (Haute-Loire). Place
du Marché. Désordre introduit
après opération d'aération du tissu
(curetage d'un îlot entier) : le front
bâti de la place est constitué des
élévations arrière des immeubles,
à l'origine élevées sur une ruelle
étroite. Seule la façade de l'immeuble
à travée unique, postérieure au
curetage donc, présente une façade
susceptible d'embellir la place.
Phot. Jean-Michel Périn

ceux-ci n'aient fait également l'objet
d'une prescription municipale.

Phot. Jean-Michel Périn

IVR83_20121500012NUC4A



Yssingeaux (Haute-Loire). Mise
en évidence du curetage de
l'îlot ayant abouti à la création
de la place du Marché, par
superposition du cadastre ancien
(1834) et du cadastre actuel (2014).

Dess. Guylaine Beuparland-Dupuy

IVR83_20144300058NUDA



Clermont-Ferrand. Rue des Grands-
Jours, chevet de la cathédrale.

Effet du dégagement préconisé
dans le cadre de la loi Cornudet
(1919-1924) : mise à nu de murs
aveugles. Ces derniers sont
actuellement camouflés par des
peintures murales (trompe-l'oeil).

Phot. Jean-Michel Périn

IVR83_20106300547XA

IVR83_20124300039NUC4A



Monistrol-sur-Loire (Haute-
Loire). Attraction de la traverse
sur les mairies : la mairie migre
vers la traverse plutôt que de
rester à proximité du château
ou de l'église, dans le centre.

Dess. Guylaine Beuparland-Dupuy

IVR83_20144300051NUDA



Arlanc (Puy-de-Dôme). Hôtel
de ville sur traverse (Route
Nationale) et façade principale sur
le dégagement apporté par la place.

Phot. Jean-Michel Périn

IVR83_20136300659NUC4A



Arlanc (Puy-de-Dôme). Façade
principale de l'hôtel de ville, donnant
sur la place Charles-de-Gaulle.

Phot. Jean-Michel Périn

IVR83_20136300661NUC4A

Moulins (Allier). Place de
l'Hôtel-de-Ville. L'hôtel de ville
sur l'ancienne traverse royale.

Aujourd'hui la route n'apparaît plus
que comme une voie de desserte
secondaire, en centre-ville, avec
une dilatation formant place.

Phot. Jean-Michel Périn

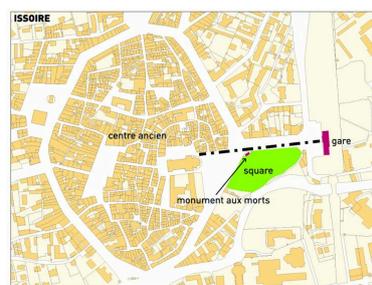
IVR83_20120300081NUC4A



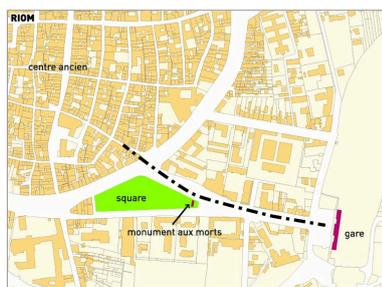
Ceyrat (Puy-de-Dôme). Rue Frédéric-Brunmurol. Hôtel de ville-groupe scolaire élevé dans l'entre-deux-guerres sur la traverse principale, et à l'entrée de la ville. Inauguré le 3 septembre 1933. A perdu sa fonction scolaire. Phot. Jean-Michel Périn
IVR83_20126300251NUC4A



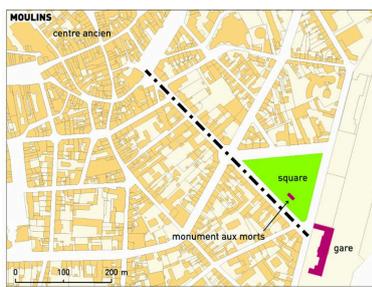
Sainte-Sigolène (Haute-Loire). Place Jean-Salque. Hôtel de ville avec place et monument commémoratif, situé à un carrefour. Phot. Jean-Michel Périn
IVR83_20134300083NUC4A



Une combinaison simple et récurrente : la gare, le square (avec monument aux morts) greffé sur la voie de liaison entre gare et centre ancien. Ici le cas d'Issoire. Riom, Moulins, Issoire, et dans une moindre mesure Aurillac et Riom-ès-Montagnes, ont en commun une combinaison « gare – square avec monument aux morts – boulevards – centre ». Trouver le monument aux morts sur le parcours gare – centre reste fréquent : c'est le cas d'autres villes telles Paulhaguet, Clermont-Ferrand, Lapalisse, Saint-Germain-Lembron. Le placer en entrée de ville ou sur la traverse principale, à la vue des personnes de passage, est probant à Dunières, Brioude, Durtol, Ardes. Le situer dans le square attenant à la gare revient à croiser plusieurs arguments : le statut de la gare comme entrée de ville avec celui du square comme espace de prestige et comme salle d'attente en plein air (l'architecte et théoricien anglais Raymond Unwin (1863-1940) le préconisait : « on se rappellera, en étudiant les emplacements des gares, ceux aussi des hôtels de ville et autres édifices publics où il est probable que les usagers seront obligés d'attendre, qu'il y aurait grand avantage à trouver là quelque lieu, fermé ou en plein air, quelque jardin abrité où l'attente se fasse dans la tranquillité et dans un cadre agréable, hors des bruits de la gare et du tumulte des centres d'affaires ». Dans le cas présent, la salle d'attente peut se muer en espace de recueillement. Dess. Guylaine Beuparland-Dupuy
IVR83_20146300863NUDA



Une combinaison simple et récurrente : la gare, le square (avec monument aux morts) greffé sur la voie de liaison entre gare et centre ancien. Ici le cas de Riom.
Dess. Guylaine Beuparland-Dupuy
IVR83_20146300864NUDA



Une combinaison simple et récurrente : la gare, le square (avec monument aux morts) greffé sur la voie de liaison entre gare et centre ancien. Ici le cas de Moulins.
Dess. Guylaine Beuparland-Dupuy
IVR83_20140300003NUDA

Dossiers liés

Dossier(s) de synthèse :

L'Auvergne des villes (IA00141346)

Présentation de l'opération Villes d'Auvergne (IA00141345)

Édifices repérés et/ou étudiés :

Centre régional de documentation pédagogique de Clermont-Ferrand (IA63002623) Auvergne, Puy-de-Dôme, Clermont-Ferrand, 15 rue d' Amboise

Auteur(s) du dossier : Bénédicte Renaud-Morand

Copyright(s) : © Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel

Villes sur les cartes de Cassini (1748-1790)



(c) Région Auvergne - Service régional de l'inventaire - 2012

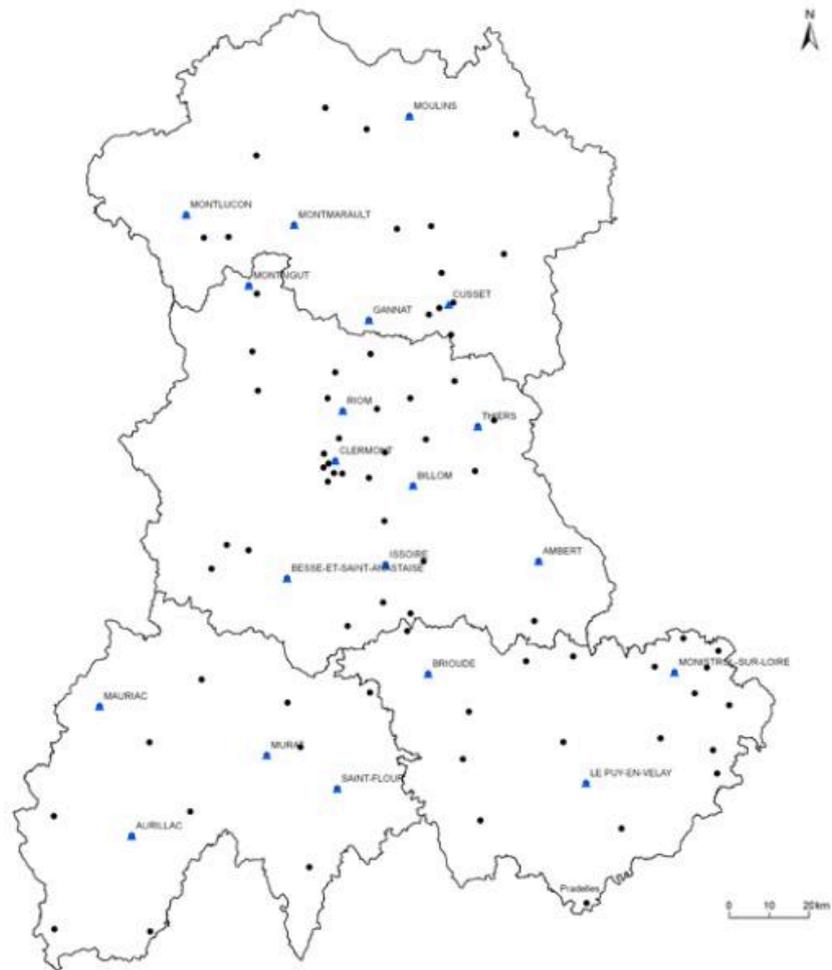
Localités représentées comme villes suivant la codification adoptée par les ingénieurs chargés de la carte de l'Académie, dite carte de Cassini (1748-1790), en rouge.

IVR83_2012000008NUDA

Auteur de l'illustration : Guylaine Beauparland-Dupuy

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Villes chefs-lieux de districts en 1790



(c) Région Auvergne - Service régional de l'inventaire - 2012

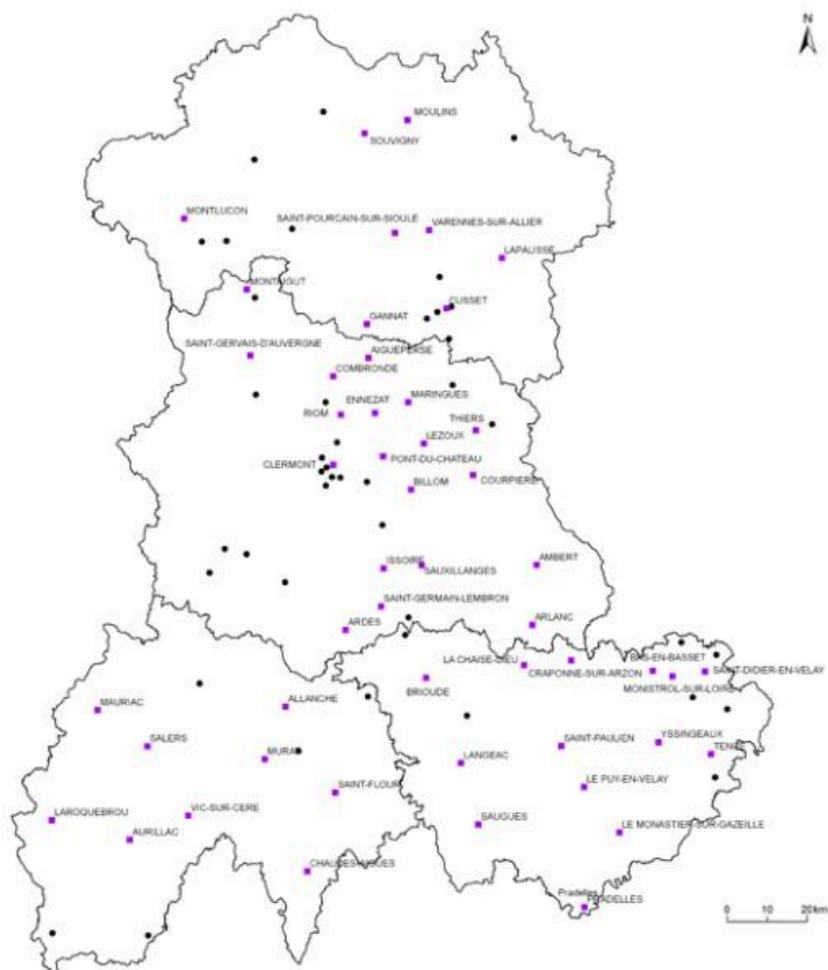
Localités chefs-lieux de districts en 1790 (en bleu).

IVR83_20120000007NUDA

Auteur de l'illustration : Guylaine Beauparland-Dupuy

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Villes issues des Statistiques demandées aux préfets (1809)



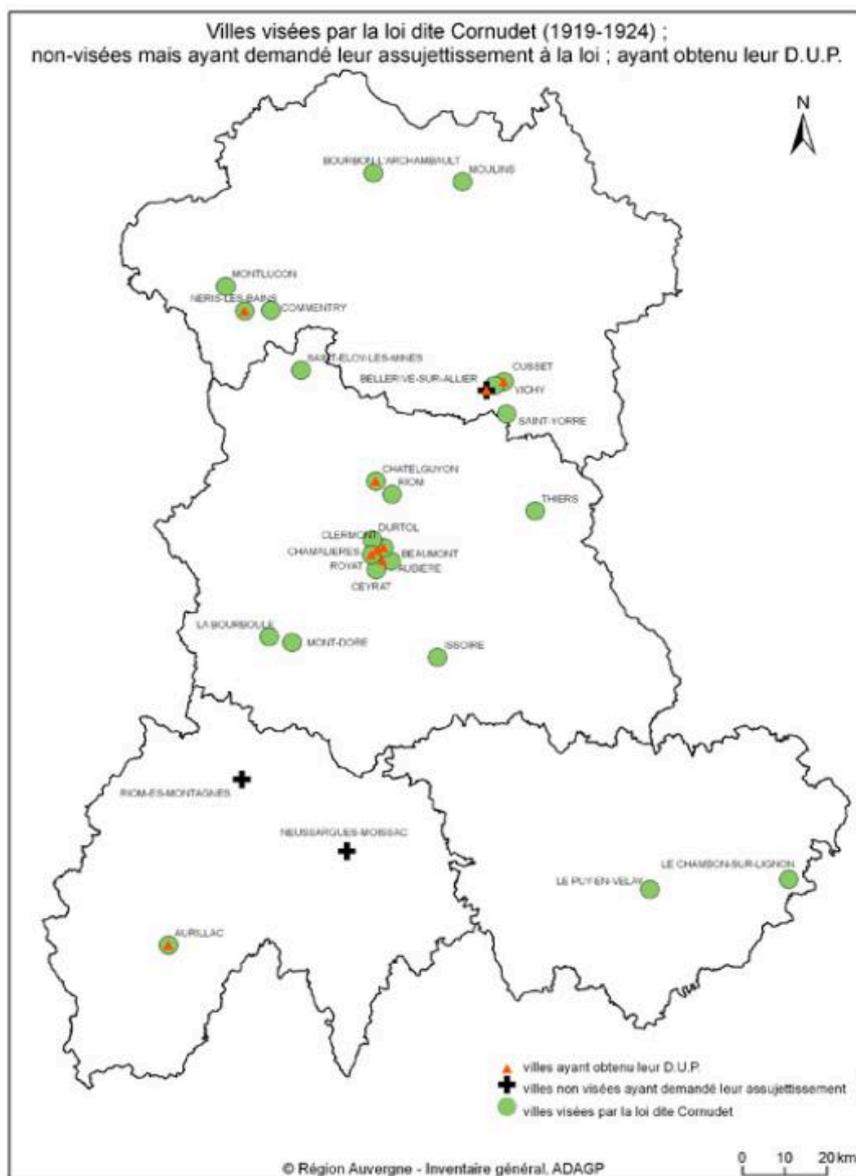
(c) Région Auvergne - Service régional de l'inventaire - 2012

Localités dont les préfets ont dit en 1809 qu'elles étaient des villes (réponses en vue de statistiques à l'échelle nationale), en violet. Par rapport au corpus total de l'étude.

IVR83_2012000006NUDA

Auteur de l'illustration : Guylaine Beauparland-Dupuy

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation



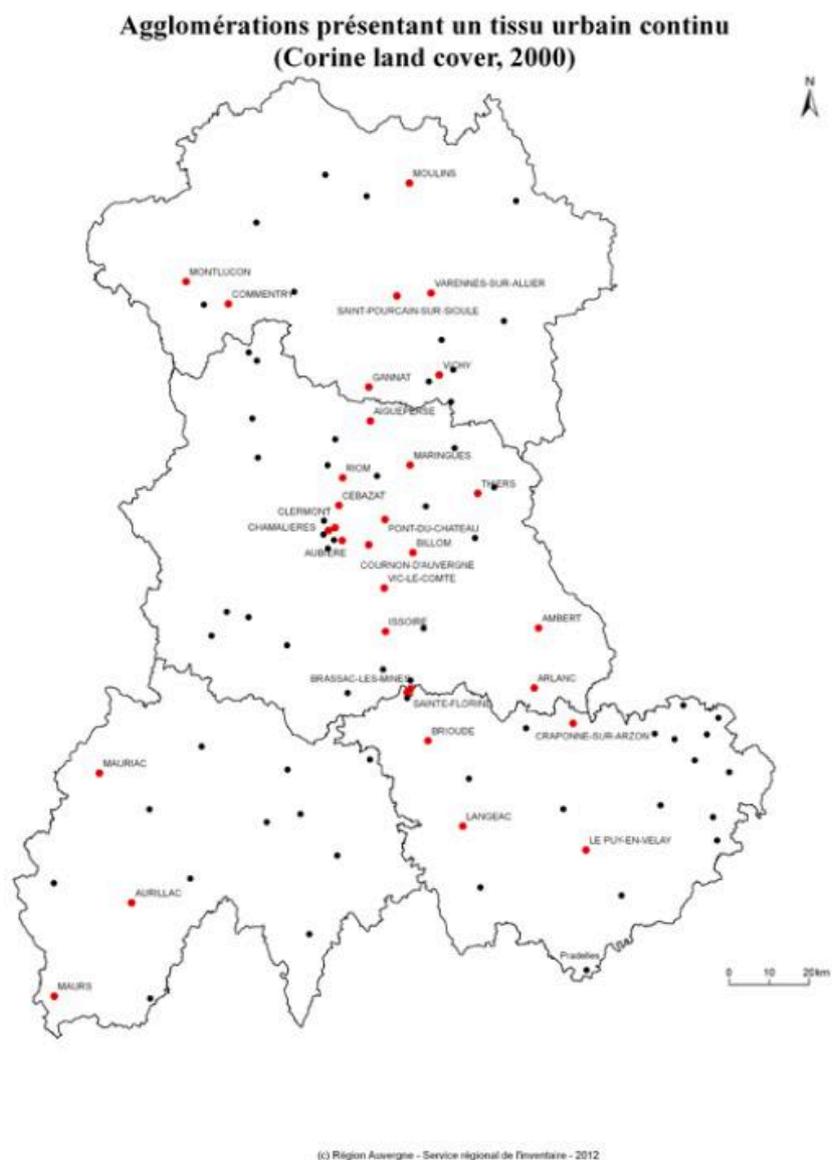
Carte des localités visées par la loi Cornudet de 1919-1924 (1ère loi française obligeant les municipalités à faire oeuvre de planification urbaine), non visées mais ayant demandé leur assujettissement, et parmi elles, localités ayant obtenu leur DUP (déclaration d'utilité publique).

IVR83_20120000001NUDA

Auteur de l'illustration : Guylaine Beauparland-Dupuy

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Localités présentant un tissu urbain continu sur la base Corine Land Cover (année 2000), en rouge.

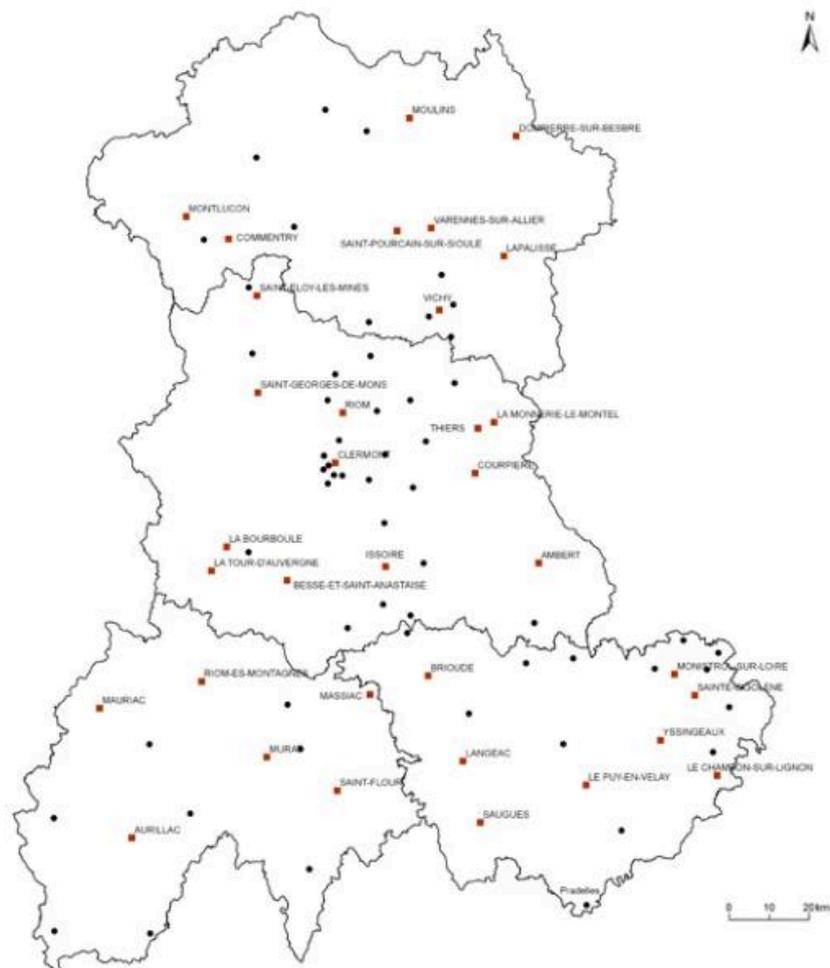
IVR83_20120000005NUDA

Auteur de l'illustration : Guylaine Beauparland-Dupuy

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP

communication libre, reproduction soumise à autorisation

Pôles de bassin de vie autonomes (INSEE, 2004)



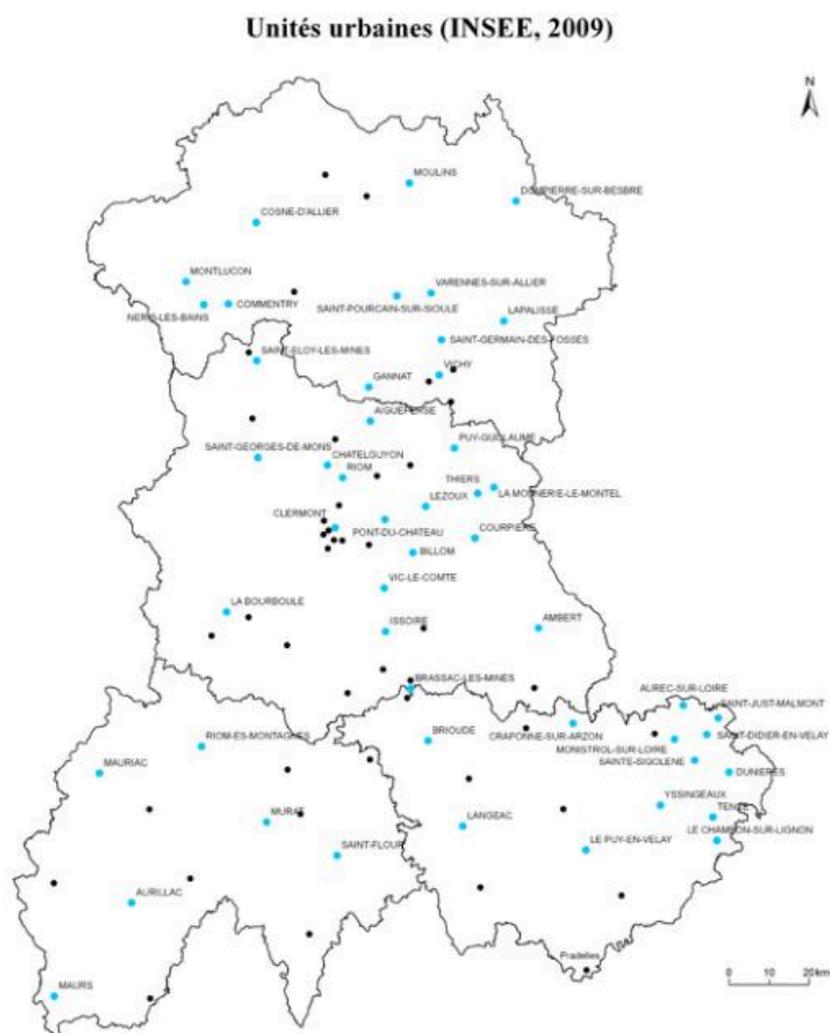
(c) Région Auvergne - Service régional de l'inventaire - 2012

Localités répondant au critère "pôle de bassin de vie autonome" d'après l'INSEE (2004), en marron. Par rapport au corpus définitif (en noir).

IVR83_2012000004NUDA

Auteur de l'illustration : Guylaine Beauparland-Dupuy

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation



(c) Région Auvergne - Service régional de l'inventaire - 2012

Localités répondant au critère "unité urbaine" selon la définition de l'INSEE en 2009 (en bleu turquoise), et passées à travers les fourches caudines de notre critère éliminatoire. Par rapport au corpus définitif (en noir).

IVR83_20120000003NUDA

Auteur de l'illustration : Guylaine Beauparland-Dupuy

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation



"Plan géométrique de la ville de Brioude avec le tracé des embellissements et des alignements arrêtés par le conseil de la commune", [1817-1818 ?]. (NB : le cliché original n'existe qu'en basse définition).

Référence du document reproduit :

- **Plan des embellissements et alignements de Brioude**

Bibliothèque du patrimoine de Clermont-Ferrand. **Brioude. Plan d'alignement**, sans date [1817-1818 ?].

La datation proposée se fonde sur deux documents : le rapport du 1er novembre 1817 (conservé aux AC de Brioude, 1 W 2005) intitulé "Les promenades et rues à percer", d'une part ; et d'autre part sur un rapport du 21 août 1943 de Joseph Jalenques (maire de Brioude en 1944), évoquant "un plan d'embellissements pour la ville de Brioude en 1818". Dans ce dernier, le plan est décrit comme fixant "un périmètre, sous forme de places, boulevards et promenades, périmètre qui circonscrivait" les préoccupations d'urbanisme des auteurs. (Aujourd'hui, poursuit J. Jalenques, l'attention de l'urbaniste doit aussi se porter sur la périphérie de la ville.) Il s'agit d'un premier projet. Le plan d'alignement approuvé en 1841 par le conseil municipal (puis par décret ministériel en 1852) est un peu moins ambitieux : le boulevard planté au nord et à l'est n'y figure plus.

B Patrimoine, Clermont-Ferrand : CA 271

IVR83_20136300231NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn

Date de prise de vue : 2013

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Plan d'alignement de Moulins (Allier) 1822-1828. (Photo chercheur).

Référence du document reproduit :

- **Plan d'alignement de Moulins**

AN. F/1a/2002-238. **Moulins. Plan d'alignement**, atlas : plan général, par [Delacénay ?], père et fils, 1822 ; vu et arrêté par le conseil municipal le 1er mai 1828 ; vu pour être annexé à l'ordonnance royale le 29 mai 1830.

L'atlas commence par : "L'an mil huit cent vingt huit et le 1er mai, nous soussignés membres du conseil municipal et adjoints nommés pour arrêter le projet d'alignement de la ville de Moulins, après nous être bien pénétrés des instructions ministérielles en exécution de la loi du 16 septembre 1807,

Les observations de l'architecte voyer entendues :

avons arrêté et proposé pour l'embellissement de la ville les percements nouveaux qui nous ont paru utiles et faciles à établir, et les rectifications nécessaires aux alignements des rues et places publiques ainsi qu'il suit [...]"

AN : F/1a/2002-238

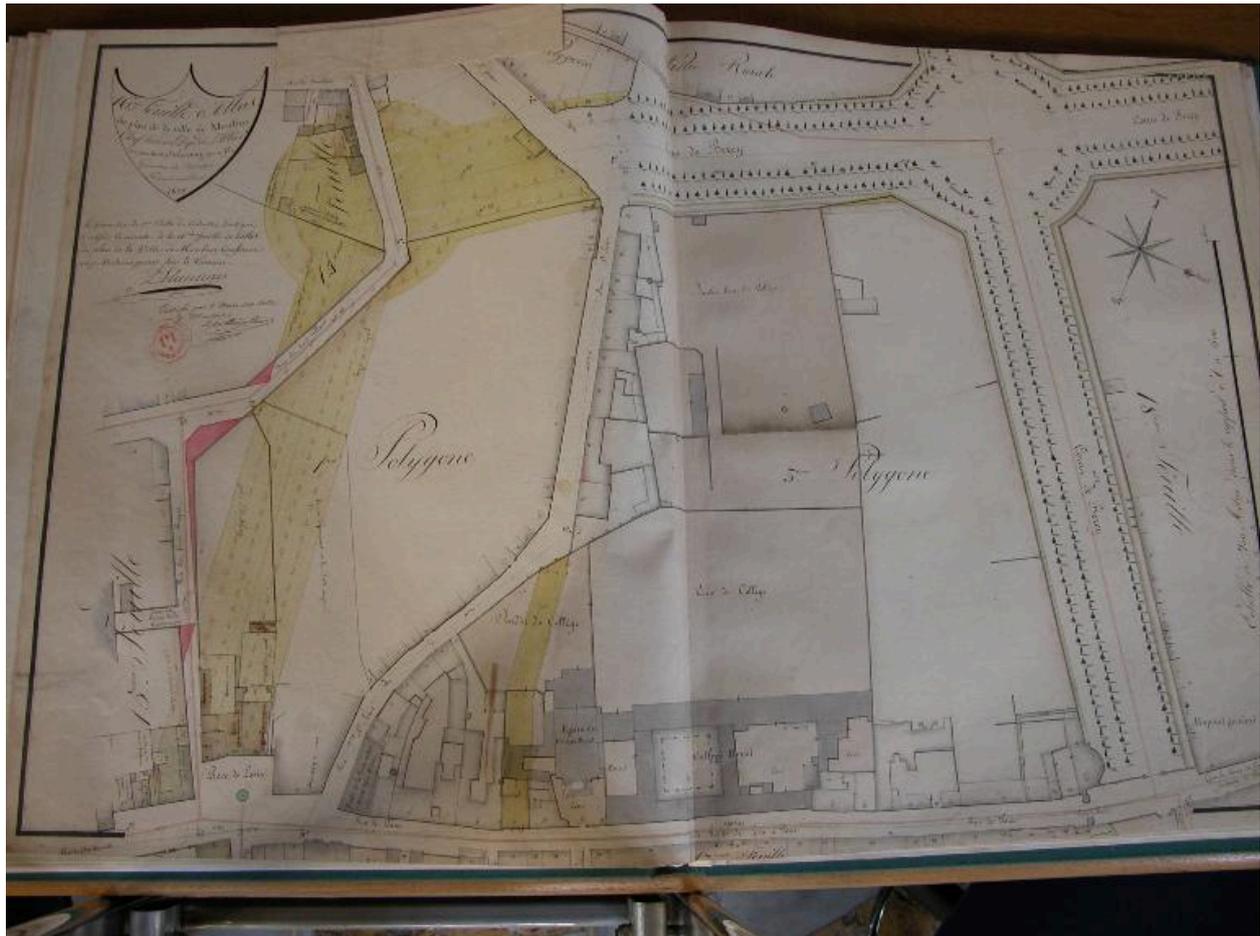
IVR83_20110300016NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Bénédicte Renaud-Morand

Date de prise de vue : 2011

© Archives nationales

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan d'alignement de Moulins (Allier), 1822-1828. Seizième feuille : secteur du cours de Bercy. (Photo chercheure). Le cours aurait été prolongé jusqu'à la place de Paris en formant une sorte de rotule.

Référence du document reproduit :

- **Plan d'alignement de Moulins**

AN. F/1a/2002-238. **Moulins. Plan d'alignement**, atlas : plan général, par [Delacénay ?], père et fils, 1822 ; vu et arrêté par le conseil municipal le 1er mai 1828 ; vu pour être annexé à l'ordonnance royale le 29 mai 1830.

L'atlas commence par : "L'an mil huit cent vingt huit et le 1er mai, nous soussignés membres du conseil municipal et adjoints nommés pour arrêter le projet d'alignement de la ville de Moulins, après nous être bien pénétrés des instructions ministérielles en exécution de la loi du 16 septembre 1807,

Les observations de l'architecte voyer entendues :

avons arrêté et proposé pour l'embellissement de la ville les percements nouveaux qui nous ont paru utiles et faciles à établir, et les rectifications nécessaires aux alignements des rues et places publiques ainsi qu'il suit [...]"

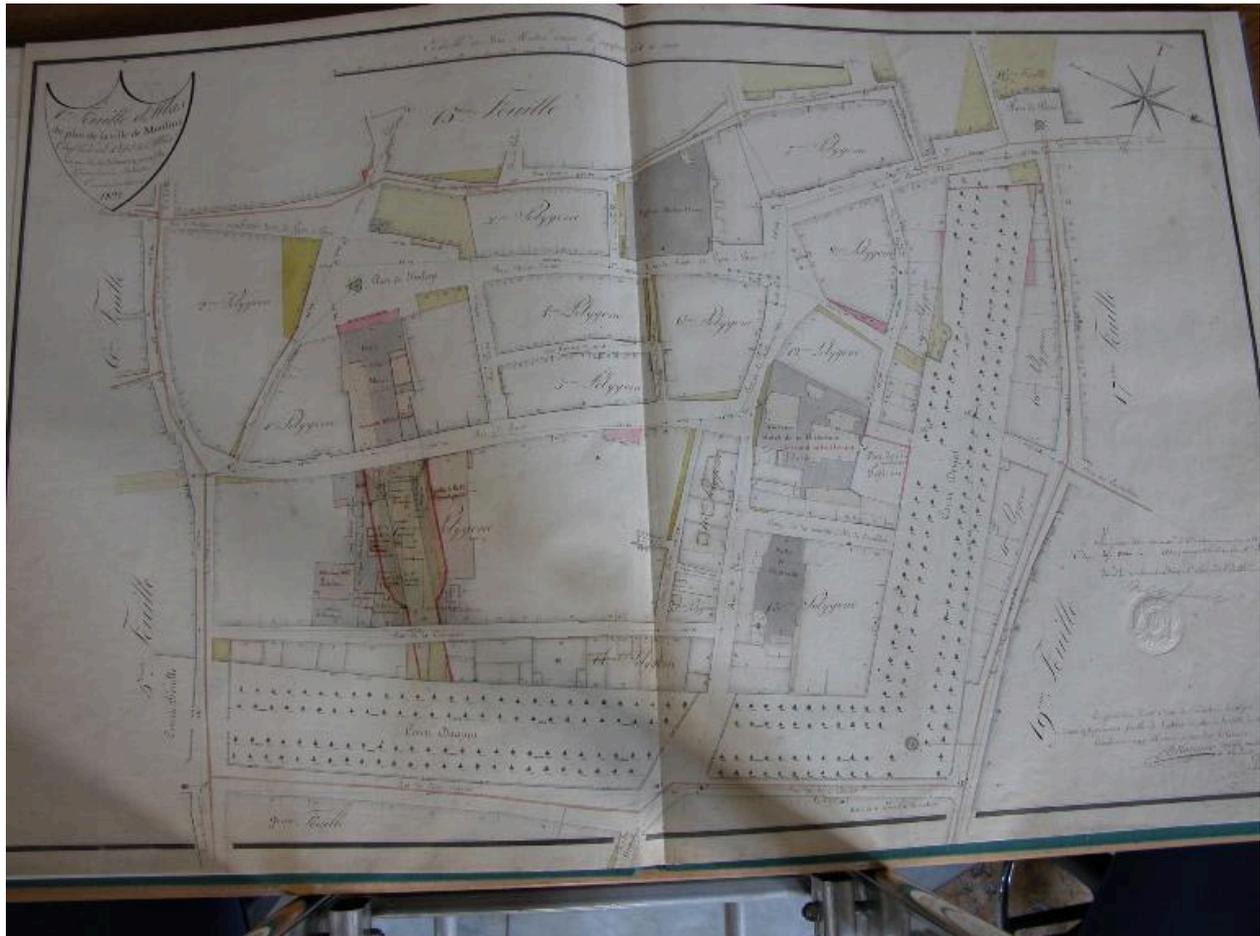
AN : F/1a/2002-238

IVR83_20110300017NUCA

Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand

Date de prise de vue : 2011

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Plan d'alignement de Moulins (Allier). Première feuille : secteur de l'hôtel de ville. Le projet consistait à relier la mairie au cours Daquin par une percée, qui n'a pas été entièrement réalisée. (Photo chercheure).

Référence du document reproduit :

- **Plan d'alignement de Moulins**

AN. F/1a/2002-238. **Moulins. Plan d'alignement**, atlas : plan général, par [Delacénay ?], père et fils, 1822 ; vu et arrêté par le conseil municipal le 1er mai 1828 ; vu pour être annexé à l'ordonnance royale le 29 mai 1830.

L'atlas commence par : "L'an mil huit cent vingt huit et le 1er mai, nous soussignés membres du conseil municipal et adjoints nommés pour arrêter le projet d'alignement de la ville de Moulins, après nous être bien pénétrés des instructions ministérielles en exécution de la loi du 16 septembre 1807,

Les observations de l'architecte voyer entendues :

avons arrêté et proposé pour l'embellissement de la ville les percements nouveaux qui nous ont paru utiles et faciles à établir, et les rectifications nécessaires aux alignements des rues et places publiques ainsi qu'il suit [...]"

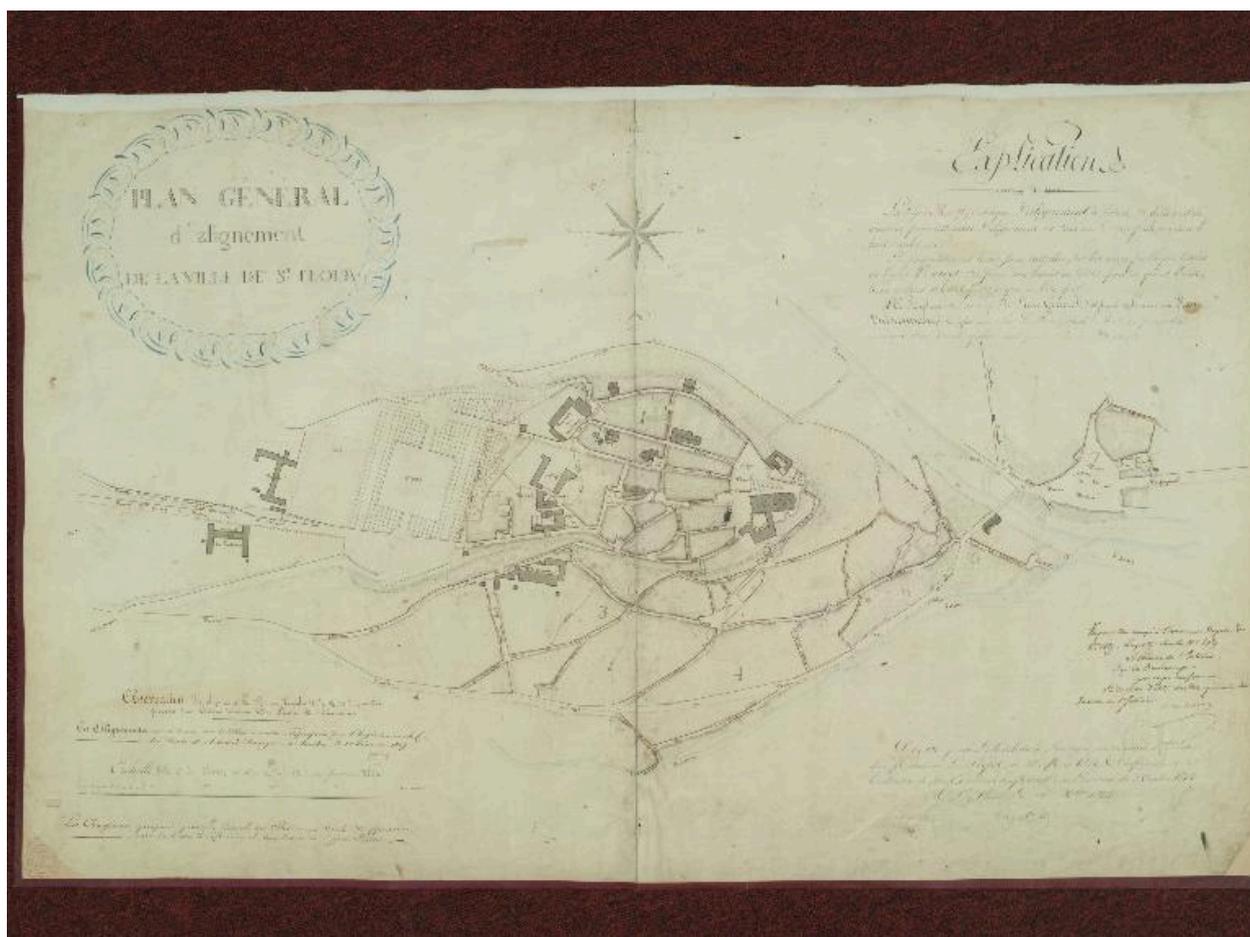
AN : F/1a/2002-238

IVR83_20110300018NUCA

Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand

Date de prise de vue : 2011

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Plan d'alignement de Saint-Flour (Cantal). Plan général, 1826-1829.

Référence du document reproduit :

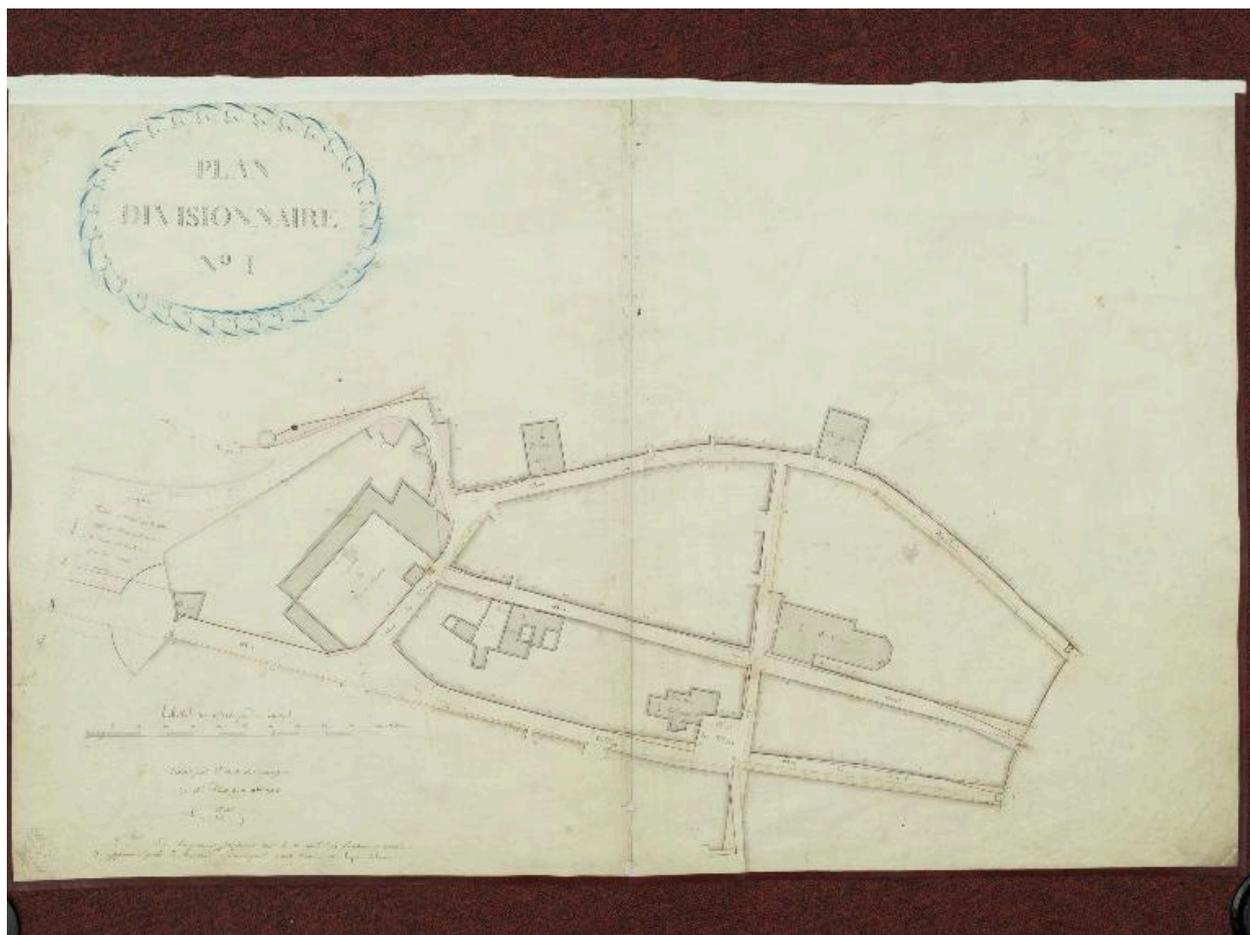
- **Plan d'alignement de Saint-Flour, 1826-1829 (AC Saint-Flour, 1 G 40)**
Plan d'alignement, dressé par l'architecte [signature illisible], le 31 décembre 1826, complété pour l'alignement des routes royales par Couderc, l'ingénieur en chef des Ponts et chaussées, le 12 décembre 1827 ; modifié par le Conseil des bâtiments civils (lignes en bleu, refus du percement destiné à relier la cathédrale au cours, notamment) ; vue et annexé à l'ordonnance royale du 25 octobre 1829 (AC Saint-Flour, 1 G 40).
AC Saint-Flour : 1 G 40

IVR83_20131500014NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn

Date de prise de vue : 2013

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Plan d'alignement de Saint-Flour (Cantal), 1826-1829. Division n°1.

Référence du document reproduit :

- **Plan d'alignement de Saint-Flour, 1826-1829 (AC Saint-Flour, 1 G 40)**
Plan d'alignement, dressé par l'architecte [signature illisible], le 31 décembre 1826, complété pour l'alignement des routes royales par Couderc, l'ingénieur en chef des Ponts et chaussées, le 12 décembre 1827 ; modifié par le Conseil des bâtiments civils (lignes en bleu, refus du percement destiné à relier la cathédrale au cours, notamment) ; vue et annexé à l'ordonnance royale du 25 octobre 1829 (AC Saint-Flour, 1 G 40).
AC Saint-Flour : 1 G 40

IVR83_20131500017NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn

Date de prise de vue : 2013

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Plan d'alignement de Saint-Flour (Cantal), 1826-1829. Division n°2.

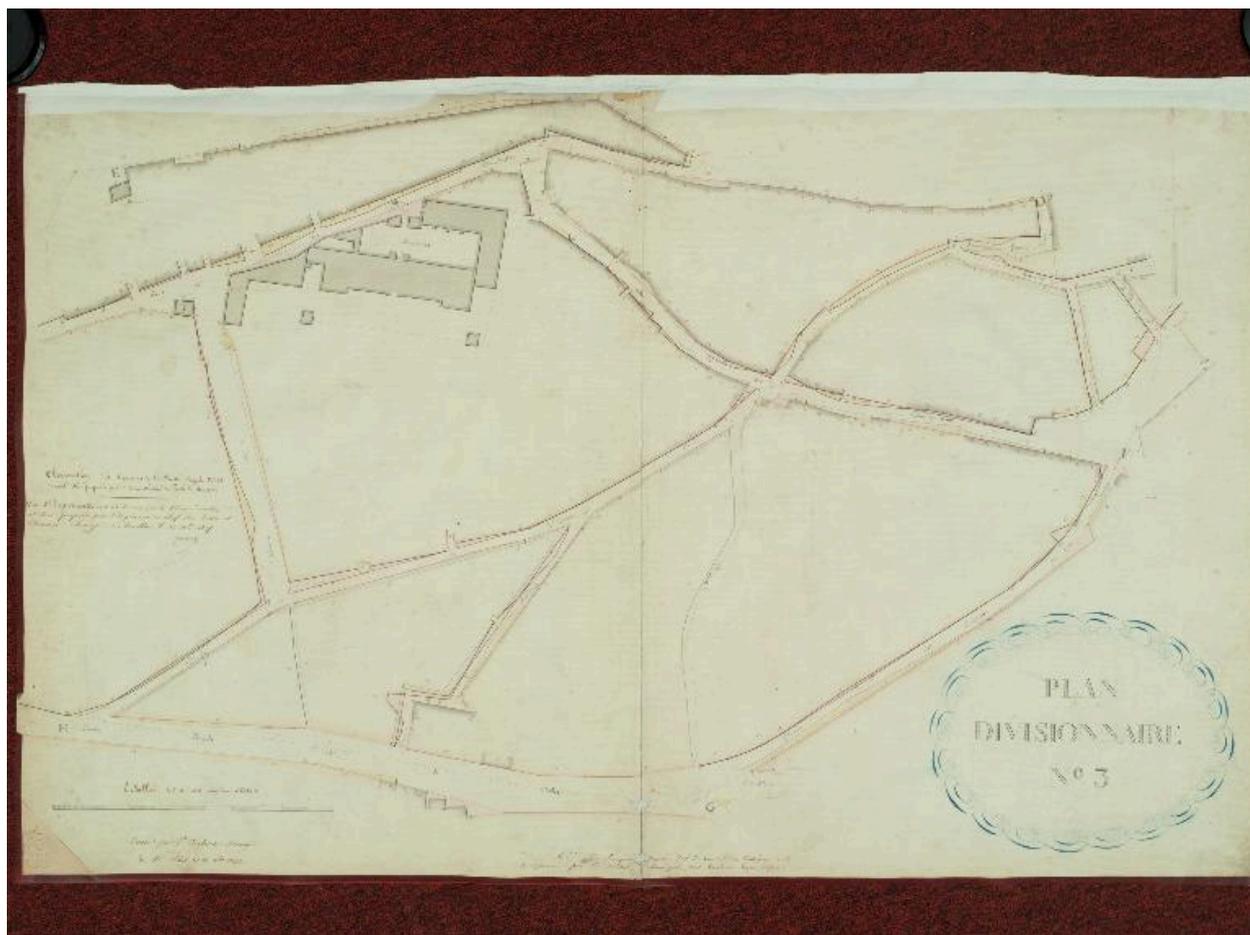
Référence du document reproduit :

- **Plan d'alignement de Saint-Flour, 1826-1829 (AC Saint-Flour, 1 G 40)**
Plan d'alignement, dressé par l'architecte [signature illisible], le 31 décembre 1826, complété pour l'alignement des routes royales par Couderc, l'ingénieur en chef des Ponts et chaussées, le 12 décembre 1827 ; modifié par le Conseil des bâtiments civils (lignes en bleu, refus du percement destiné à relier la cathédrale au cours, notamment) ; vue et annexé à l'ordonnance royale du 25 octobre 1829 (AC Saint-Flour, 1 G 40).
AC Saint-Flour : 1 G 40

IVR83_20131500018NUC4A

Auteur de l'illustration (reproduction) : Jean-Michel Périn

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Plan d'alignement de Saint-Flour (Cantal), 1826-1829. Division n°3.

Référence du document reproduit :

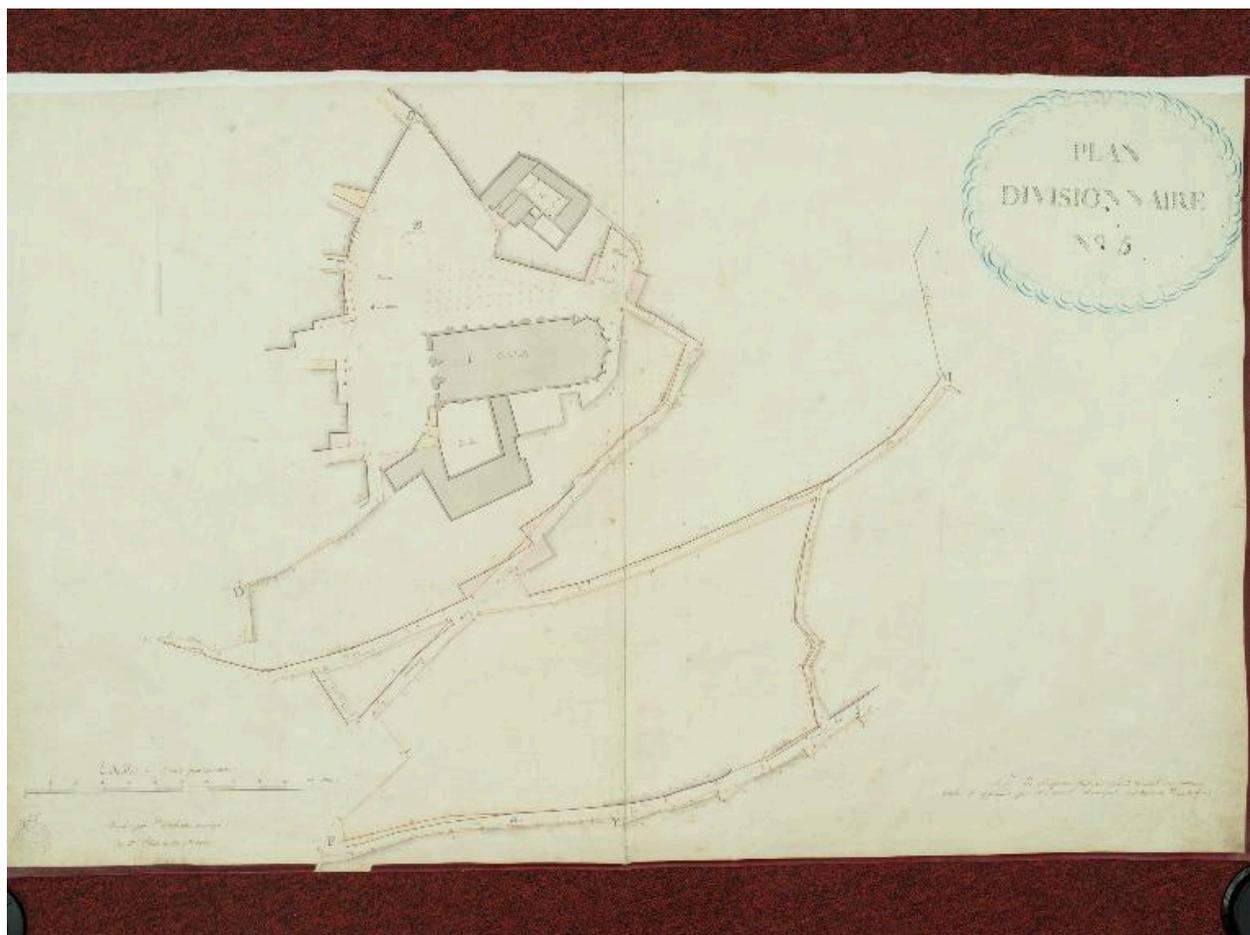
- **Plan d'alignement de Saint-Flour, 1826-1829 (AC Saint-Flour, 1 G 40)**
Plan d'alignement, dressé par l'architecte [signature illisible], le 31 décembre 1826, complété pour l'alignement des routes royales par Couderc, l'ingénieur en chef des Ponts et chaussées, le 12 décembre 1827 ; modifié par le Conseil des bâtiments civils (lignes en bleu, refus du percement destiné à relier la cathédrale au cours, notamment) ; vue et annexé à l'ordonnance royale du 25 octobre 1829 (AC Saint-Flour, 1 G 40).
AC Saint-Flour : 1 G 40

IVR83_20131500019NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn

Date de prise de vue : 2013

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Plan d'alignement de Saint-Flour (Cantal), 1826-1829. Division n°5 (secteur de la cathédrale).

Référence du document reproduit :

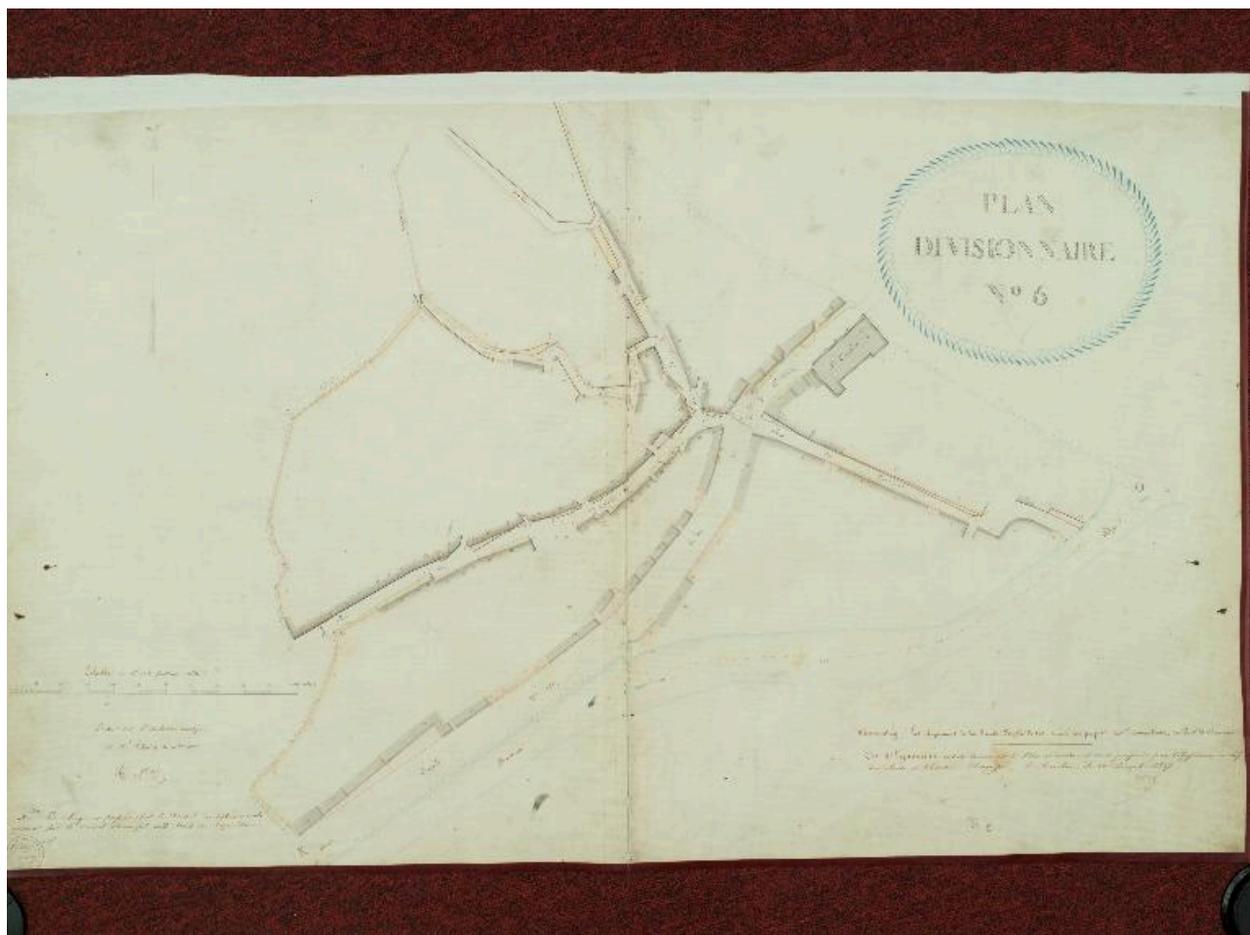
- **Plan d'alignement de Saint-Flour, 1826-1829 (AC Saint-Flour, 1 G 40)**
Plan d'alignement, dressé par l'architecte [signature illisible], le 31 décembre 1826, complété pour l'alignement des routes royales par Couderc, l'ingénieur en chef des Ponts et chaussées, le 12 décembre 1827 ; modifié par le Conseil des bâtiments civils (lignes en bleu, refus du percement destiné à relier la cathédrale au cours, notamment) ; vue et annexé à l'ordonnance royale du 25 octobre 1829 (AC Saint-Flour, 1 G 40).
AC Saint-Flour : 1 G 40

IVR83_20131500021NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn

Date de prise de vue : 2013

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Plan d'alignement de Saint-Flour (Cantal), 1826-1829. Division n°6.

Référence du document reproduit :

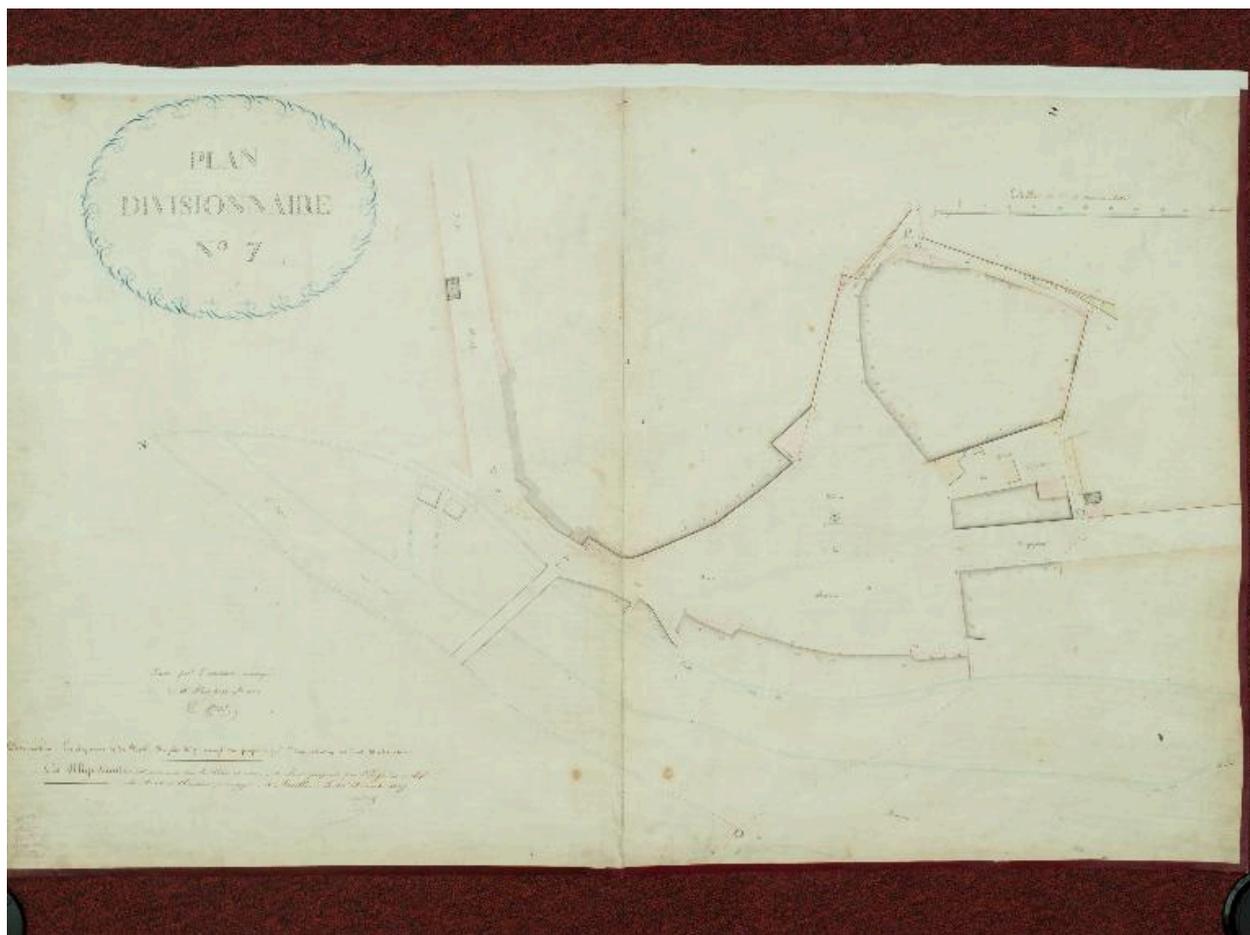
- **Plan d'alignement de Saint-Flour, 1826-1829 (AC Saint-Flour, 1 G 40)**
Plan d'alignement, dressé par l'architecte [signature illisible], le 31 décembre 1826, complété pour l'alignement des routes royales par Couderc, l'ingénieur en chef des Ponts et chaussées, le 12 décembre 1827 ; modifié par le Conseil des bâtiments civils (lignes en bleu, refus du percement destiné à relier la cathédrale au cours, notamment) ; vue et annexé à l'ordonnance royale du 25 octobre 1829 (AC Saint-Flour, 1 G 40).
AC Saint-Flour : 1 G 40

IVR83_20131500022NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn

Date de prise de vue : 2013

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Plan d'alignement de Saint-Flour (Cantal), 1826-1829. Division n°7.

Référence du document reproduit :

- **Plan d'alignement de Saint-Flour, 1826-1829 (AC Saint-Flour, 1 G 40)**
Plan d'alignement, dressé par l'architecte [signature illisible], le 31 décembre 1826, complété pour l'alignement des routes royales par Couderc, l'ingénieur en chef des Ponts et chaussées, le 12 décembre 1827 ; modifié par le Conseil des bâtiments civils (lignes en bleu, refus du percement destiné à relier la cathédrale au cours, notamment) ; vue et annexé à l'ordonnance royale du 25 octobre 1829 (AC Saint-Flour, 1 G 40).
AC Saint-Flour : 1 G 40

IVR83_20131500023NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn

Date de prise de vue : 2013

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Plan d'alignement d'Yssingaux (Haute-Loire), 1828-1833. (Photo chercheure).

Référence du document reproduit :

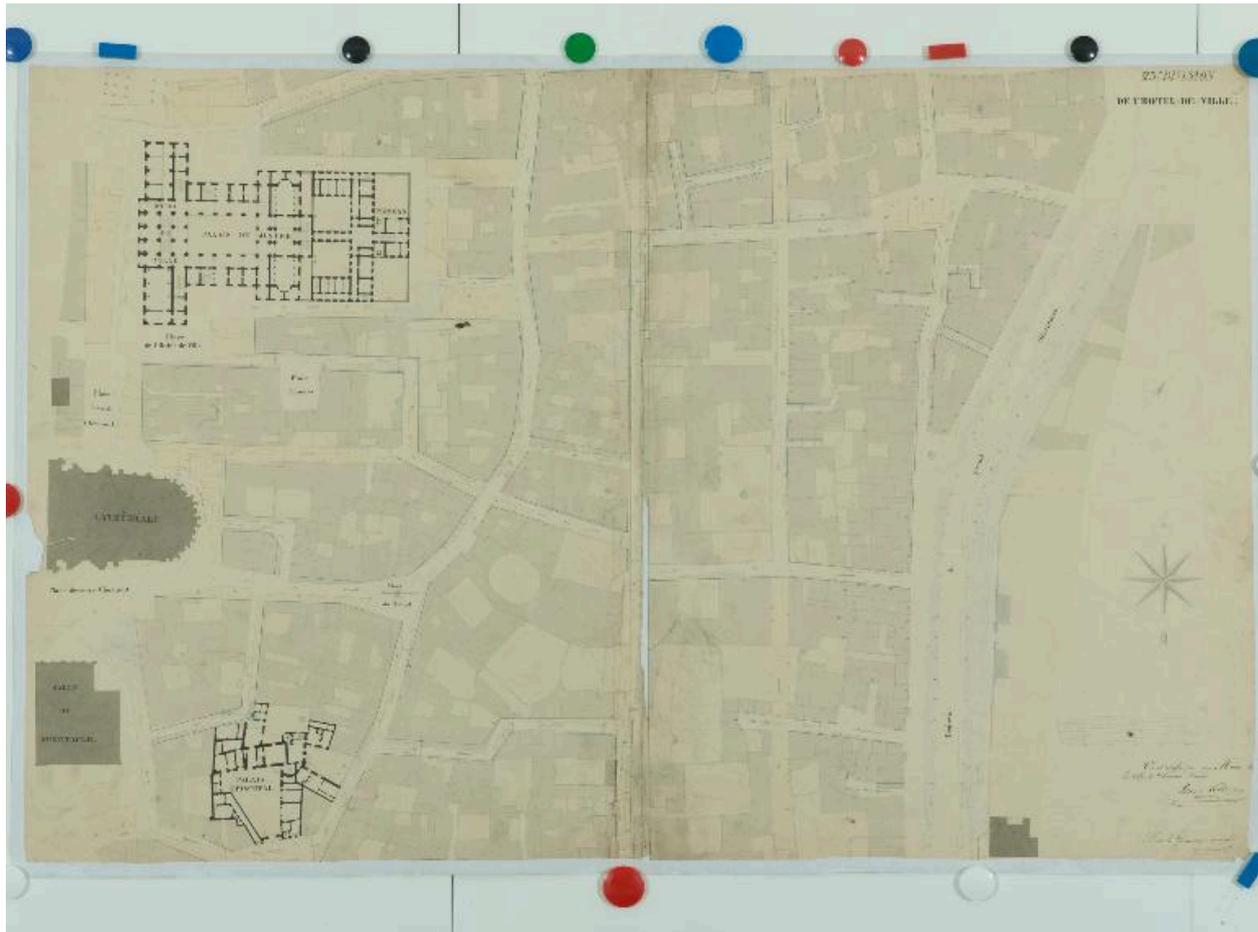
- **Plan d'alignement d'Yssingaux, 1828-1833.**
AN. F/1a/2002/216. **Yssingaux. Plan d'alignement**, atlas : plan général, par Louis-Florentin Brenas, 1828 ; approuvé 1833.
AN : F/1a/2002/216

IVR83_20114300017NUCA

Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand

Date de prise de vue : 2011

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Plan d'alignement de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), 1828-1845. 23e division : de l'hôtel de ville.

Référence du document reproduit :

- **Plan d'alignement de Clermont-Ferrand, 1828-1845**

AC Clermont-Ferrand. **Plan d'alignement**, par [François] Champomier, géomètre, 1828-1843. Maire signataire : Verdier-Latour ; approuvé par le préfet le 23 janvier 1844, puis par le ministre en janvier 1845. Voir DUFAUD, Claude. **Le développement urbain de Clermont entre 1815 et 1848**. *Revue d'Auvergne*, 1971, t. 85, n°2, p. 139-176.

Ce plan du géomètre Champomier (avec l'intervention probable de l'architecte L.C.F. Ledru), discuté par le conseil municipal essentiellement dans les années 1840-1841, remplace celui de l'architecte du département Pierre Rousseau, daté de 1812-1821, mais jugé inexact en 1822. C. Dufaud livre une analyse comparative des deux plans dans l'article de la *Revue de la Haute-Auvergne*.

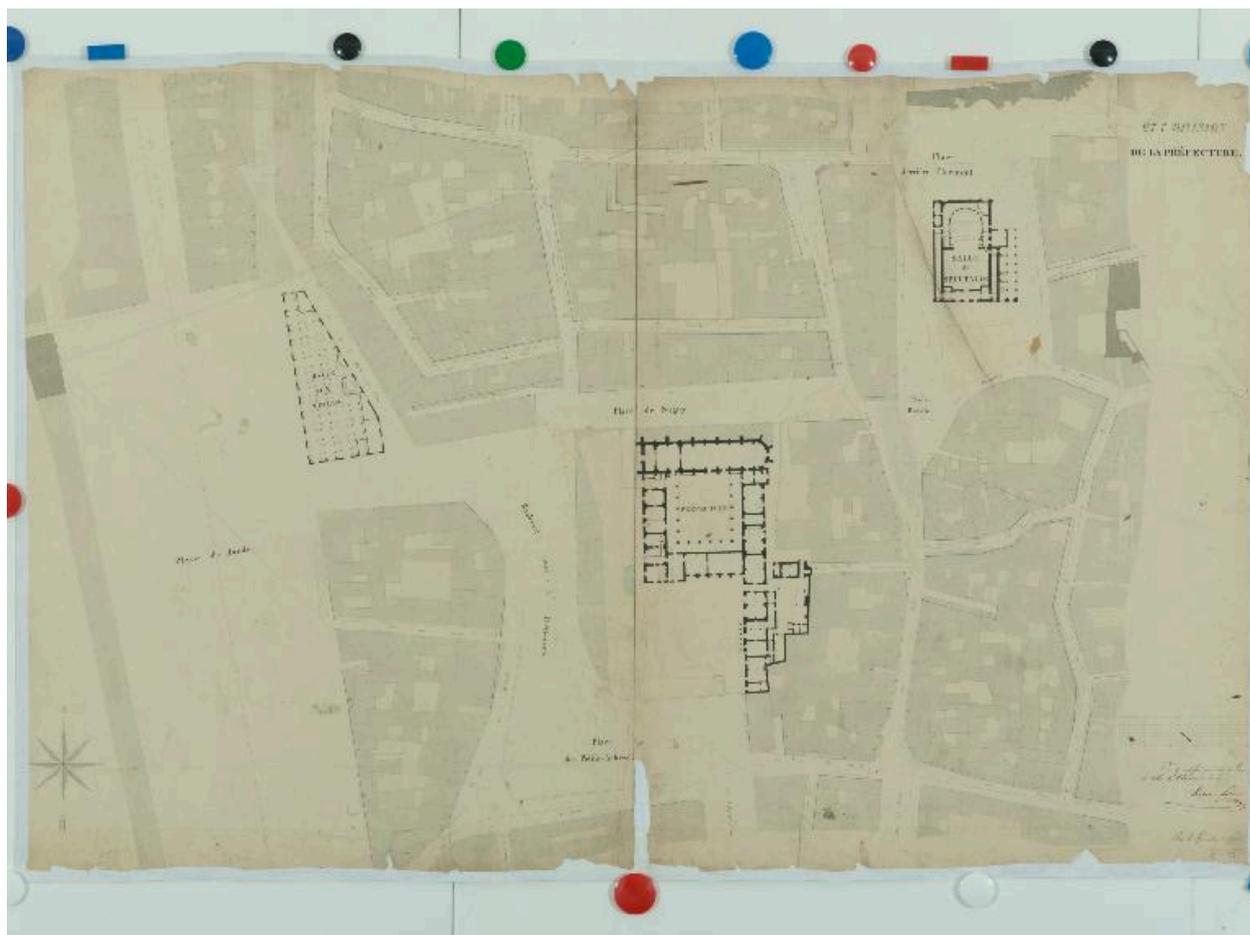
AC Clermont-Ferrand : services techniques, non coté

IVR83_20106300371NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn

Date de prise de vue : 2010

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Plan d'alignement de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), 1828-1845. 27e division : de la préfecture.

Référence du document reproduit :

- **Plan d'alignement de Clermont-Ferrand, 1828-1845**

AC Clermont-Ferrand. **Plan d'alignement**, par [François] Champomier, géomètre, 1828-1843. Maire signataire : Verdier-Latour ; approuvé par le préfet le 23 janvier 1844, puis par le ministre en janvier 1845. Voir DUFAUD, Claude. **Le développement urbain de Clermont entre 1815 et 1848**. *Revue d'Auvergne*, 1971, t. 85, n°2, p. 139-176.

Ce plan du géomètre Champomier (avec l'intervention probable de l'architecte L.C.F. Ledru), discuté par le conseil municipal essentiellement dans les années 1840-1841, remplace celui de l'architecte du département Pierre Rousseau, daté de 1812-1821, mais jugé inexact en 1822. C. Dufaud livre une analyse comparative des deux plans dans l'article de la *Revue de la Haute-Auvergne*.

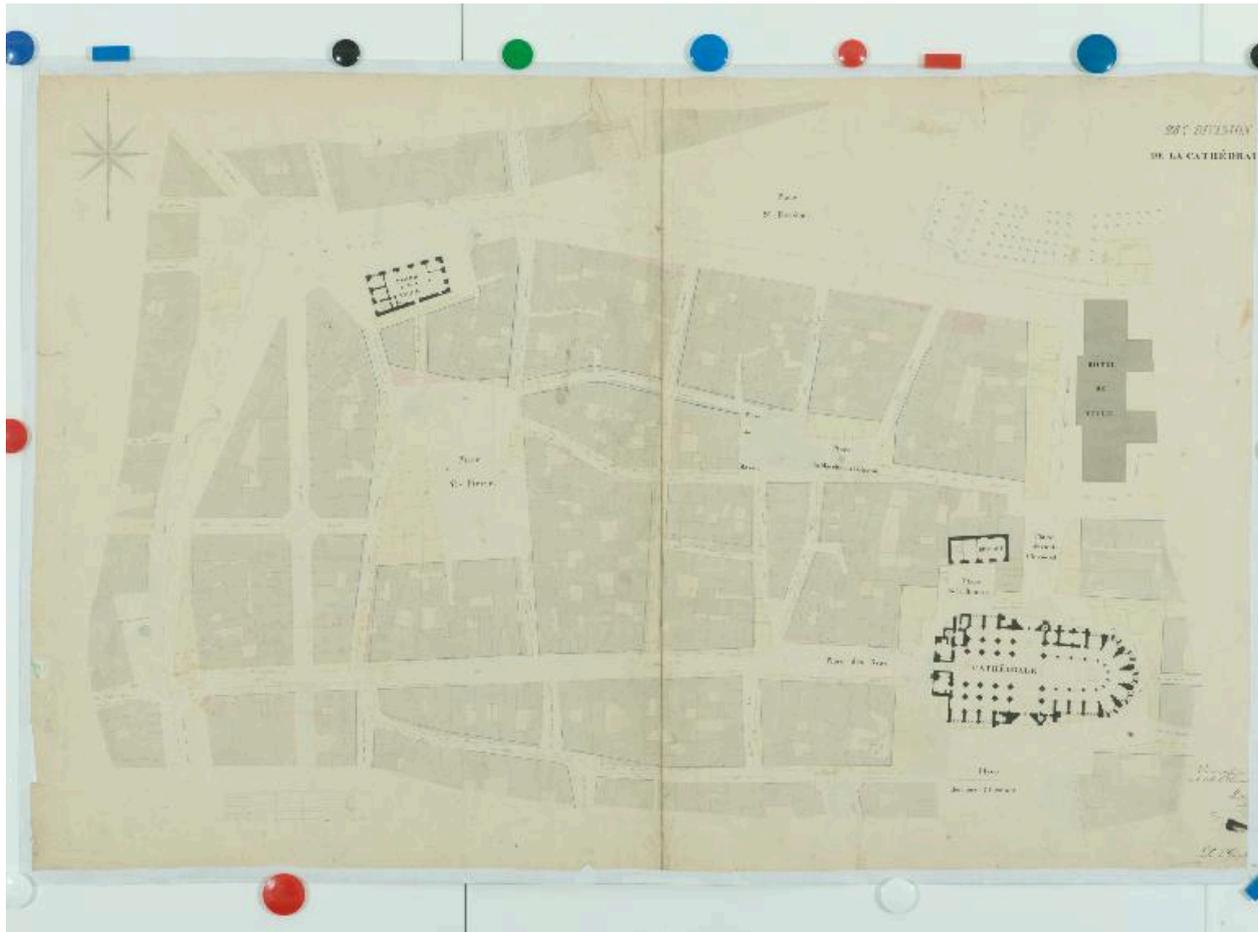
AC Clermont-Ferrand : services techniques, non coté

IVR83_20106300372NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn

Date de prise de vue : 2010

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Plan d'alignement de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), 1828-1845. 28e division : de la cathédrale .

Référence du document reproduit :

- **Plan d'alignement de Clermont-Ferrand, 1828-1845**

AC Clermont-Ferrand. **Plan d'alignement**, par [François] Champomier, géomètre, 1828-1843. Maire signataire : Verdier-Latour ; approuvé par le préfet le 23 janvier 1844, puis par le ministre en janvier 1845. Voir DUFAUD, Claude. **Le développement urbain de Clermont entre 1815 et 1848**. *Revue d'Auvergne*, 1971, t. 85, n°2, p. 139-176.

Ce plan du géomètre Champomier (avec l'intervention probable de l'architecte L.C.F. Ledru), discuté par le conseil municipal essentiellement dans les années 1840-1841, remplace celui de l'architecte du département Pierre Rousseau, daté de 1812-1821, mais jugé inexact en 1822. C. Dufaud livre une analyse comparative des deux plans dans l'article de la *Revue de la Haute-Auvergne*.

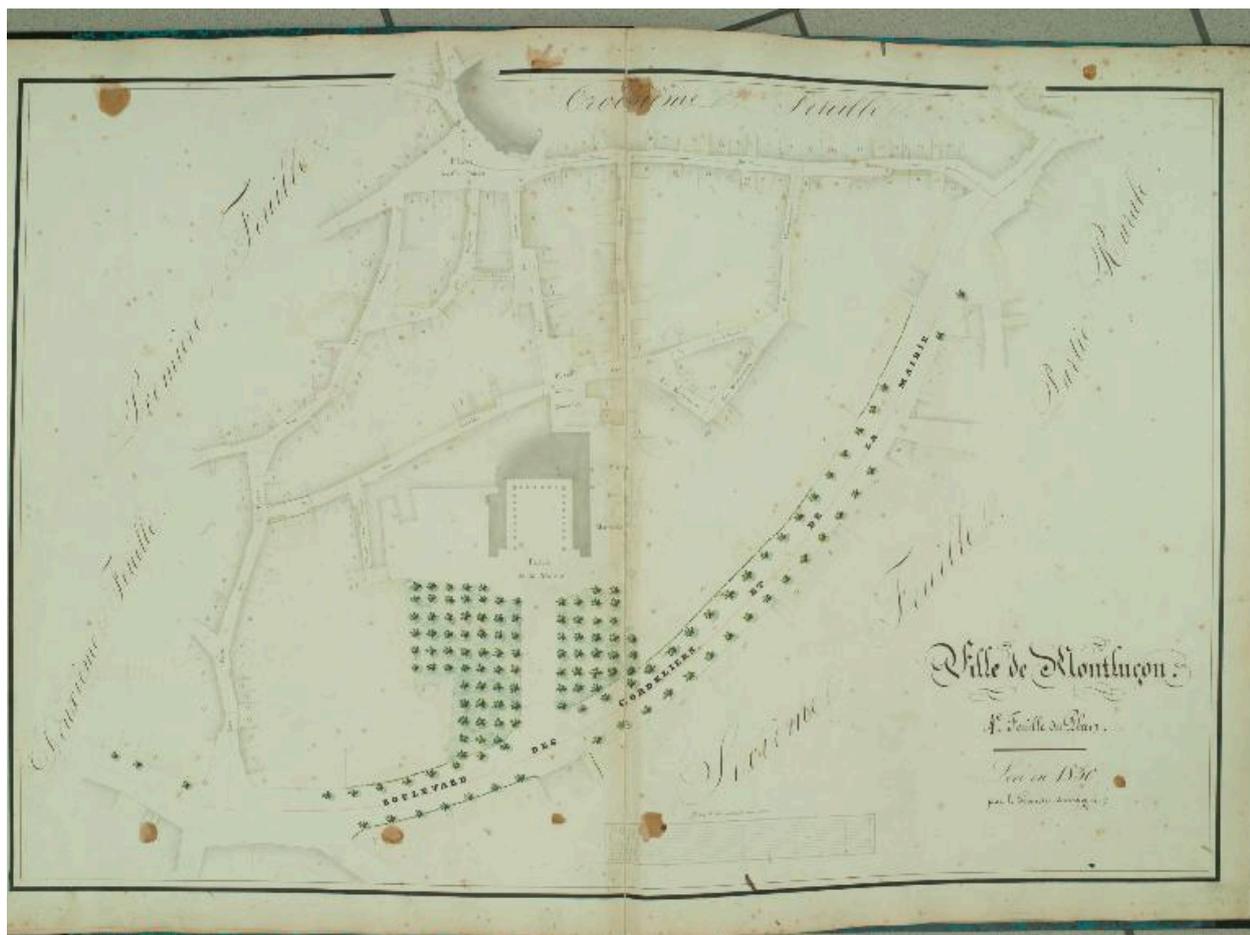
AC Clermont-Ferrand : services techniques, non coté

IVR83_20106300373NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn

Date de prise de vue : 2010

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Plan d'alignement de Montluçon (Allier), 1830, rectifié 1853. 4e feuille (centrée sur la mairie).

Référence du document reproduit :

- **Plan d'alignement de Montluçon**
AC Montluçon. 4 Fi 4/2 et 4/3. **Plan d'alignement.** Par François (?) Renaudet, géomètre, 1830 ; rectifié 1853.
11 feuilles.
AC Montluçon : 4 Fi 4/2 (1830) et 4/3 (rectifications 1853).

IVR83_20130300012NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn

Date de prise de vue : 2013

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Plan d'alignement de Montluçon (Allier), 1830, rectifié 1853. Sur cette feuille sont indiqués en plus les noms des habitants dont les propriétés bordent l'espace public.

Référence du document reproduit :

- **Plan d'alignement de Montluçon**

AC Montluçon. 4 Fi 4/2 et 4/3. **Plan d'alignement**. Par François (?) Renaudet, géomètre, 1830 ; rectifié 1853. 11 feuilles.

AC Montluçon : 4 Fi 4/2 (1830) et 4/3 (rectifications 1853).

IVR83_2013030008NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn

Date de prise de vue : 2013

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Plan d'alignement de Brioude (Haute-Loire), 1839-1841. Projet définitif. Plan général (photo chercheure).

Référence du document reproduit :

- **Plan d'alignement de Brioude (Haute-Loire), 1839-1841.**
Archives nationales.F 1a/2002/559. **Brioude. Plan d'alignement**, par H. Bertier, L. Barreyre, géomètres, 1839 ; approuvé par le conseil municipal le 27 septembre 1841 ; approuvé en conseil d'État en 1844 ; vu pour être annexé au décret ministériel du 13 février 1852.
AN : F 1a/2002/559

IVR83_20114300015NUCA

Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand

Date de prise de vue : 2011

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Plan d'alignement de Brioude (Haute-Loire), 1839-1841. Troisième feuille : secteur de l'église Saint-Julien. Remarquer le projet de percement dans l'axe de la porte d'entrée ouest de l'église, non réalisé. (Photo chercheur).

Référence du document reproduit :

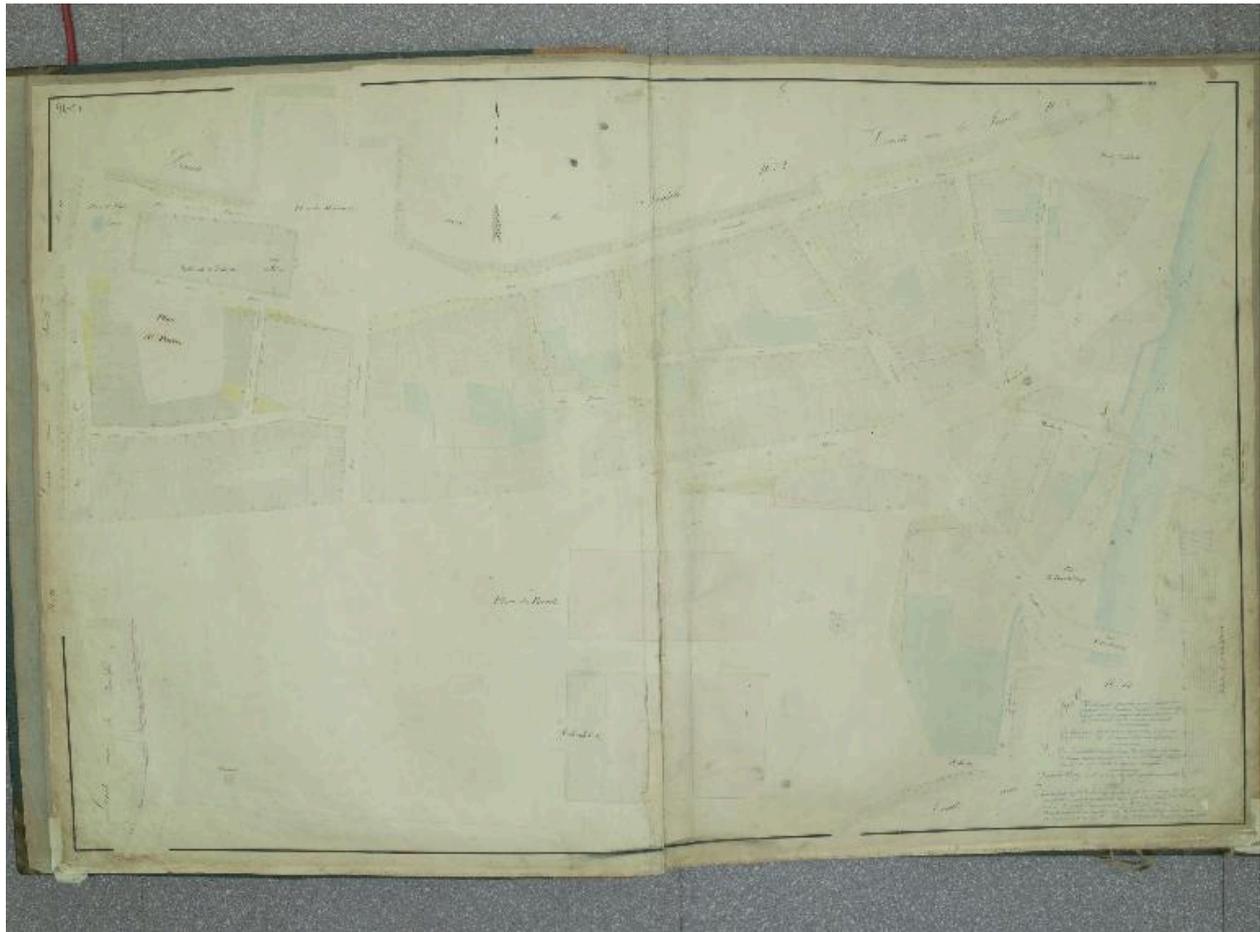
- **Plan d'alignement de Brioude (Haute-Loire), 1839-1841.**
Archives nationales.F 1a/2002/559. **Brioude. Plan d'alignement**, par H. Bertier, L. Barreyre, géomètres, 1839 ; approuvé par le conseil municipal le 27 septembre 1841 ; approuvé en conseil d'État en 1844 ; vu pour être annexé au décret ministériel du 13 février 1852.
AN : F 1a/2002/559

IVR83_20114300016NUCA

Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand

Date de prise de vue : 2011

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Plan d'alignement du Puy-en-Velay (Haute-Loire), 1843-1848. Feuille n°1 de l'atlas. Secteur de la mairie. En bas, à droite, mention que des modifications ont été apportées par le Conseil des bâtiments civils et adoptées par le Conseil municipal en 1845.

Référence du document reproduit :

- **Plan d'alignement du Puy-en-Velay (Haute-Loire), 1843-1944**

AC Le Puy-en-Velay. Atlas non coté. **Plan d'alignement**, par l'architecte de la ville [Breuil ?], 1843-1844, approuvé une première fois par le préfet en 1848 ; modifié jusqu'en 1944.

L'atlas est surchargé de nombreuses retombes datant de 1853, 1854...1857...1861, 1867...1881 (l'architecte de la ville est alors A. Martin) ...1925 (l'architecte de la ville est alors A. Proy)...1938, 1943 (l'architecte de la ville est alors P. Raymond).

Des modifications ont été proposées par le Conseil des bâtiments civils qui ont été adoptées par le conseil municipal le 11 février 1845.

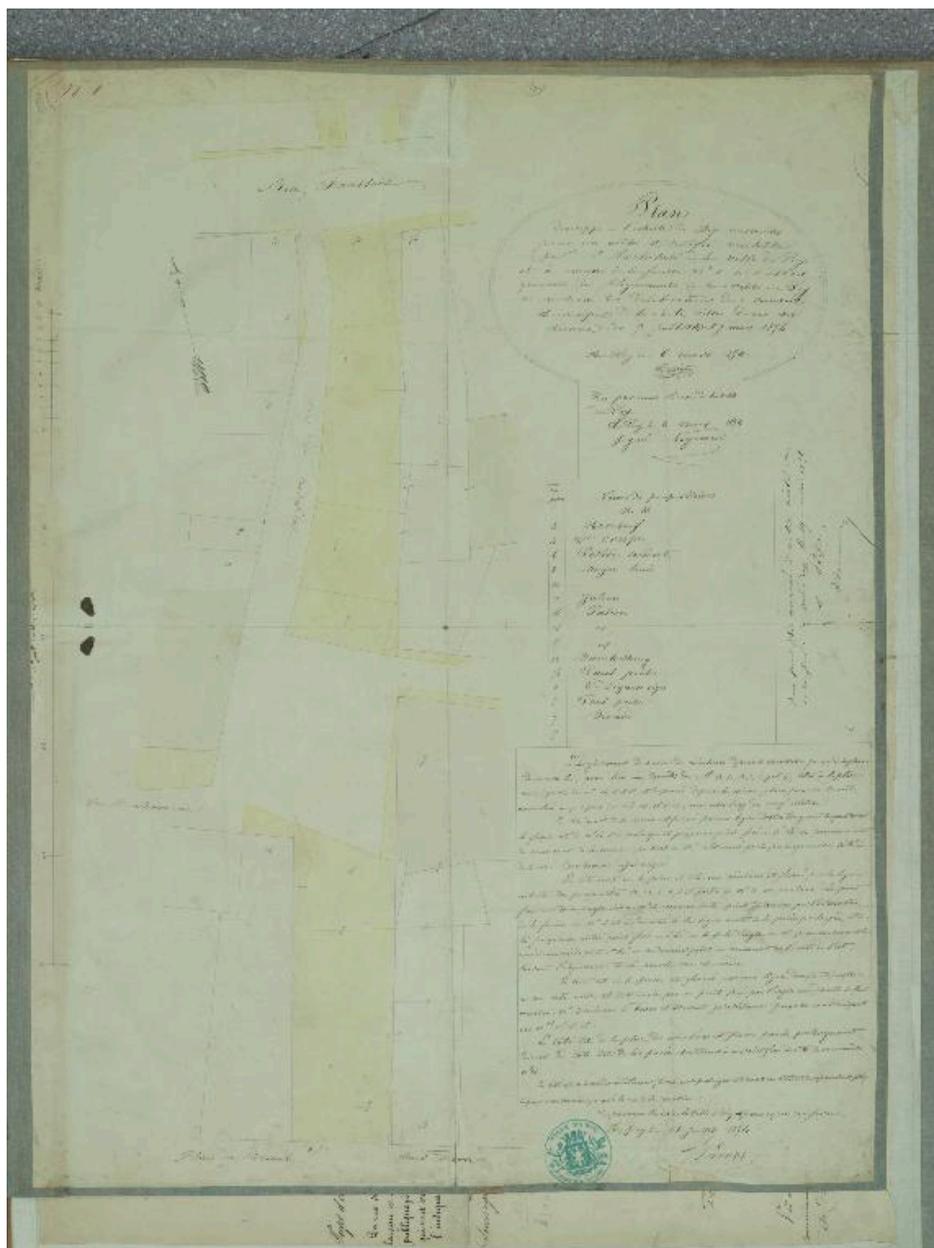
AC Puy-en-Velay

IVR83_20134300023NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn

Date de prise de vue : 2013

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Plan d'alignement du Puy-en-Velay (Haute-Loire), 1843-1848 : plan partiel annexé aux feuilles de l'atlas original, 1853-1854. Élargissement de la rue des Cordelières.

Référence du document reproduit :

- **Plan d'alignement du Puy-en-Velay (Haute-Loire), 1843-1944**

AC Le Puy-en-Velay. Atlas non coté. **Plan d'alignement**, par l'architecte de la ville [Breuil ?], 1843-1844, approuvé une première fois par le préfet en 1848 ; modifié jusqu'en 1944.

L'atlas est surchargé de nombreuses retombes datant de 1853, 1854...1857...1861, 1867...1881 (l'architecte de la ville est alors A. Martin) ...1925 (l'architecte de la ville est alors A. Proy)...1938, 1943 (l'architecte de la ville est alors P. Raymond).

Des modifications ont été proposées par le Conseil des bâtiments civils qui ont été adoptées par le conseil municipal le 11 février 1845.

AC Puy-en-Velay

IVR83_20134300005NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn

Date de prise de vue : 2013

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Plan d'alignement du Puy-en-Velay (Haute-Loire), 1843-1848. Feuille n°5 de l'atlas. Secteur de la cathédrale : en jaune figurent les démolitions à prévoir au-devant de la cathédrale. Projet réalisé, l'entrée de la cathédrale étant actuellement bien dégagée.

Référence du document reproduit :

- **Plan d'alignement du Puy-en-Velay (Haute-Loire), 1843-1944**

AC Le Puy-en-Velay. Atlas non coté. **Plan d'alignement**, par l'architecte de la ville [Breuil ?], 1843-1844, approuvé une première fois par le préfet en 1848 ; modifié jusqu'en 1944.

L'atlas est surchargé de nombreuses retombes datant de 1853, 1854...1857...1861, 1867...1881 (l'architecte de la ville est alors A. Martin) ...1925 (l'architecte de la ville est alors A. Proy)...1938, 1943 (l'architecte de la ville est alors P. Raymond).

Des modifications ont été proposées par le Conseil des bâtiments civils qui ont été adoptées par le conseil municipal le 11 février 1845.

AC Puy-en-Velay

IVR83_20134300027NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn

Date de prise de vue : 2013

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Plan d'alignement de Monistrol-sur-Loire (Haute-Loire), 1861.

Référence du document reproduit :

- **plan d'alignement Monistrol-sur-Loire**
AC Monistrol-sur-Loire. Non coté. **Plan d'alignement.** [L'ingénieur civil], 20 juillet 1861 ; approuvé par arrêté préfectoral, 7 mars 1862 ; rectifié par l'architecte-voyer, 23 octobre 1909.
AC Monistrol-sur-Loire

IVR83_20134300089NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn

Date de prise de vue : 2013

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail du plan d'alignement de Monistrol-sur-Loire (Haute-Loire), 1861.

Référence du document reproduit :

- **plan d'alignement Monistrol-sur-Loire**
AC Monistrol-sur-Loire. Non coté. **Plan d'alignement.** [L'ingénieur civil], 20 juillet 1861 ; approuvé par arrêté préfectoral, 7 mars 1862 ; rectifié par l'architecte-voyer, 23 octobre 1909.
AC Monistrol-sur-Loire

IVR83_20134300090NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn

Date de prise de vue : 2013

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Plan d'alignement de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), une proposition de L. Jarrier et A. Mallay, 1863. (NB : le cliché original n'existe qu'en basse définition).

Référence du document reproduit :

- **Clermont-Ferrand. Nouveau plan d'alignement / Jarrier François-Louis ; Mallay Emile ; Sauty Auguste, 1863 (B Patrimoine CAM. CA 5010)**

Clermont-Ferrand. Nouveau plan d'alignement / Jarrier François-Louis (architecte) ; Mallay Emile (architecte) ; Sauty Auguste (cartographe), 1863. 1 file : lithographie en couleur, 58 x 95 cm (B Patrimoine CAM. CA 5010)

Dans une note, il est indiqué que le plan doit être présenté "à l'Exposition", puis qu'il sera ensuite présenté au Conseil municipal.

Il est également noté, en bas à droite :

"Percements principaux : prolongement de la rue Ballainvilliers, de la rue Neuve Ste Claire, de la rue Grégoire-de-Tours, de la rue Villeneuve, de la rue Antoine-d'Auvergne ; dégagement du théâtre, de l'hôtel de ville, du nouveau théâtre, de la bourse, de la cour impériale et des halles ; boulevards de ceinture".

Reproduction du plan consultable (en meilleure définition) à : https://www.bibliotheques-clermontmetropole.eu/overnia/view.php?id=/media-dam/CLERCO/carteset/PDF/Plans_CA_5010.JPG.pdf

B Patrimoine CAM : CA 5010

IVR83_20226304699NUC4A

Auteur de l'illustration : Service phot. Bibliothèque du Patrimoine Clermont Auvergne Métropole

Auteur du document reproduit : François-Louis Jarrier, Emile Mallay, Auguste Sauty

© Bibliothèque du Patrimoine, Clermont Auvergne Métropole
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Plan d'alignement de Commentry (Allier), 1865-1866. Cette feuille est centrée sur l'église, la halle (remplacée par l'hôtel de ville depuis 1894) et la place du marché (actuellement place-parvis de l'hôtel de ville). Certains immeubles sont indiqués "en construction", notamment le fond de place avec pan coupé.

Référence du document reproduit :

- **Plan d'alignement de Commentry**

AC Commentry. 1 G 91. **Plan d'alignement.** Fond de plan levé par les frères Arban, 1864 ; dressé par l'architecte-voyer [Château ?], 20 décembre 1865 ; approuvé par le préfet le 17 novembre 1866.

Plusieurs feuilles.

AC Commentry : 1 G 91

IVR83_20130300066NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn

Date de prise de vue : 2013

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Plan d'alignement de Mauriac (Cantal), 1880-1881. Feuille A (le centre).

Référence du document reproduit :

- **Plan d'alignement de Mauriac (Cantal)**

AD Cantal. 2 O 120/11. **Mauriac. Plan d'alignement** par P. Marion, architecte, 1er novembre 1880 ; approuvé par le préfet le 5 août 1881.

AD Cantal : 2 O 120/11

IVR83_20131500096NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn

Date de prise de vue : 2013

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation



PAE d'Aurillac, 1922

Référence du document reproduit :

- **PAE d'Aurillac, 1922**

AD Cantal. 1 Fi Aurillac 13. **Plan d'aménagement et d'extension d'Aurillac**, par Terrisse, Croizet et Maurice Fournier pour l'Union urbaniste, architectes, 1922.

DUP obtenue le 18/2/1926.

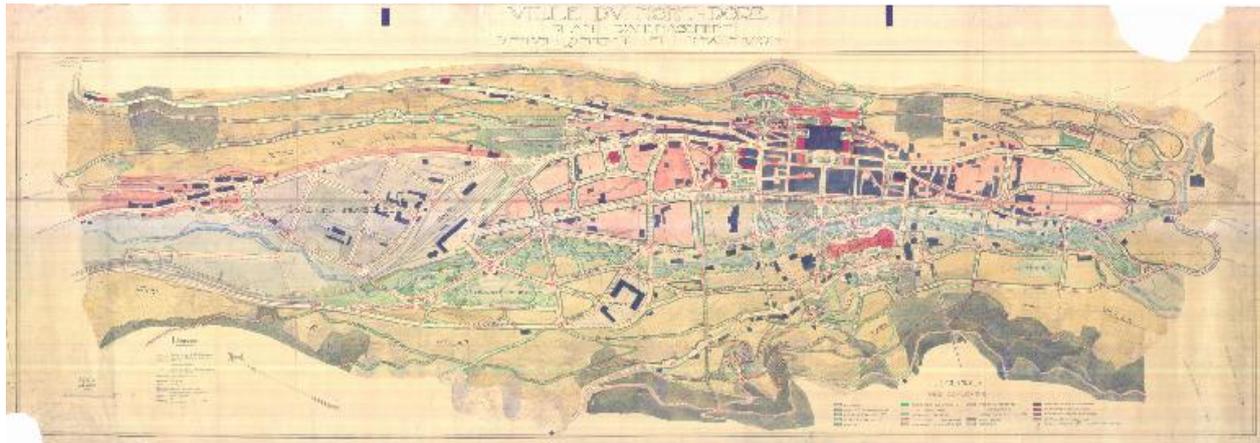
AD Cantal : 1 Fi Aurillac 13

IVR84_20091500002XA

Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel, ADAGP ; © Archives départementales du Cantal

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



PAE du Mont-Dore, [1923 ou 1924]

Référence du document reproduit :

- **PAEE du Mont-Dore, 1923 ou 1924**

Fonds Léon Jaussely. Académie d'architecture / Cité de l'architecture et du patrimoine/Archives d'architecture du XXe siècle. JAUSS-C-26-2, Dossier 312 AA 10/11, doc. LJ-PHO-012-01-01. **PAEE du Mont-Dore**, par Léon Jaussely, [1923 ou 1924].

Centre des archives d'architecture du XXe siècle : fonds Léon Jaussely, JAUSS-C-26-2

IVR84_20186300016NUC4A

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel, ADAGP ; © Centre des archives d'architecture du XXe siècle ; © Académie d'architecture
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



PAE de Clermont-Ferrand, 1925

Référence du document reproduit :

- **PAE de Clermont-Ferrand, 1925**
AM de Clermont-Ferrand. Services techniques, sans cote. **Plan d'extension de Clermont-Ferrand**, par Morel.
Déclaration d'utilité publique obtenue le 30/11/1926.
AC Clermont-Ferrand : sans

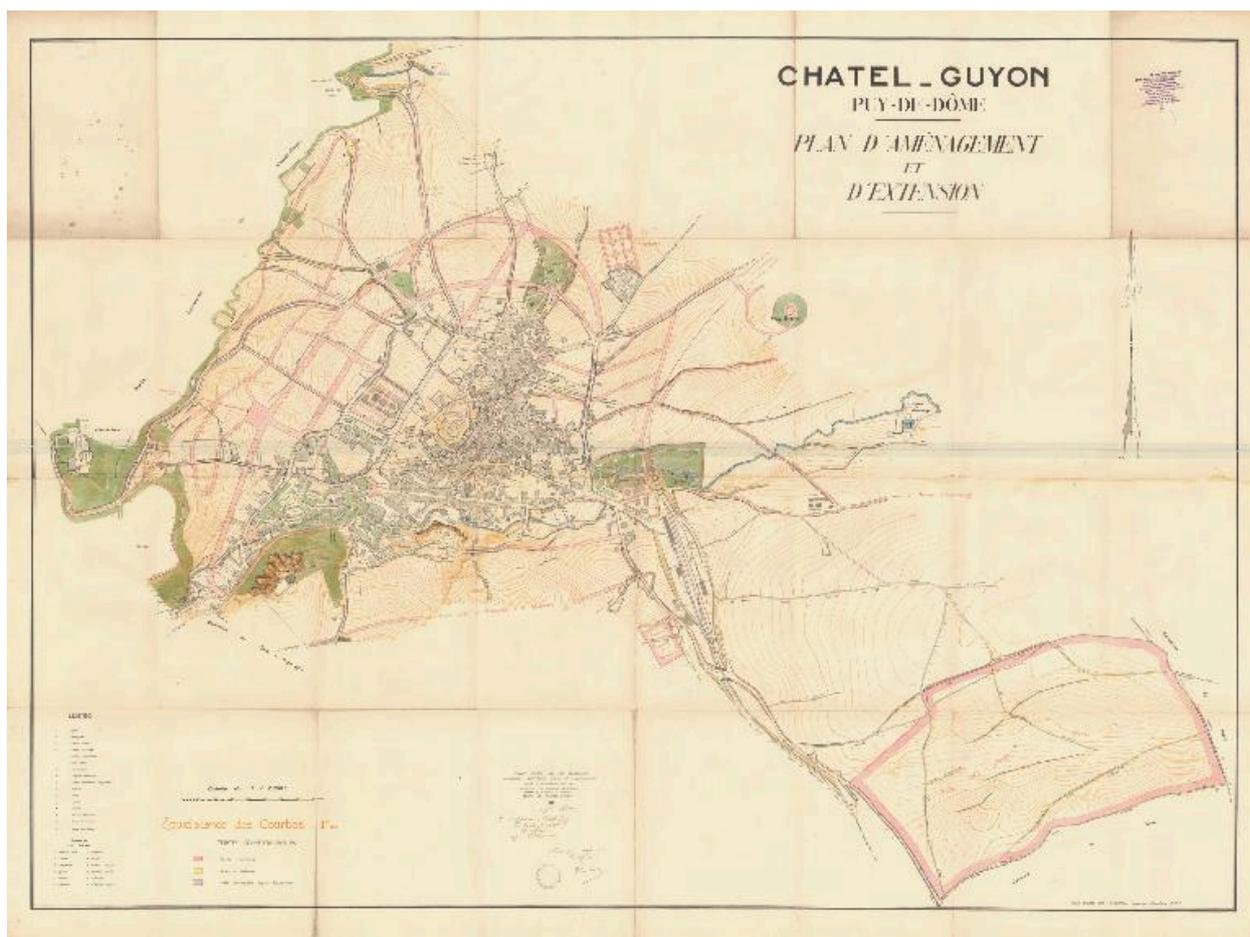
IVR84_20106300366NUC4A

Auteur de l'illustration (reproduction) : Jean-Michel Périn

Auteur du document reproduit : J. Morel

© Archives communales de Clermont-Ferrand

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



PAE de Châtel-Guyon, 1929

Référence du document reproduit :

- **PAE de Châtel-Guyon, 1930**
AD Puy-de-Dôme. **Plan d'aménagement et d'extension de Châtel-Guyon**, par Sarrou et G. Galinat fils, 1930.
Un plan différent a été publié par Philippe Duboy dans "Vint ans d'urbanisme appliqué", *Villes d'eaux en France*, Paris : IFA, 1984, p. 41-51.
DUP obtenue le 17/2/1931.
AD Puy-de-Dôme : M 60835

IVR84_20186300014NUC4A

Auteur de l'illustration : Da Costa-Vigne

© Archives départementales du Puy-de-Dôme ; © Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



PAE de Royat (Puy-de-Dôme), 2e feuille sur 3, 1931

Référence du document reproduit :

- **PAE de Royat, 1931**

AD Puy-de-Dôme. M 60842. **Plan d'extension et d'aménagement de Royat**, par Vaurs, Bergoin et Férérol, 1931.

Un autre version de ce plan est conservé aux Centre des Archives contemporaines de Fontainebleau (AN).

Ce plan a été rapporté en commission par Letrosne en 1934. DUP obtenue en 1935. Révision décidée en 1948.

AD Puy-de-Dôme : M 60842

IVR84_20186300015NUC4A

Auteur de l'illustration : Da Costa-Vigne

Auteur du document reproduit : Bergoin, Férérol, Vaurs

© Archives départementales du Puy-de-Dôme

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan d'aménagement d'Aubière, centre de la ville, 1938.

Référence du document reproduit :

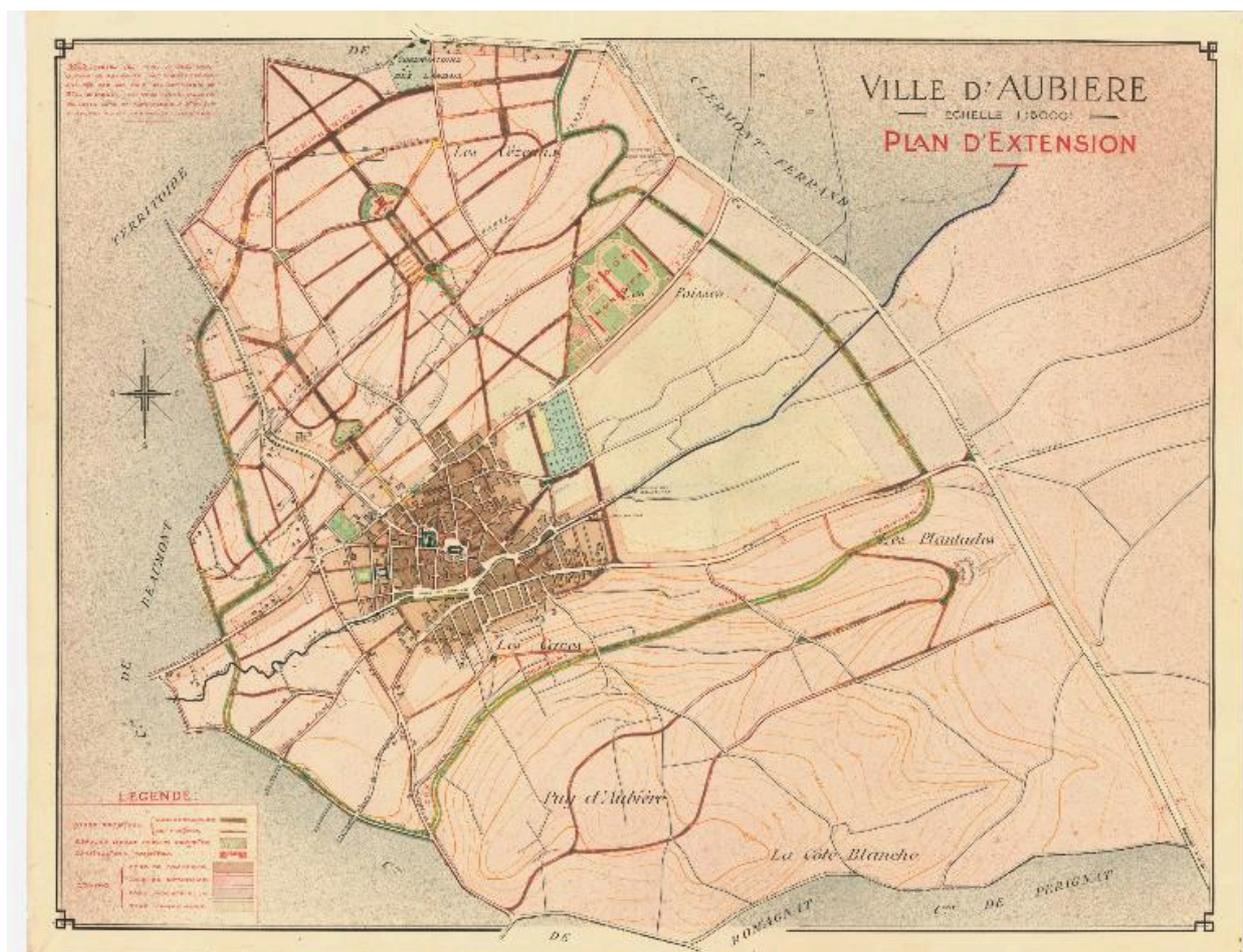
- **PAEE d'Aubière, 1938**
AD Puy-de-Dôme. **Plan d'aménagement, plan d'extension et plan des zones insalubres et servitudes esthétiques**, pour Aubière, par Weissbrodt, [1938].
AD Puy-de-Dôme : M 60832

IVR84_20186300010NUC4A

Auteur de l'illustration : Da Costa-Vigne

© Archives départementales du Puy-de-Dôme ; © Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan d'extension d'Aubière, 1938

Référence du document reproduit :

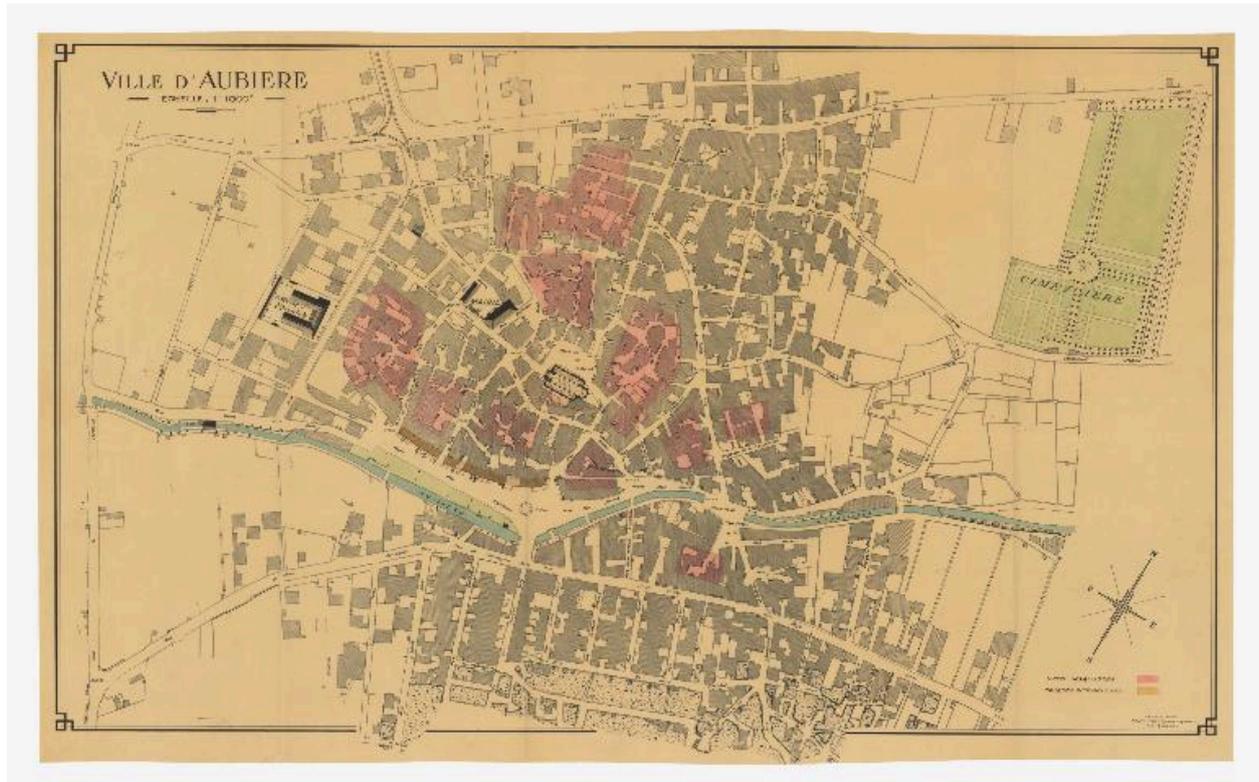
- **PAEE d'Aubière, 1938**
AD Puy-de-Dôme. **Plan d'aménagement, plan d'extension et plan des zones insalubres et servitudes esthétiques**, pour Aubière, par Weissbrodt, [1938].
AD Puy-de-Dôme : M 60832

IVR84_20186300011NUC4A

Auteur de l'illustration : Da Costa-Vigne

© Archives départementales du Puy-de-Dôme ; © Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



PAEE d'Aubière : îlots insalubres et façades pittoresques, 1938

Référence du document reproduit :

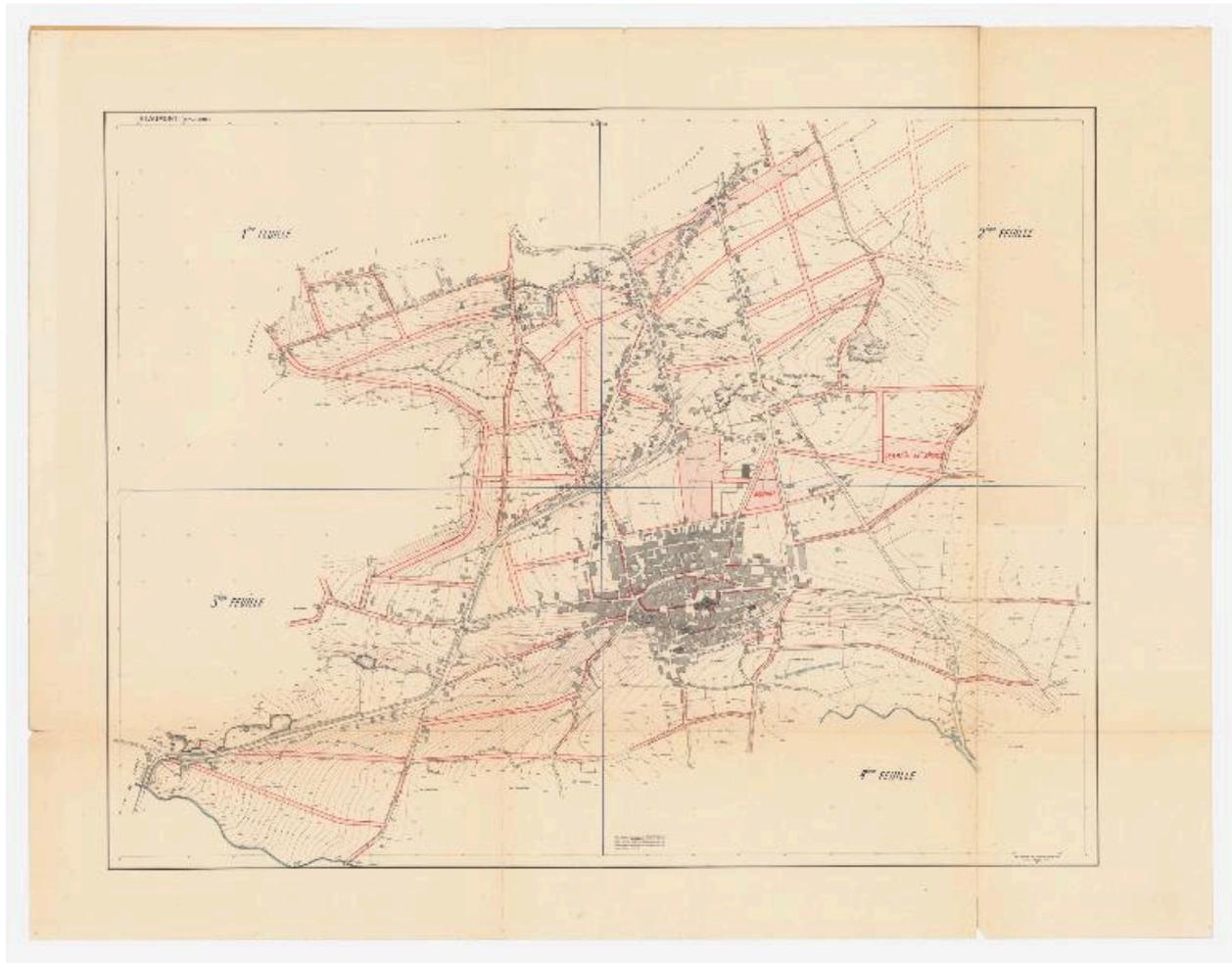
- **PAEE d'Aubière, 1938**
AD Puy-de-Dôme. **Plan d'aménagement, plan d'extension et plan des zones insalubres et servitudes esthétiques**, pour Aubière, par Weissbrodt, [1938].
AD Puy-de-Dôme : M 60832

IVR84_20186300012NUCA

Auteur de l'illustration : Da Costa-Vigne

© Archives départementales du Puy-de-Dôme ; © Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



PAE de Beaumont (Puy-de-Dôme), 1938-1939

Référence du document reproduit :

- **PAE de Beaumont, 1938-1939**

AD Puy-de-Dôme. **Projet d'aménagement et d'extension de Beaumont**, par le cabinet Danger (relevé topographique, 1938), Renard, Vaur et Férérol, ingénieurs, 25 janvier 1939.

AD Puy-de-Dôme : M 60834

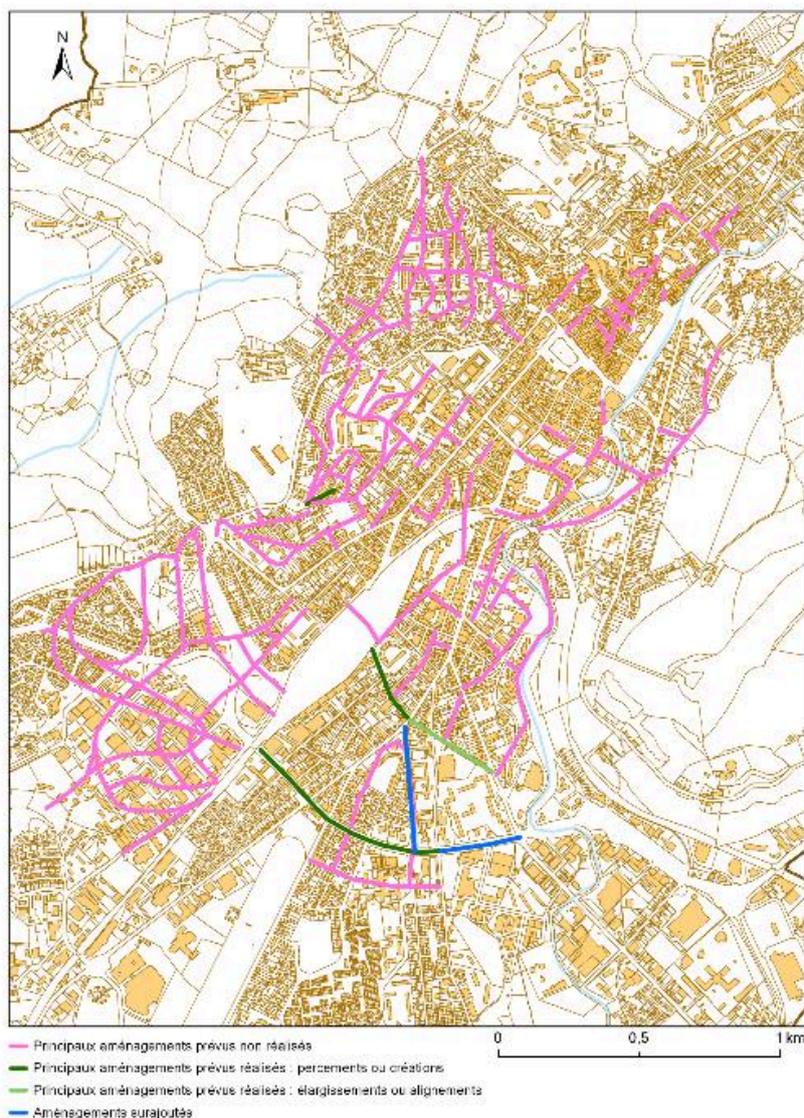
IVR84_20186300013NUC4A

Auteur de l'illustration : Da Costa-Vigne

© Archives départementales du Puy-de-Dôme ; © Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

AURILLAC : effets de la loi Cornudet sur la voirie



Aurillac (Cantal). Montage effectué à partir du Plan d'aménagement et d'extension daté de 1922. le réseau de voirie envisagé, à courbes et contrecourbes, s'inspirait de celui de parcs paysagers.

Référence du document reproduit :

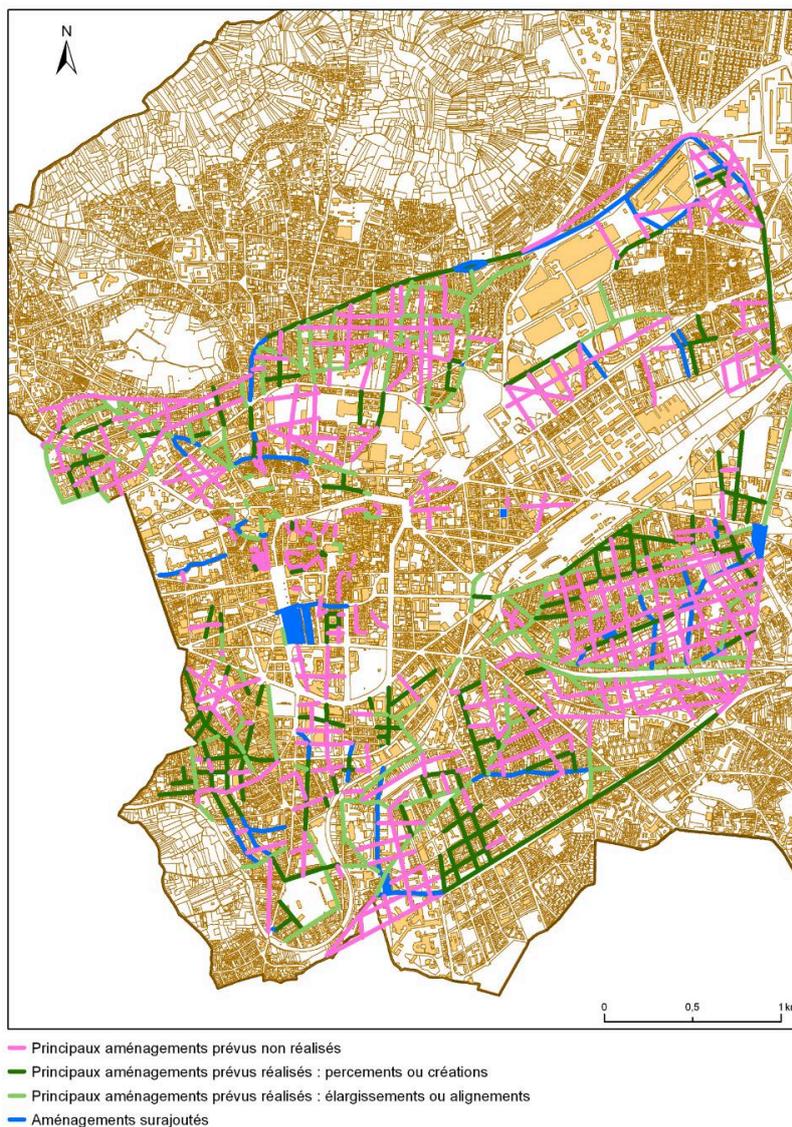
- **PAE d'Aurillac, 1922**
AD Cantal. 1 Fi Aurillac 13. **Plan d'aménagement et d'extension d'Aurillac**, par Terrisse, Croizet et Maurice Fournier pour l'Union urbaniste, architectes, 1922.
DUP obtenue le 18/2/1926.
AD Cantal : 1 Fi Aurillac 13

IVR84_20121500022NUDA

Auteur de l'illustration : Guylaine Beuparland-Dupuy

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation

CLERMONT - FERRAND : effets de la loi Cornudet sur la voirie



Clermont-Ferrand -Puy-de-Dôme). Montage faisant ressortir les aménagements effectués d'après le "Plan Cornudet" de 1925. Contrairement à Aurillac, le quadrillage est ici la règle. Au moment de l'aménagement du plateau Saint-Jacques (secteur sud de la ville), le réseau prévu et en partie réalisé, est considéré comme pléthorique par les auteurs d'un grand ensemble (1959-1965).

Référence du document reproduit :

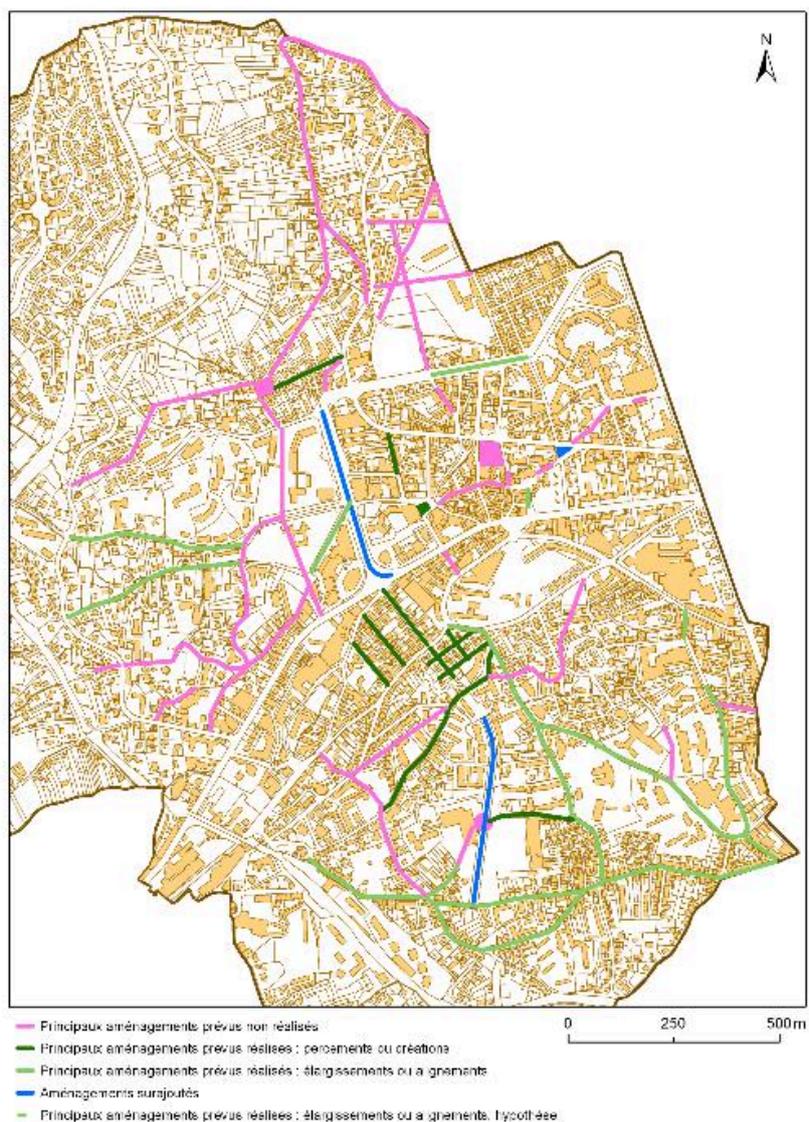
- **PAE de Clermont-Ferrand, 1925**
AM de Clermont-Ferrand. Services techniques, sans cote. **Plan d'extension de Clermont-Ferrand**, par Morel.
Déclaration d'utilité publique obtenue le 30/11/1926.
AC Clermont-Ferrand : sans

IVR84_20126300392NUDA

Auteur de l'illustration : Guylaine Beauparland-Dupuy

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

CHAMALIÈRES : effets de la loi Cornudet sur la voirie



Chamalières (Puy-de-Dôme). Montage à partir du Plan d'aménagement et d'extension produit par les ingénieurs Vaurs, Férérol et Bergoin, 1930.

Référence du document reproduit :

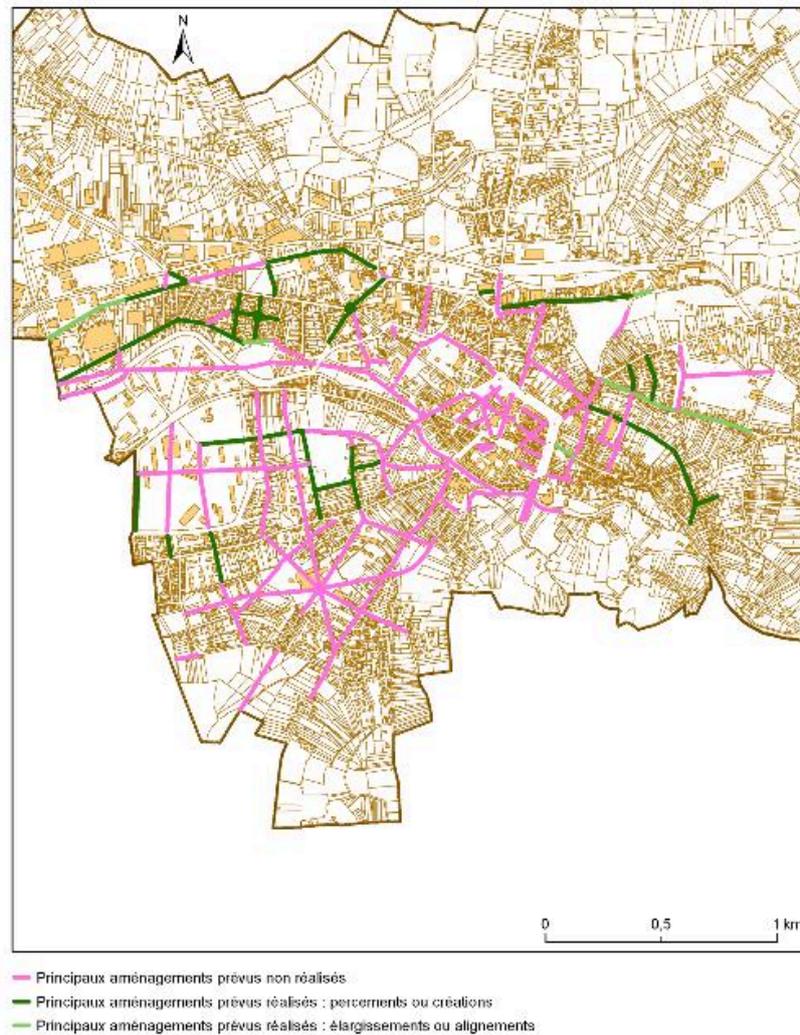
- **PAE de Chamalières, 1930**
AD Puy-de-Dôme. M 60846. **Plan d'extension et d'aménagement de Chamalières**, par Vaurs, Férérol et Bergoin, 29/08/1930.
DUP obtenue le 15/3/1932.
AD Puy-de-Dôme : M 60846

IVR84_20126300391NUDA

Auteur de l'illustration : Guylaine Beuparland-Dupuy

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation

CUSSET : effets de la loi Cornudet sur la voirie



Cusset (Allier). Montage à partir du Plan d'extension et d'aménagement signé du bureau d'étude Topoplan, 1933.

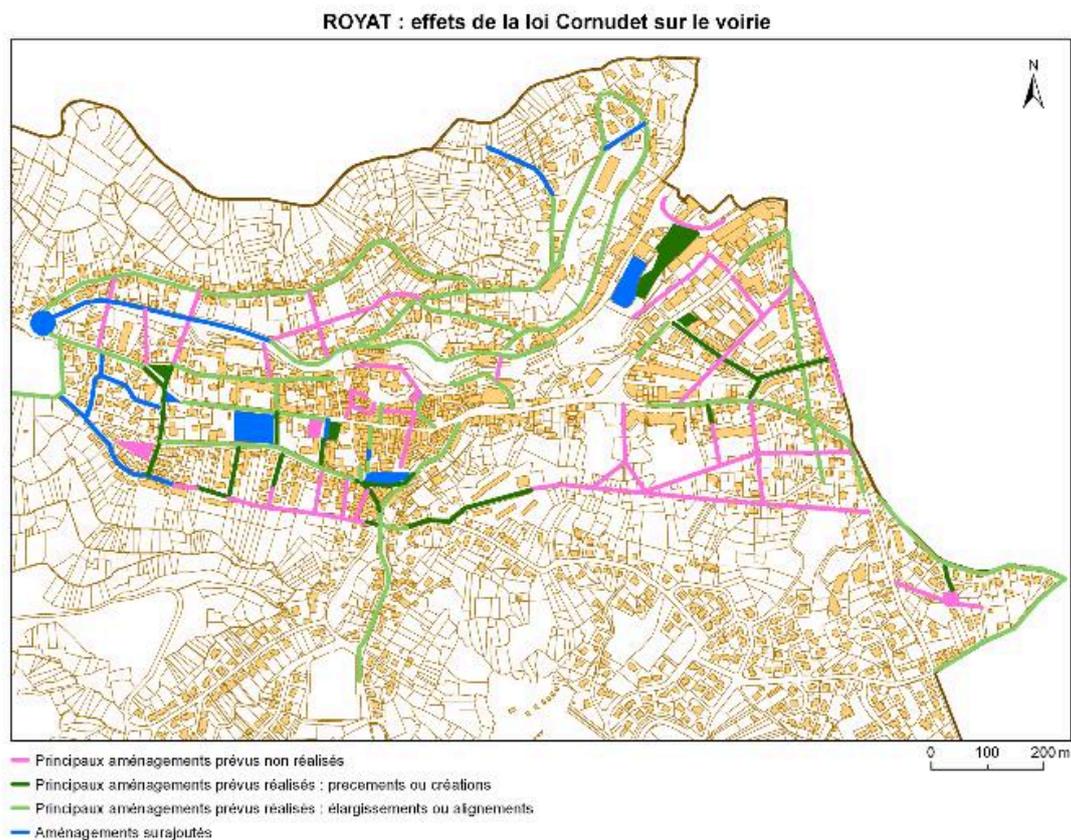
Référence du document reproduit :

- **Plan d'aménagement et d'extension de Cusset, 1933**
AN (en 2012, site de Fontainebleau). **Plan d'aménagement et d'extension de Cusset (Allier)**, par le bureau d'étude Topoplan, 1933.
Voir fig. 2 de l'article "Placer la première loi de planification urbaine [...]" (références dans le bloc des liens web).
AN : versement 19790426, AFU 3842

IVR84_20120300183NUDA

Auteur de l'illustration : Guylaine Beuparland-Dupuy

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Royat (Puy-de-Dôme). Montage indiquant les réalisations effectuées suite à l'obtention de la Déclaration d'Utilité Publique le 29 avril 1935.

Référence du document reproduit :

- **Plan d'extension et d'aménagement de Royat, 1931**
AD Puy-de-Dôme. M 60842. **Plan d'extension et d'aménagement de Royat**, par Vaur, Bergoin et Férérol, [1931].
AD Puy-de-Dôme : M 60842

IVR84_20126300393NUDA

Auteur de l'illustration : Guylaine Beauparland-Dupuy

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Beaumont (Puy-de-Dôme). Rue du Commerce et impasse de la Liberté. Rue courbe, banc de façade (en saillie sur l'espace public), et à l'arrière-plan passage surélevé et escalier extérieur : tous ces éléments contribuent à donner un effet de labyrinthe.

IVR83_20126300270NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn

Date de prise de vue : 2012

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Beaumont (Puy-de-Dôme). Rue et impasse de la Liberté : escaliers en saillie et passage surélevé entre immeubles (jouant probablement le rôle d'arc-étrésillon).

IVR83_20126300275NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn

Date de prise de vue : 2012

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Ceyrat (Puy-de-Dôme). Rue des Caves. Rue sinueuse avec passage et escalier courbe en saillie contribuant à créer un effet de labyrinthe.

IVR83_20126300254NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn

Date de prise de vue : 2012

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Châtel-Guyon (Puy-de-Dôme). Rue du Château. Centre ancien de la ville devenue station thermale : impasse avec maisons à escaliers en saillie.

IVR83_20126300016NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn

Date de prise de vue : 2012

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Aubière (Puy-de-Dôme). Place de la République. Escaliers en saillie sur l'espace public.

IVR83_20126300121NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn

Date de prise de vue : 2012

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Durtol (Puy-de-Dôme). Rue de la Gare. Escaliers en saillie.

IVR83_20126300054NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn

Date de prise de vue : 2012

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Cournon (Puy-de-Dôme). Impasse de la Perche. Escaliers en saillie.

IVR83_20136300901NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn

Date de prise de vue : 2013

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Brassac-les-Mines (Puy-de-Dôme). Escalier en saillie et tracé irrégulier de la rue des Lacs.

IVR83_20126300025NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn

Date de prise de vue : 2012

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Maurs (Cantal). Rue du 19-Mars-1962 : une tour d'escalier en saillie sur la rue peut gêner la circulation. Ce type de disposition se retrouve dans de nombreuses villes, et notamment à Riom (Puy-de-Dôme), pourtant réputée pour la régularité de ses fronts de rues (par exemple au 15 rue Sirmond ou au 11 rue Gilbert-Romme).

IVR83_20131500065NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn

Date de prise de vue : 2013

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Maurs (Cantal). Rue du Temple. Rue liant directement la porte de ville au parvis de l'église. Ce type de rue se retrouve par exemple à Courpière et à Clermont-Ferrand, dans le Puy-de-Dôme.

IVR83_20131500069NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn

Date de prise de vue : 2013

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Clermont-Ferrand. Rue des Gras. Rue d'origine médiévale menant directement de la porte de ville au parvis de la cathédrale (cette dernière est dans le dos du photographe). Axiation : le puy de Dôme dans la perspective de la rue des Gras.

IVR83_20116301258NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn

Date de prise de vue : 2011

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation



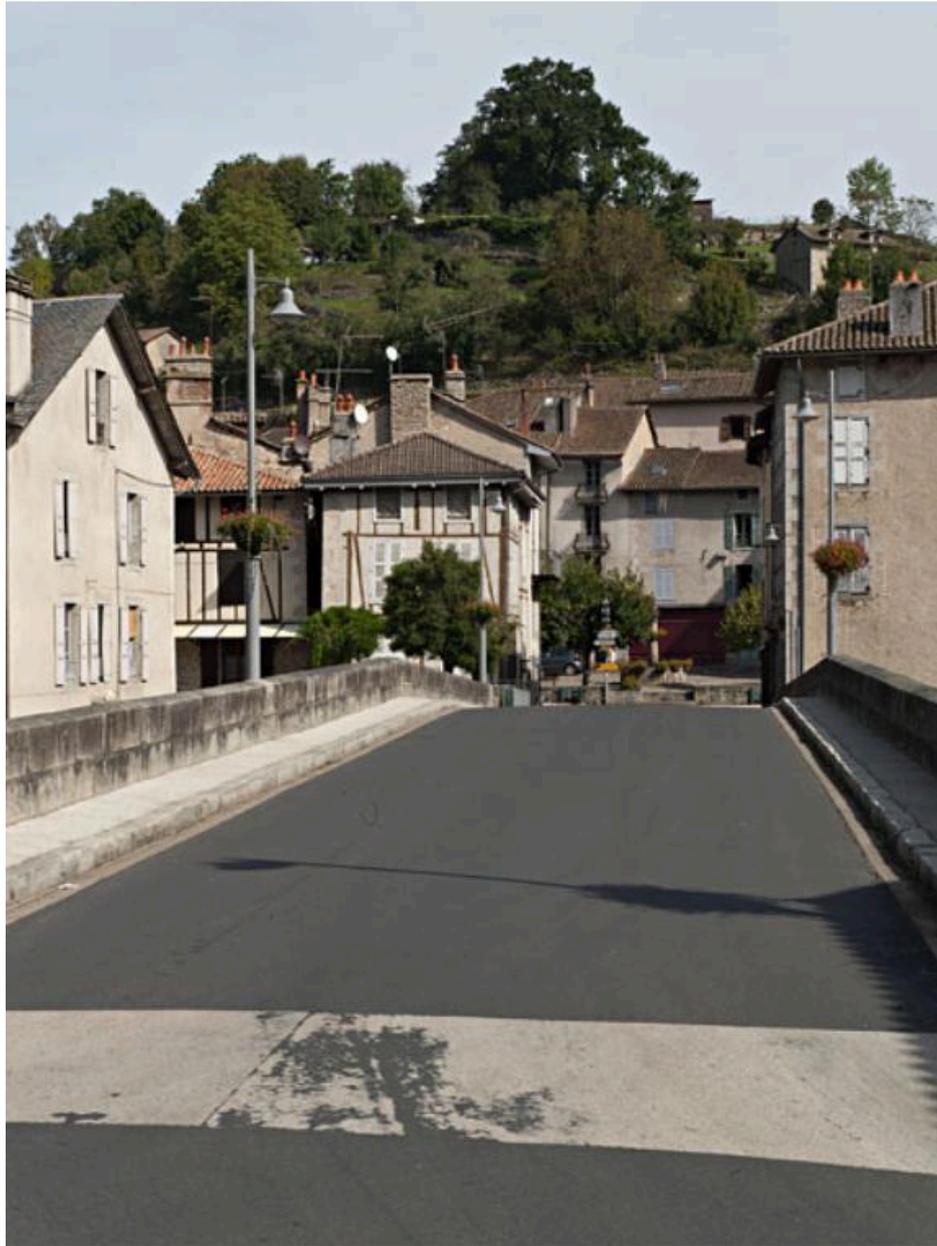
Clermont-Ferrand. Rue Ballainvilliers. Obélisque implanté au carrefour, dans l'axe de quatre voies, dont celui de ce cardo romain.

IVR83_20106300539XA

Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn

Date de prise de vue : 2010

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Laroquebrou (Cantal). Rue du Fort. En direction de la place de l'Église. Fontaine installée en 1836 dans l'axe du pont.

IVR83_20131500059NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn

Date de prise de vue : 2013

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Laroquebrou (Cantal). Rue du Fort. Au premier plan, immeubles ayant fait l'objet d'un recul d'alignement en 1838. Ils sont en effet situés sur la traverse royale et c'est l'administration des Ponts et Chaussées qui l'imposait.

IVR83_20131500057NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn

Date de prise de vue : 2013

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Issoire (Puy-de-Dôme). Rue du Ponteil. Sur le plan d'alignement de la ville, daté de 1833, il est prévu que la rue du Ponteil soit alignée, de manière manifestement à parfaire l'axiation sur la halle au blé.

IVR83_20136300434NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn

Date de prise de vue : 2013

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Souvigny (Allier). Rue de la Gare : axiation.

IVR83_20120300042NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn

Date de prise de vue : 2012

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Aubière (Puy-de-Dôme). Rue Victor-Hugo, percée en partie dans le tissu ancien, destinée manifestement à placer la façade de l'église dans l'axe.

IVR83_20126300115NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn

Date de prise de vue : 2012

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Bourbon-l'Archambault (Allier). Avenue Charles-Louis-Philippe. Mise en perspective de l'établissement thermal dans l'avenue qui le relie à la gare (gare actuellement désaffectée).

IVR83_20120300095NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn

Date de prise de vue : 2012

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le Puy-en-velay (Haute-Loire). Axiation depuis la place du Breuil vers la rue Porte-Aiguière : arbre (planté le 14 juillet 1919 pour commémorer la victoire) et au fond statue de Notre-Dame de France.

IVR83_20144300017NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn

Date de prise de vue : 2014

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Clermont-Ferrand. Boulevard Joseph-Girod : une des créations prévues sur le plan de 1925 issu de la loi Cornudet. Largeur du boulevard, jardins de façade pour les immeubles. En outre, l'axiation sur les tours de la cathédrale, même si elle n'était que fortuite, ajoute à la symétrie de la composition.

IVR83_20106300552XA

Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn

Date de prise de vue : 2010

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Yssingaux (Haute-Loire). Mise en perspective du suc d'Ayme, dans l'axe de l'avenue Georges-Clémenceau : fortuite ou construite ?

IVR83_20144300031NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn

Date de prise de vue : 2014

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Courpière (Puy-de-Dôme). Grun de Chignore dans l'axe de l'avenue de la Gare.

IVR83_20136300341NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn

Date de prise de vue : 2013

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Aurillac (Cantal). Le puy Mary s'invitant dans la composition urbaine en apparaissant dans l'axe de l'avenue de la République.

IVR83_20131500087NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn

Date de prise de vue : 2013

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le Puy-en-Velay (Haute-Loire). Rue Becdelièvre : porte située dans l'axe de la rue, contribuant à composer l'espace urbain.

IVR83_20144300015NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn

Date de prise de vue : 2014

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Yssingeaux (Haute-Loire). Travée de balcons de l'immeuble d'un particulier s'inscrivant dans l'axe de la rue Notre-Dame.

IVR83_20124300038NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn

Date de prise de vue : 2012

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Riom-ès-Montagnes (Cantal). Particulier composant avec l'espace urbain : le portail d'entrée de sa clôture, puis le degré d'accès à la maison puis la porte d'entrée, s'inscrivent sur un pan coupé d'une part, et surtout dans l'axe de l'avenue Fernand-Brun.

IVR83_20121500016NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn

Date de prise de vue : 2012

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Maurs (Cantal). Rue du Pauverel. Particulier composant avec l'espace urbain, effet de proue.

IVR83_20131500063NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn

Date de prise de vue : 2013

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Issoire (Puy-de-Dôme). Alignement et ligne de génoises sur le boulevard Triozon-Bayle (boulevard d'enceinte).

IVR83_20146300105NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn

Date de prise de vue : 2014

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le Puy-en-Velay (Haute-Loire). Boulevard Saint-Louis : ligne de corniche augmentant l'effet d'alignement.

IVR83_20144300009NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn

Date de prise de vue : 2014

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Issoire (Puy-de-Dôme). Boulevard de la Manlière. Ligne de balcons sur le boulevard de contournement du centre ancien.

IVR83_20136300436NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn

Date de prise de vue : 2013

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Riom (Puy-de-Dôme). Rue de l'Horloge. Une régularité organisée et renforcée sur le long terme : à partir d'un tracé régulier de lotissement médiéval, une succession de prescriptions municipales de l'époque moderne a abouti à ce front de rue régulier (avec notamment des façades-écrans destinées à "masquer la vue de la tuile").

IVR83_20076300065XA

Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn

Date de prise de vue : 2007

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Aurillac (Cantal). La rue des Frères-Charmes est une percée destinée à relier le champ de foire à la place Saint-Marcel et dont le projet date de 1880. Des pans coupés sont prévus aux deux extrémités de la rue, comme cela se faisait systématiquement à cette date-là.

IVR83_20131500085NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn

Date de prise de vue : 2013

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vic-sur-Cère (Cantal). Avenue du Docteur-Jean-Lambert. Pan coupé, emplacement privilégié pour une mise en valeur ornementale : ici, le pan coupé porte des balcons et des amortissements.

IVR83_20131500030NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn

Date de prise de vue : 2013

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le Puy-en-Velay (Haute-Loire). Boulevard Maréchal-Fayolle. Immeuble dont le décor principal est situé sur l'angle : cartouche portant la date 1910, sur l'arête.

IVR83_20144300010NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn

Date de prise de vue : 2014

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Varenne-sur-Allier (Allier). Rue Claude-Labonde. Un angle arrondi, destiné à faciliter la circulation, avec effet décoratif.

IVR83_20130300087NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn

Date de prise de vue : 2013

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Ambert (Puy-de-Dôme). Boulevard Sully et avenue du 11-Novembre. Une des rares tours d'angle de la région (hormis Vichy) : ancienne caisse d'épargne, située au débouché de l'avenue de la gare et à proximité de la sous-préfecture.

IVR83_20136300668NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn

Date de prise de vue : 2013

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Saint-Pourçain-sur-Sioule (Allier). Avenue Pasteur. Une des rares tours d'angle de la région, au débouché de l'avenue menant à la gare (actuellement désaffectée, réutilisée en lycée). Elle concurrence un simple pan coupé avec balcon.

IVR83_20120300179NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn

Date de prise de vue : 2012

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Royat (Puy-de-Dôme). Avenue Jean-Heitz. Pan coupé : l'ampleur donnée aux pans coupés conduit à y prévoir les façades principales. À Moulins, c'est la préfecture qui est traitée sur ce mode, à Royat, c'est le bureau de poste.

IVR83_20106300516XA

Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn

Date de prise de vue : 2010

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le Puy-en-Velay (Haute-Loire). Boulevard de la République : immeuble composant monumentalement avec le pan coupé.

IVR83_20144300001NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn

Date de prise de vue : 2014

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Salers (Cantal). Place-parvis de l'église, en belvédère sur le puy Violent. Le même type de place-parvis de l'église existe par exemple à Maringues, dans le Puy-de-Dôme, offrant un point de vue sur la chaîne des puys (dont le puy de Dôme) et la chaîne du Sancy.

IVR83_20131500072NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn

Date de prise de vue : 2013

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Laroquebrou (Cantal). Un champ de foire faisant office de promenade publique, comme cela se pratiquait également dans l'Allier, à Ainay-le-Château par exemple, ou dans le Puy-de-Dôme, à Saint-Germain-Lembron par exemple.

IVR83_20131500054NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn

Date de prise de vue : 2013

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Commeny (Allier). Rue Jean-Jaurès et avenue Marx-Dormoy. À droite, avenue de la gare ayant fait office de promenade publique.

IVR83_20130300054NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn

Date de prise de vue : 2013

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Riom-ès-Montagnes (Cantal). Place du Monument. Un probable recul d'alignement a conduit les propriétaires de ces villas à prévoir des jardins de façade, à moins que ceux-ci n'aient fait également l'objet d'une prescription municipale.

IVR83_20121500012NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn

Date de prise de vue : 2012

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Chamalières (Puy-de-Dôme). Avenue Paul-Bert : retrait d'alignement avec jardin de façade, fruit d'un élargissement de la voie, prévu au Plan d'extension et d'aménagement (loi Cornudet), daté de 1930.

Référence du document reproduit :

- **PAE de Chamalières, 1930**
AD Puy-de-Dôme. M 60846. **Plan d'extension et d'aménagement de Chamalières**, par Vaurs, Férérol et Bergoin, 29/08/1930.
DUP obtenue le 15/3/1932.
AD Puy-de-Dôme : M 60846

IVR83_20106300524XA

Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn

Date de prise de vue : 2010

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Yssingeaux (Haute-Loire). Place du Marché. Désordre introduit après opération d'aération du tissu (curetage d'un îlot entier) : le front bâti de la place est constitué des élévations arrière des immeubles, à l'origine élevées sur une ruelle étroite. Seule la façade de l'immeuble à travée unique, postérieure au curetage donc, présente une façade susceptible d'embellir la place.

IVR83_20124300039NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn

Date de prise de vue : 2012

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Yssingeaux (Haute-Loire). Mise en évidence du curetage de l'îlot ayant abouti à la création de la place du Marché, par superposition du cadastre ancien (1834) et du cadastre actuel (2014).

IVR83_20144300058NUDA

Auteur de l'illustration : Guylaine Beauparland-Dupuy

Date de prise de vue : 2014

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Clermont-Ferrand. Rue des Grands-Jours, chevet de la cathédrale. Effet du dégagement préconisé dans le cadre de la loi Cornudet (1919-1924) : mise à nu de murs aveugles. Ces derniers sont actuellement camouflés par des peintures murales (trompe-l'oeil).

Référence du document reproduit :

- **PAE de Clermont-Ferrand, 1925**
AM de Clermont-Ferrand. Services techniques, sans cote. **Plan d'extension de Clermont-Ferrand**, par Morel.
Déclaration d'utilité publique obtenue le 30/11/1926.
AC Clermont-Ferrand : sans

IVR83_20106300547XA

Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn

Date de prise de vue : 2010

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Monistrol-sur-Loire (Haute-Loire). Attraction de la traverse sur les mairies : la mairie migre vers la traverse plutôt que de rester à proximité du château ou de l'église, dans le centre.

IVR83_20144300051NUDA

Auteur de l'illustration : Guylaine Beuparland-Dupuy

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Moulins (Allier). Place de l'Hôtel-de-Ville. L'hôtel de ville sur l'ancienne traverse royale. Aujourd'hui la route n'apparaît plus que comme une voie de desserte secondaire, en centre-ville, avec une dilatation formant place.

IVR83_20120300081NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn

Date de prise de vue : 2012

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Arlanc (Puy-de-Dôme). Hôtel de ville sur traverse (Route Nationale) et façade principale sur le dégagement apporté par la place.

IVR83_20136300659NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn

Date de prise de vue : 2013

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Arlanc (Puy-de-Dôme). Façade principale de l'hôtel de ville, donnant sur la place Charles-de-Gaulle.

IVR83_20136300661NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn

Date de prise de vue : 2013

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Ceyrat (Puy-de-Dôme). Rue Frédéric-Brunmurol. Hôtel de ville-groupe scolaire élevé dans l'entre-deux-guerres sur la traverse principale, et à l'entrée de la ville. Inauguré le 3 septembre 1933. A perdu sa fonction scolaire.

IVR83_20126300251NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn

Date de prise de vue : 2012

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation



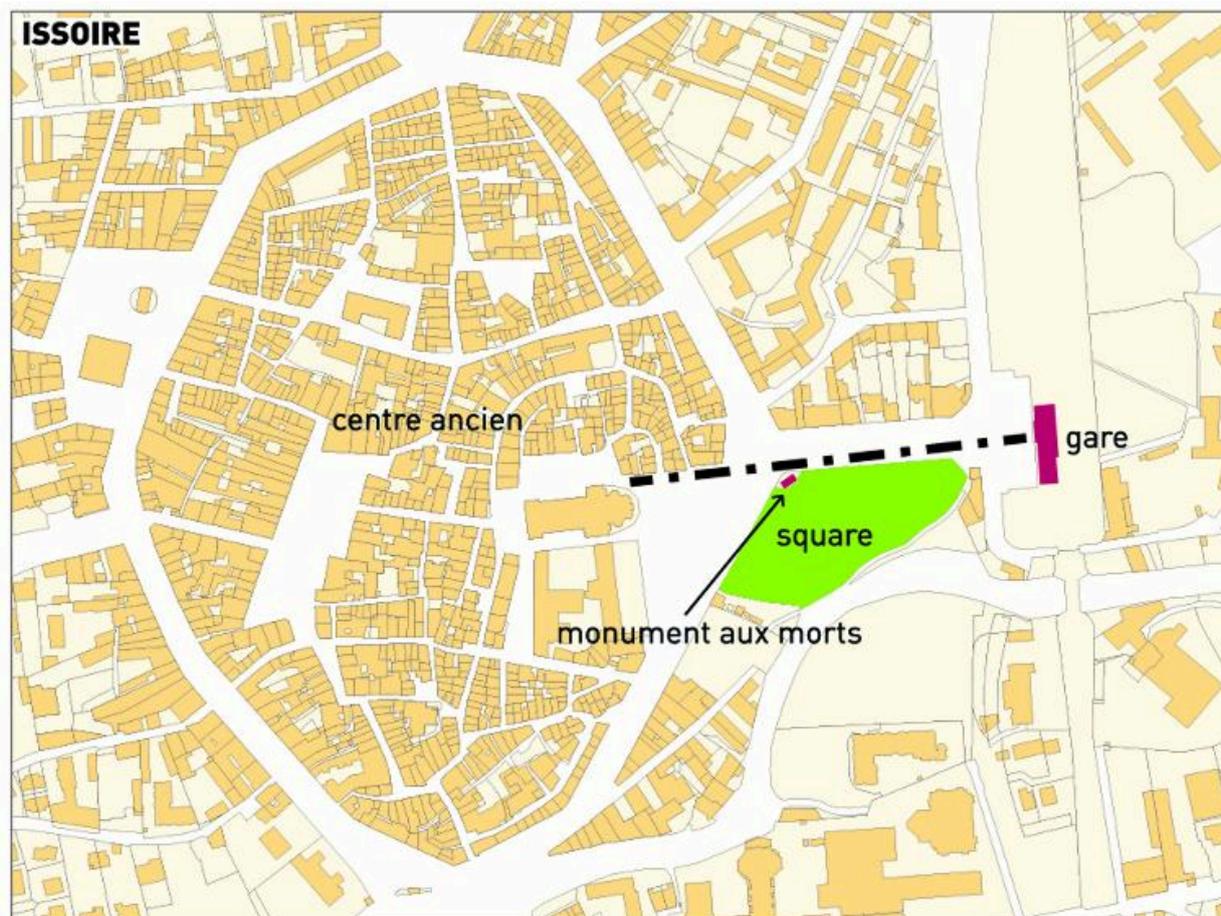
Sainte-Sigolène (Haute-Loire). Place Jean-Salque. Hôtel de ville avec place et monument commémoratif, situé à un carrefour.

IVR83_20134300083NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn

Date de prise de vue : 2013

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation



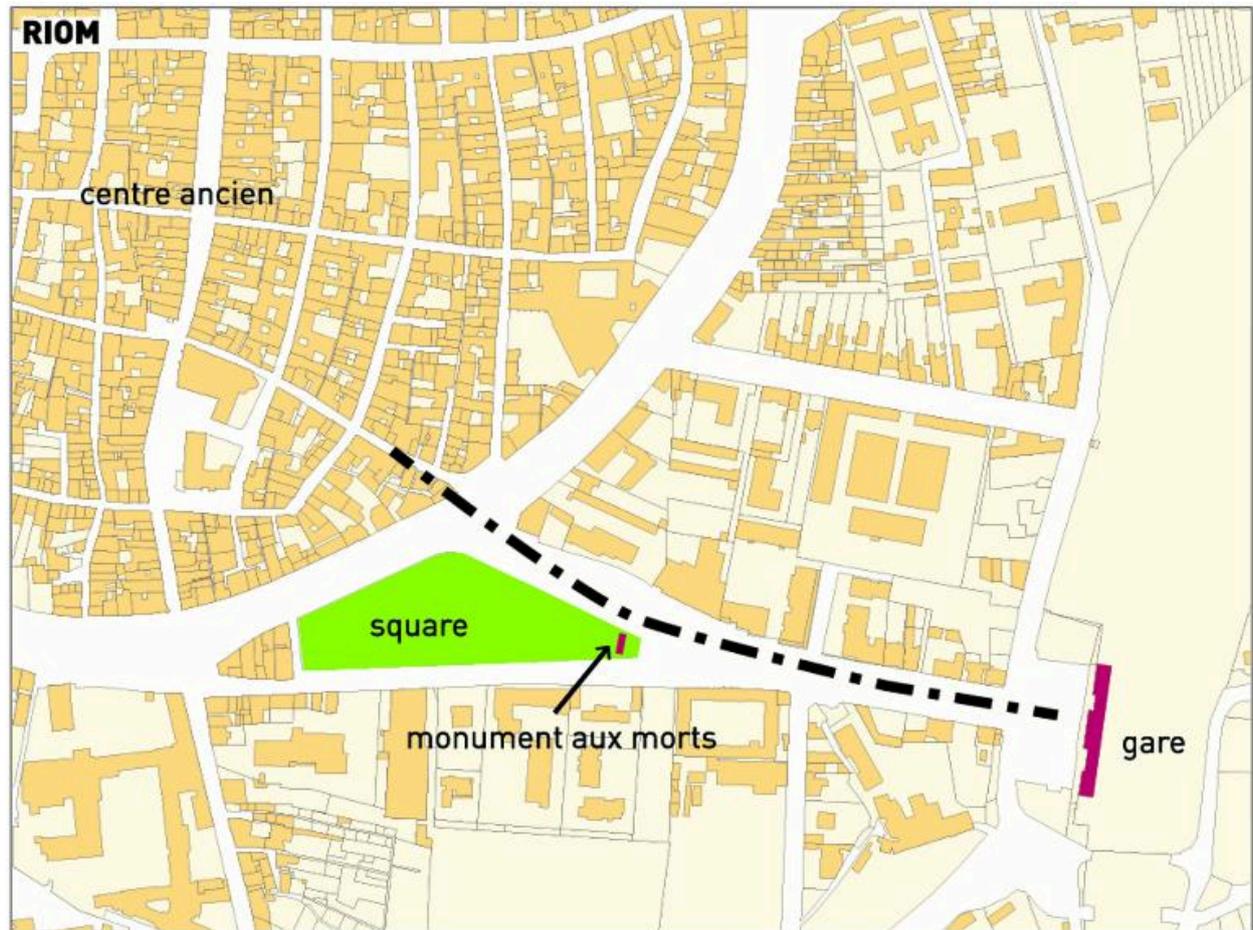
Une combinaison simple et récurrente : la gare, le square (avec monument aux morts) greffé sur la voie de liaison entre gare et centre ancien. Ici le cas d'Issoire. Riom, Moulins, Issoire, et dans une moindre mesure Aurillac et Riom-ès-Montagnes, ont en commun une combinaison « gare – square avec monument aux morts – boulevards – centre ». Trouver le monument aux morts sur le parcours gare – centre reste fréquent : c'est le cas d'autres villes telles Paulhaguet, Clermont-Ferrand, Lapalisse, Saint-Germain-Lembron. Le placer en entrée de ville ou sur la traverse principale, à la vue des personnes de passage, est probant à Dunières, Brioude, Durtol, Ardes. Le situer dans le square attenant à la gare revient à croiser plusieurs arguments : le statut de la gare comme entrée de ville avec celui du square comme espace de prestige et comme salle d'attente en plein air (l'architecte et théoricien anglais Raymond Unwin (1863-1940) le préconisait : « on se rappellera, en étudiant les emplacements des gares, ceux aussi des hôtels de ville et autres édifices publics où il est probable que les usagers seront obligés d'attendre, qu'il y aurait grand avantage à trouver là quelque lieu, fermé ou en plein air, quelque jardin abrité où l'attente se fasse dans la tranquillité et dans un cadre agréable, hors des bruits de la gare et du tumulte des centres d'affaires ». Dans le cas présent, la salle d'attente peut se muer en espace de recueillement.

IVR83_20146300863NUDA

Auteur de l'illustration : Guylaine Beauparland-Dupuy

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP

communication libre, reproduction soumise à autorisation



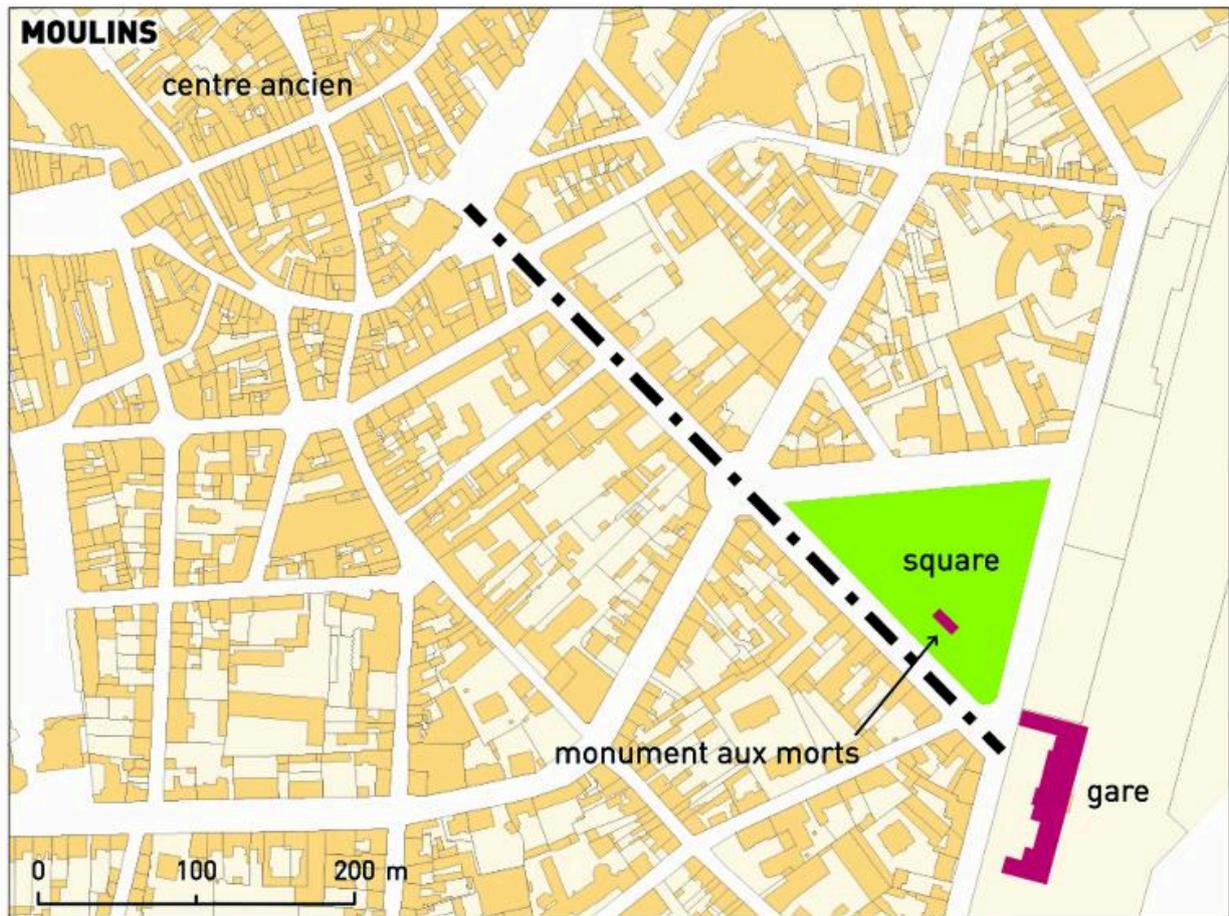
Une combinaison simple et récurrente : la gare, le square (avec monument aux morts) greffé sur la voie de liaison entre gare et centre ancien. Ici le cas de Riom.

IVR83_20146300864NUDA

Auteur de l'illustration : Guylaine Beauparland-Dupuy

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Une combinaison simple et récurrente : la gare, le square (avec monument aux morts) greffé sur la voie de liaison entre gare et centre ancien. Ici le cas de Moulines.

IVR83_2014030003NUDA

Auteur de l'illustration : Guylaine Beuparland-Dupuy

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation